

# COMMUNE DE BARBEZIEUX SAINT-HILAIRE

# 1

## PLAN LOCAL D'URBANISME P.L.U.



Ph:J.R.

## RAPPORT DE PRÉSENTATION

Prescrit	P.A.D.D. débattu le	Arrêté le	Approuvé le
17 décembre 2003	12 décembre 2012	3 avril 2013	3 décembre 2014





Lorsque le plan local d'urbanisme doit faire l'objet d'une évaluation environnementale conformément aux articles L. 121-10 et suivants, le rapport de présentation :

1° **Expose le diagnostic** prévu au premier alinéa de l'article L. 123-1 et **décrit l'articulation du plan avec les autres documents d'urbanisme et les plans ou programmes** mentionnés à l'article L. 122-4 du code de l'environnement avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en considération ;

2° **Analyse l'état initial de l'environnement et les perspectives de son évolution** en exposant, notamment, les caractéristiques des zones susceptibles d'être touchées de manière notable par la mise en oeuvre du plan ;

3° **Analyse les incidences notables prévisibles de la mise en oeuvre du plan sur l'environnement et expose les conséquences éventuelles de l'adoption du plan sur la protection des zones revêtant une importance particulière pour l'environnement** telles que celles désignées conformément aux articles R. 214-18 à R. 214-22 (1) du code de l'environnement ainsi qu'à l'article 2 du décret n° 2001-1031 du 8 novembre 2001 relatif à la procédure de désignation des sites Natura 2000 ;

4° **Explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de développement durable**, au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement établis au niveau international, communautaire ou national, et, le cas échéant, **les raisons qui justifient le choix opéré par rapport aux autres solutions envisagées**. Il expose les **motifs de la délimitation des zones, des règles qui y sont applicables et des orientations d'aménagement**. Il justifie l'institution des secteurs des zones urbaines où les constructions ou installations d'une superficie supérieure à un seuil défini par le règlement sont interdites en application du a de l'article L. 123-2 ;

5° Présente **les mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser s'il y a lieu, les conséquences dommageables de la mise en oeuvre du plan sur l'environnement** et rappelle que le plan fera l'objet d'une **analyse des résultats de son application**, notamment en ce qui concerne l'environnement, au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de son approbation ;

6° Comprend un **résumé non technique** des éléments précédents et une **description de la manière dont l'évaluation a été effectuée**.

En cas de modification ou de révision, le rapport de présentation est complété par l'exposé des motifs des changements apportés.

Le rapport de présentation peut se référer aux renseignements relatifs à l'environnement figurant dans d'autres études, plans et documents.

## INTRODUCTION

7

Motifs de révision du POS en PLU

Rappel de l'évolution du document d'urbanisme

## CHAPITRE I. DIAGNOSTIC ET ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES PLANS OU PROGRAMMES

9

### I.1. DIAGNOSTIC

11

#### I.1.1. La situation géographique et administrative

13

##### 1.1.1.1. Situation géographique

##### 1.1.1.2. Situation administrative

#### 1.1.2. Cadre de vie – Qualité de la vie locale

16

##### 1.1.2.1. Cadre de vie des habitants

##### 1.1.2.2. Objectifs d'amélioration de la qualité d'usage du territoire et du confort des usagers

#### I.1.3. Diagnostic démographique et social

19

##### 1.1.3.1. Les évolutions démographiques –

##### 1.1.3.2. Mouvement naturel la variation annuelle de la population – la population nouvelle

##### 1.1.3.3. Structure et évolution de la population par âge de la population -

##### 1.1.3.4. Type et taille des ménages

##### 1.1.3.5. Niveau de vie des ménages – population active

#### I.1.4. Analyse du parc de logements et de l'habitat

29

##### 1.1.4.1. Les évolutions du parc de logement

##### 1.1.4.2. La vacance - l'âge des immeubles et niveau de confort

##### 1.1.4.3. Bilan de l'OPAH

##### 1.1.4.4. Taille des logements

##### 1.1.4.5. Stabilité résidentielle

##### 1.1.4.6. Type de logement – parc locatif – logements aidés

##### 1.1.4.7. Besoins répertoriés en matière d'équilibre social de l'habitat

##### 1.1.4.8. Objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements

##### 1.1.4.9. Les densités des zones d'habitat

I.1.5. Les activités économiques	<b>43</b>
1.1.5.1. L'activité agricole	
1.1.5.1.1. Situation actuelle de l'activité agricole	
1.1.5.1.2. Besoins répertoriés en matière de surface agricole	
1.1.5.2. Pôle d'activité, d'emploi	
1.1.5.3. Les activités industrielles	
1.1.5.4. Les activités commerciales, de service et artisanales	
1.1.5.5. Les besoins répertoriés en matière de développement économique	
I.1.6. Les équipements	<b>62</b>
1.1.6.1. Les services publics / les équipements	
1.1.6.2. Les équipements scolaires et d'enseignement	
1.1.6.3. Les équipements sportifs	
1.1.6.4. Besoins répertoriés en matière d'équipements	
I.1.7. La voirie / les équipements d'infrastructure, les déplacements	<b>72</b>
1.1.7.1. Les infrastructures routières et ferroviaires	
1.1.7.2. Les déplacements (domicile/travail, domicile/pôles commerciaux et services)	
1.1.7.3. Circulation / accidentologie	
1.1.7.4. Les stationnements	
1.1.7.5. Les liaisons douces (sentiers pédestres, de randonnée, les pistes cyclables)	
1.1.7.6. Les transports en commun	
1.1.7.7. Les projets en matière de voirie et transport	
1.1.7.8. Plan de Déplacement Urbain	
1.1.7.9. Accessibilité des Personnes à mobilité Réduite	
1.1.7.10. Besoins répertoriés en matière de transport	
I.1.8. Les réseaux, la collecte et le traitement des déchets	<b>92</b>
1.1.8.1. Le réseau d'eau potable	
1.1.8.2. Le réseau d'assainissement	
1.1.8.3. La défense incendie	
1.1.8.4. La collecte et le traitement des déchets	
1.1.8.5. La desserte numérique	
<b>I.2. ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES PLANS OU PROGRAMMES</b>	<b>103</b>
I.2.1. Compatibilité des dispositions des documents, plans et programmes au PLU	<b>104</b>
1.2.3.4. Le SDAGE	
1.2.3.5. Le SAGE	
I.2.2. Prise en compte des documents et plans et programmes au PLU	<b>105</b>
1.2.2.3. Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)	
1.2.2.4. Plan Climat et Energie Territorial	
<b>CHAPITRE II. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PERSPECTIVES DE SON EVOLUTION</b>	<b>109</b>
<b>II.1. ANALYSE DE L'ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>111</b>
II.1.1. Le milieu physique	<b>112</b>
II.1.1.1. Unités géomorphologiques	
II.1.1.2. Données climatiques	
II.1.1.3. Hydrographie souterraine et superficielle	
II.1.2. Les milieux naturels	<b>117</b>
II.1.2.1. L'occupation du sol	
II.1.2.2. Description des milieux naturels	
II.1.2.3. Continuités /Corridors écologiques – biodiversité - écosystèmes	
II.1.2.4. Données environnementales – inventaires - protection environnementales	
II.1.3. Etat initial du site Natura 2000	<b>130</b>
II.1.3.1. Description du milieu naturel / fonctionnement	

II.1.4. Les paysages	<b>170</b>
II.1.4.1. Entités paysagères	
II.1.4.2. Eléments paysagers et points de vue remarquable	
II.1.4.3. Niveau de sensibilité des paysages	
II.1.5. Evolution urbaine - Patrimoine bâti remarquable – sites archéologiques	<b>186</b>
II.1.5.1. Ensemble urbain –Evolution urbaine – formes urbaines	
Typologie de l’habitat	
Espaces publics – espaces verts	
II.1.5.2. Patrimoine bâti	
II.1.5.3. Sites archéologiques	
II.1.6. Entrées de ville	<b>198</b>
II.1.6.1. Caractéristiques des entrées de ville	
II.1.6.2. La mise en valeur des entrées de ville	
II.1.7. Les nuisances et pollutions	<b>217</b>
II.1.7.1. bruit	
II.1.7.2. eaux souterraines et superficielles	
II.1.8. Les risques naturels et technologiques	<b>221</b>
II.1.8.1. Les risques naturels	
II.1.8.2. Les risques industriels, technologiques et de transport	
<b>II.2. ANALYSE DE LA CONSOMMATION DES ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET FORESTIERS</b>	<b>233</b>
II.2.1. Les extensions urbaines sur la période	<b>233</b>
II.2.2. Bilan des extensions urbaines	<b>235</b>
<b>CHAPITRE III. ANALYSE DES INCIDENCES NOTABLES PREVISIBLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN SUR L’ENVIRONNEMENT ET CONSEQUENCES EVENTUELLES DE L’ADOPTION DU PLAN</b>	<b>237</b>
<b>III.1. BILAN DU POS EN VIGUEUR</b>	<b>239</b>
<b>III.2. ANALYSE DES INCIDENCES DU P.A.D.D. SUR L’ENVIRONNEMENT</b>	<b>249</b>
<b>III.3. ANALYSE DES INCIDENCES GLOBALES DU PLU SUR L’ENVIRONNEMENT</b>	<b>253</b>
<b>III.4. ANALYSE DES INCIDENCES DU PLU SUR L’ENVIRONNEMENT A L’ÉCHELLE DES « SECTEURS A PROJETS »</b>	<b>283</b>
<b>III.5. ANALYSE DES INCIDENCES DES EMPLACEMENTS RESERVES SUR L’ENVIRONNEMENT</b>	<b>304</b>
<b>CHAPITRE IV. LES CHOIX RETENUS POUR ETABLIR LE PROJET D’AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE - LES MOTIFS DE LA DELIMITATION DES ZONES, DES REGLES QUI Y SONT APPLICABLES ET DES ORIENTATIONS D’AMENAGEMENT</b>	<b>307</b>
<b>IV.1. CHOIX RETENUS POUR ETABLIR LE PADD</b>	<b>309</b>
IV.1.1. Explications des choix retenus par enjeux	<b>309</b>
IV.1.2. Justification des objectifs de consommation d’espace et de densité fixés dans le PADD	<b>310</b>
<b>IV.2. TRADUCTION DU P.A.D.D. (PROJET D’AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE) AU P.L.U.</b>	<b>311</b>

<b>IV.3. LES ZONAGES ET LE REGLEMENT DU PLU – PRINCIPALES ORIENTATIONS ET MODIFICATIONS</b>	<b>313</b>
IV.3.1. Les évolutions de zonage	313
IV.3.2. Le règlement du PLU / Principales modifications	354
IV.3.3. Les espaces boisés classés (E.B.C.)	366
IV.3.4. Les espaces verts protégés au titre de l'article L. 123.1.5.7° du C.U.	381
IV.3.5. Les arbres d'alignement protégé au titre de l'article L. 123.1.5.7° du C.U.	386
IV.3.6. Les haies protégées au titre de l'article L. 123.1.5.7° du C.U.	387
IV.3.7. Le patrimoine bâti protégé au titre de l'article L. 123.1.5.7° du C.U.	389
IV.3.8. Les réserves pour voies et ouvrages publics, installations d'intérêt général, espaces verts à créer ou à modifier (Art L.123-2-c du C.U.)	389
IV.3.9. Les liaisons piétonnes à conserver ou à renforcer au titre de l'article L.123.1.5.7° du C.U.	391
IV.3.10. Application du permis de démolir	391
IV.3.11. Application du droit de préemption urbain (DPU)	391
IV-3-12. Les reculs d'implantation (article 6 du règlement, application de la Loi Barnier)	391
IV-3-13. Inscription des zones archéologiques	394
IV-3-14. Bâtiment repéré au titre de l'article L.123-3-1 du Code de l'Urbanisme	394
<b>IV.4. COMPATIBILITE DU PROJET AVEC LES DOCUMENTS DE PORTEE SUPERIEURE</b>	<b>396</b>
IV-4-1. Compatibilité avec le SDAGE	396
IV-4-2. Compatibilité avec le SAGE	397
IV-4-3. Compatibilité avec le SRCE	397
IV-4-4. Compatibilité avec les Plans Climat Energie Territoriaux	397
<b>CHAPITRE V. PRESENTATION DES MESURES ENVISAGEES POUR EVITER, REDUIRE, ET SI POSSIBLE, COMPENSER S'IL Y A LIEU, LES CONSEQUENCES DOMMAGEABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN SUR L'ENVIRONNEMENT</b>	<b>398</b>
<b>V.1. SYNTHESE DES INCIDENCES, DES MESURES D'EVITEMENT, DE REDUCTION ET D'ACCOMPAGNEMENT PAR ZONE</b>	<b>399</b>
<b>V.2. RAPPEL DES AUTRES MESURES COMPENSATOIRES MISES EN ŒUVRE A L'ECHELLE DE LA COMMUNE</b>	<b>401</b>
V.2.1. Les fermetures à l'urbanisation	401
V.2.2. Les créations d'EBC (Espaces boisés classés)	401
V.2.3. La protection du bâti remarquable	401
<b>CHAPITRE VI. PARAMETRES ET INDICES DE SUIVI DES EFFETS DE L'APPLICATION DU PLU</b>	<b>402</b>
<b>CHAPITRE VII. RESUME NON TECHNIQUE – METHODE</b>	<b>404</b>
<b>VII.1. RESUME NON TECHNIQUE</b>	<b>406</b>
<b>VII.2. METHODE</b>	<b>437</b>

# INTRODUCTION

Le POS en vigueur de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire a été révisé et approuvé le

Il a fait l'objet de modifications successives.

Aujourd'hui, le dynamisme économique, le très bon niveau d'équipement et la situation géographique de Barbezieux-Saint-Hilaire favorisent son développement.

L'attractivité de la commune se manifeste ainsi par son dynamisme économique et le retour d'une croissance démographique positive.

Le potentiel d'accueil d'habitat et d'activités prévu au POS ne permet plus de répondre de façon satisfaisante à la demande.

La commune souhaite donc programmer l'accueil de nouveaux habitants, de nouvelles activités, et des équipements correspondant aux besoins de la population future au travers d'un document d'urbanisme qui prenne en compte tous les enjeux du développement.

La révision est aussi l'occasion d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires issues de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) et de la loi portant Engagement National pour l'Environnement du 12 juillet 2010.

L'intégration du Grenelle 2 de l'environnement permet à la commune de placer les préoccupations environnementales au cœur de son projet de territoire.



**Article R\*123-2-1 du C.U. :**

(...) le rapport de présentation :

**1° Expose le diagnostic prévu au premier alinéa de l'article L.123-1 et décrit l'articulation du plan avec les autres documents d'urbanisme et les plans ou programmes mentionnés à l'article L.122-4 du code de l'environnement avec lesquels il doit être compatible ou qu'il doit prendre en considération ;**

(...)

## CHAPITRE I

# DIAGNOSTIC ET ARTICULATION DU PLAN AVEC LES AUTRES DOCUMENTS D'URBANISME ET LES PLANS OU PROGRAMMES



## **I.1 – DIAGNOSTIC**



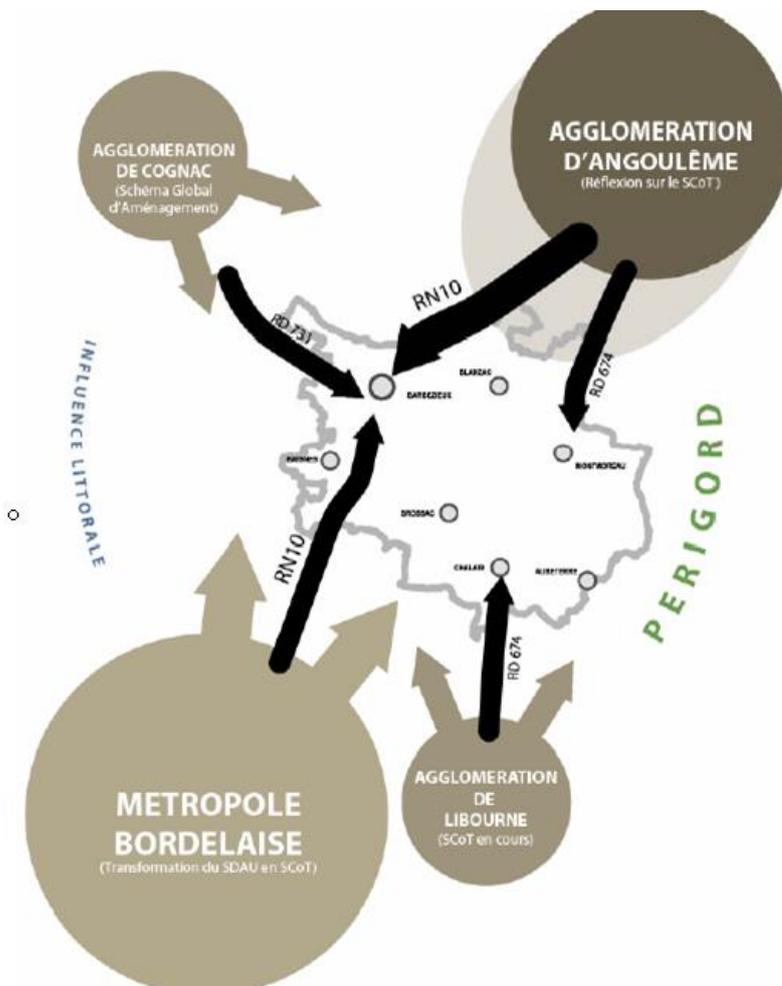
## I.1.1 - La situation géographique et administrative

### I.1.1.1 – Situation géographique

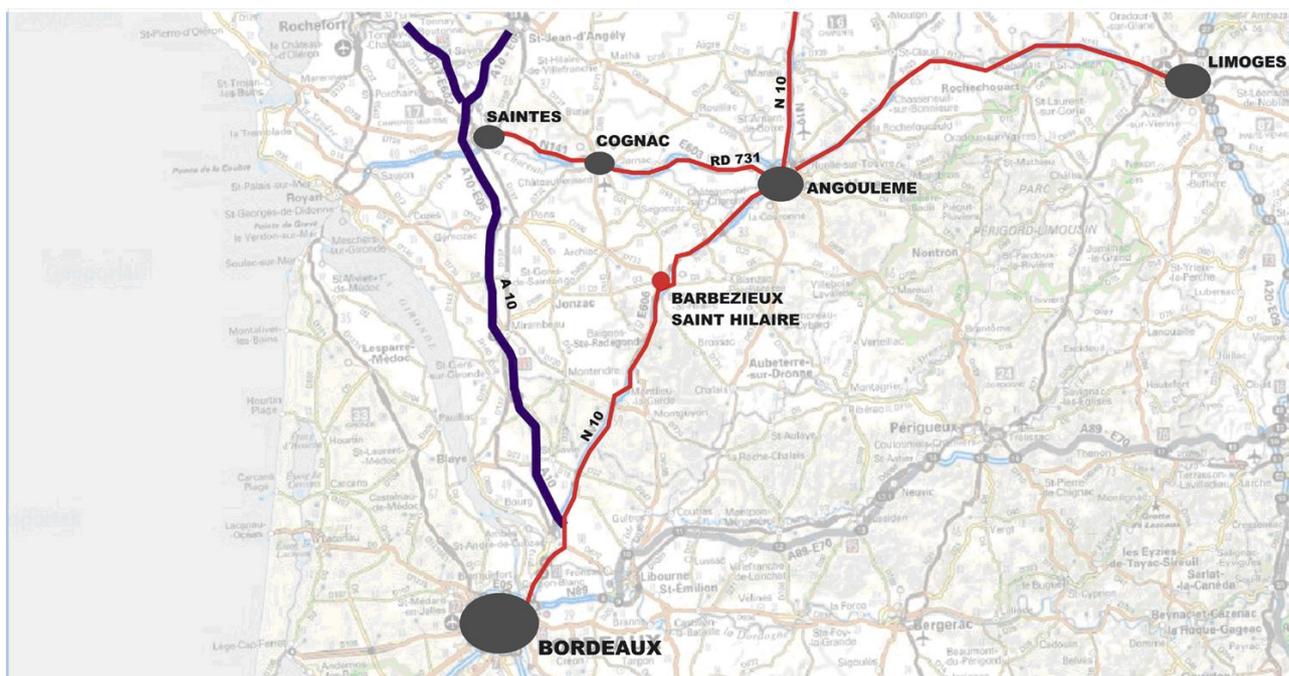
La commune de Barbezieux est située dans le Sud-ouest du département de la Charente. Les principales villes les plus proches sont :

- Cognac (33 km soit 36 mn),
- Angoulême (34 km soit 40 mn),
- Bordeaux (84 km soit 1h15).

D'une superficie de 26.55 km<sup>2</sup>, le territoire communal est très étendu, limité au Nord par le Né et à l'Est par le Condéon.



*Pays sud Charente – Charte Paysagère*



## I.1.1.2 – Situation administrative et intercommunale

### Pays Sud Charente

Le Syndicat mixte a été créé en 1972, sous la forme d'un S.I.V.O.M. à vocation principale de gestion des ordures ménagères.

En 1999, le Syndicat mixte du Pays Sud Charente remplace le S.I.V.O.M et se dote de sa propre équipe d'animation. Cette nouvelle structuration lui permettra d'engager en 2001, le territoire dans d'élaboration de sa charte de développement au travers d'une démarche participative innovante.

En décembre 2004, la charte de développement est validée par l'ensemble des collectivités du Sud Charente.

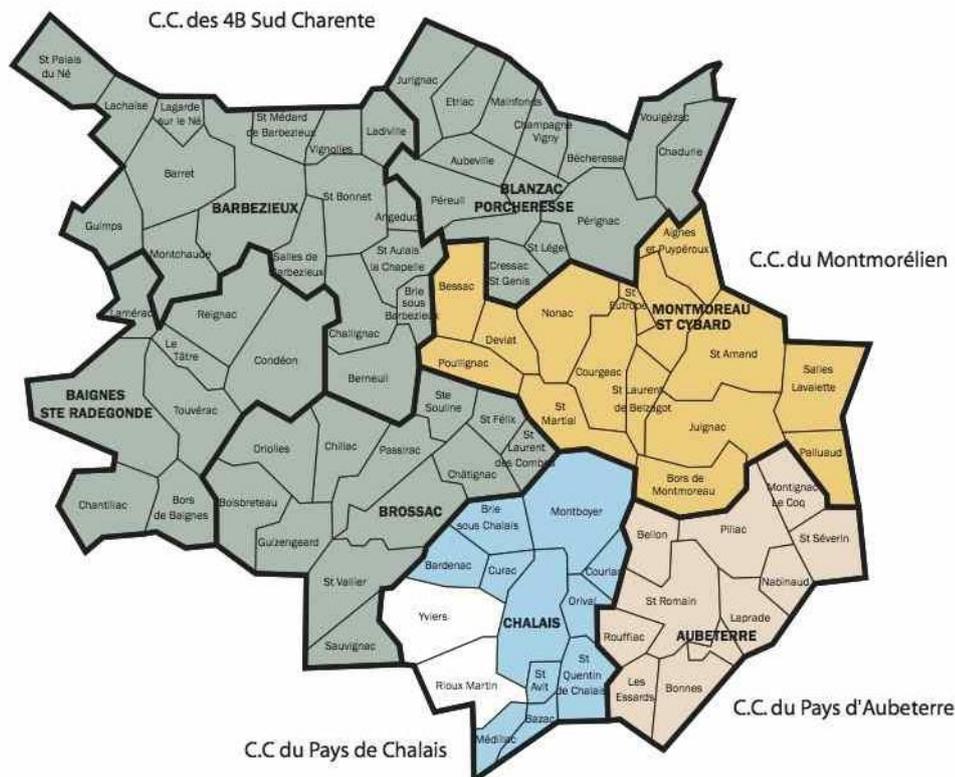
*Le Syndicat mixte a pour objet de « promouvoir, organiser et accompagner toutes les actions ayant trait au développement et à l'aménagement du territoire du pays Sud Charente auprès de l'ensemble des collectivités qui le composent ».*

Les objectifs du Pays sont les suivantes :

- **Réaliser des études, des actions de communication, d'animation, de coordination, de gestion et d'évaluation** et mettre en œuvre des projets d'intérêt collectif à l'échelle du pays
- **Mobiliser des moyens financiers** (lien vers dispositifs d'aides) à vocation de développement et d'aménagement durable du territoire dans le

cadre de négociation, de candidature, et/ou de signature de programmes, appels à projets ou contrats européens, nationaux, régionaux, et départementaux

- **Assurer grâce à son équipe pluridisciplinaire une ingénierie** (conseil, assistance à maîtrise d'ouvrage, animation de réflexions, élaboration de projets, montage de dossiers administratifs...) auprès des acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, particuliers...) afin de soutenir leurs initiatives
- **Développer des partenariats** afin de mutualiser les moyens et travailler à la mise en synergie des ressources dans une perspective de développement durable
- **Animer un conseil de développement** chargé de suivre et évaluer la mise en œuvre de la charte
- Maintien et renforcement des services à la population
- Développement économique et création d'emploi
- Préservation et valorisation de l'environnement et du cadre de vie
- Développement culturel et soutien à la vie associative
- Développement touristique



Pays Sud Charente, Janvier 2012

NOM DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	NOMBRE DE COMMUNES – NOMBRE D'HABITANTS (RGP 2009)
Communauté de Communes du Pays d'Aubeterre (créée en 1993)	9 communes – 3375 habitants
Communauté de Communes du Pays de Chalais (créée en 1993)	11 communes – 3966 habitants
Communauté de communes du Montmorélien (créée en 1994)	14 communes – 5037 habitants
Communauté de Communes des 4B Sud Charente (créée en 1996)	50 communes – 21076 habitants
Commune indépendante de Rioux Martin	240 habitants
Commune indépendante de Yviers	510 habitants

## La Communauté de Communes des 4B Sud Charente

### Ancienne CDC 3b

Chef lieu de Canton, Barbezieux Saint-Hilaire fait partie de la Communauté de Communes des 4B sud Charente dont elle constitue le pôle urbain. L'ancienne CdC 3B sud Charente réunissait les cantons de Barbezieux Saint-Hilaire, Baignes Sainte-Radegonde, et Brossac.

Réalisé en 2007, le projet de territoire intercommunal se développe en 4 axes opérationnels :

- dynamiser l'économie locale et développer le tourisme de découverte et de loisirs,
- conforter la qualité du cadre de vie et développer l'accueil et l'animation du territoire,
- impulser un développement raisonné et qualitatif de l'urbanisme et des aménagements collectifs,
- promouvoir une organisation solidaire et des moyens mutualisés pour les communes de la communauté de communes.

### Le nouveau périmètre : la CDC4b

Au 1<sup>er</sup> janvier 2012, la communauté de communes du Blanzacais rejoint la communauté de communes des 3B sud Charente Cette fusion crée une intercommunalité dont la superficie atteint près de 690 km<sup>2</sup> et un nombre de 50 communes, couvrant ainsi plus de 50% du territoire du pays Sud Charente.

Cet EPCI est un espace à forte dominante rurale dans lequel les chefs-lieux des cantons sont des pôles structurants. Barbezieux est le plus important centre urbain du territoire et bénéficie de nombreux équipements.

La CdC 4B Sud Charente appartient avec quatre autres communautés de communes au Pays Sud Charente issu pour partie des deux anciennes provinces : la Saintonge et l'Angoumois. Il est frontalier à la région Aquitaine (Dordogne) et au département de la Charente Maritime. Il est composé de 91 communes et 7 cantons.



Source internet – site CdC 4B

CONSTATS	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un territoire traversé par des axes de communications importants et nationaux</li> <li>- Une situation géographique favorable à proximité de Cognac et Angoulême</li> <li>- Un contexte intercommunal à forte dominante rurale dont Barbezieux est le plus important centre urbain</li> </ul>	<p>Tirer profit de la situation géographique en :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- développant l'attractivité communale pour permettre l'installation des nouveaux habitants et, des nouvelles activités</li> <li>- adaptant les infrastructures aux besoins nés de la position géographique favorable</li> <li>- affirmant sa place de pôle de urbain dans un contexte rural apte à accueillir les principaux équipements intercommunaux</li> </ul> <p>L'espace sud-charentais a vocation à devenir <b>une interface entre l'agglomération d'Angoulême au Nord et la métropole bordelaise au Sud</b>. La mise en place de la ligne LGV, et la finalisation de la mise à 2 fois 2 voies de la RN10 accélèrera ce processus.</p>

## I.1.2 – Cadre de vie – Qualité de la vie locale

### I.1.2.1 – Cadre de vie des habitants

La commune de Barbezieux bénéficie de plusieurs atouts propices au développement d'un cadre de vie agréable et attractif.

**La ville tire notamment profit d'un patrimoine particulièrement bien préservé.** Autour des deux édifices phares que sont le château, datant du XVe siècle, et l'Eglise Saint Mathias construite dès le XIe siècle, le centre ancien de Barbezieux est remarquable par l'homogénéité de son tissu bâti hérité en grande partie du XVIIIe siècle.

Erigé sur une colline dominant les campagnes environnantes, la ville haute historique est visible à partir de nombreux points de la commune. L'existence de ces perspectives participe à la qualité du patrimoine paysager.

Au patrimoine urbain s'ajoute des espaces naturels remarquables tels que les abords du Né et du Trèfle, et des espaces boisés et arbres isolés participant à la qualité des paysages de Barbezieux.



*Perspective sur le château depuis le lieu-dit Chez Baron*



*Maison du 2, rue Victor Hugo*



*Maison du 1, rue Marcel Jambon*

Au-delà des atouts liés à la qualité architecturale et paysagère du site, **la ville de Barbezieux bénéficie d'un taux d'équipement intéressant** pour une commune de 5000 habitants. La ville accueille de nombreuses infrastructures liées aux activités scolaires, sportives, culturelles, sanitaires, administratives,...



*Maison de retraite de Barbezieux*



*Médiathèque de Barbezieux*

## I.1.2.2 – Objectifs d'amélioration de la qualité d'usage du territoire et du confort des usagers

Afin de conforter un cadre de vie de qualité, des actions doivent être menées dans plusieurs domaines.

A Barbezieux, un des obstacles principaux à une optimisation des usages du territoire réside dans **les conséquences du vieillissement du bâti**. Près de la moitié du parc de logements date d'avant 1949.

Cette problématique doit provoquer une action en faveur de la réhabilitation du logement (notamment vacant) dans le centre ville.

Les difficultés d'accès génèrent **pour le centre ville des difficultés à préserver un certain dynamisme, notamment commercial**. Les boutiques désertées et les rues vides de commerce sont visibles dans le paysage urbain.

Afin de remédier à ce défaut d'attractivité du centre, des actions doivent être menées pour :

- faciliter les accès dans le centre et les liaisons entre les zones résidentielles et le centre, principalement pour les piétons et les modes de déplacement doux ;
- continuer à améliorer la qualité du paysage urbain en intervenant sur la qualité des espaces publics et en contribuant à la mise en valeur du patrimoine historique et architectural de la ville ;
- soutenir le retour des petits commerces en centre ville.

Une des ambitions de la commune, justifiée par des atouts géographiques et économiques, est d'attirer les jeunes ménages sur son territoire.

Les efforts engagés dans ce sens doivent entraîner une analyse de **la capacité des équipements existants à répondre aux besoins futurs**. Cette dernière doit permettre d'anticiper sur les besoins et donc les extensions et créations nécessaires, ainsi que sur les terrains aptes à accueillir les futurs équipements.

Au niveau des déplacements, la situation actuelle est favorable à l'utilisation de la voiture avec l'avenue de l'Europe qui permet un déplacement aisé autour de la ville. Actuellement, les entrées de ville sont marquées par une répartition de l'espace public dans laquelle les modes de déplacements doux sont à conforter.

**Une action doit être engagée afin d'améliorer les conditions de circulation des modes de déplacements doux.**

De même, le centre ville doit faire l'objet d'une intervention apte à améliorer les conditions de déplacement des piétons. Le nouveau fonctionnement devra permettre d'offrir une solution dans la répartition de l'espace entre les modes de déplacement, tout en participant à la requalification du centre ville.

L'aménagement de la voie verte doit s'intégrer dans la réorganisation du schéma de déplacement.



Logement vacant – rue de la République



La place du Marché



La voie verte

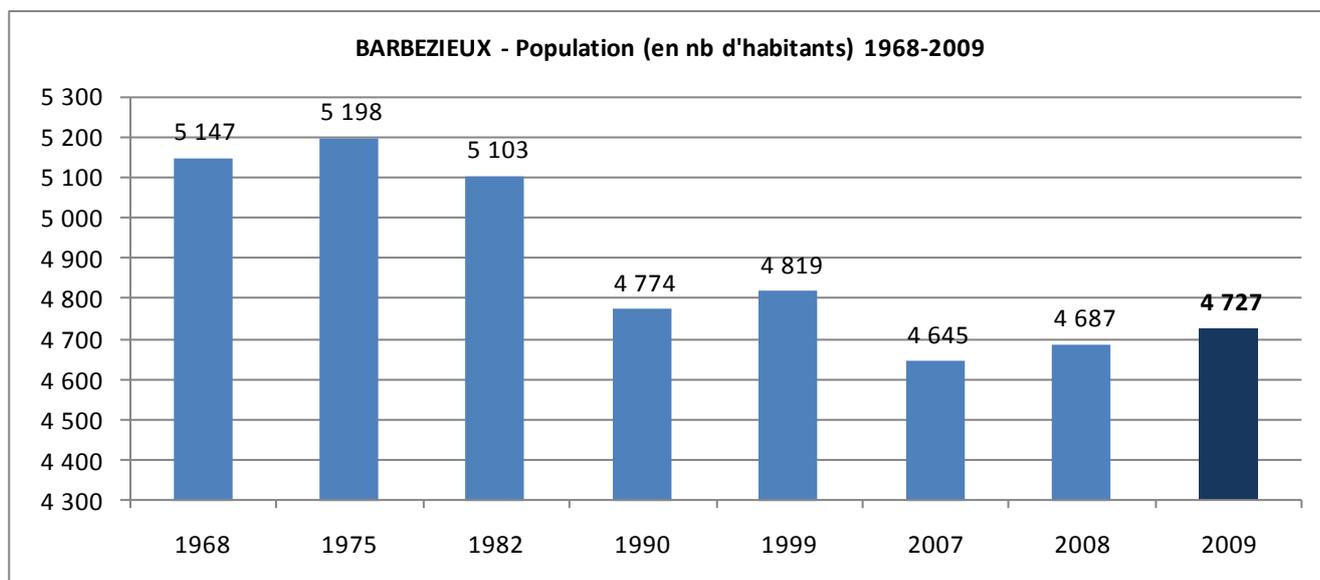


Stade Gilbert Santiago

CONSTATS	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un cadre de vie préservé qui bénéficie notamment d'un patrimoine urbain et paysager de qualité</li> <li>- Des équipements nombreux et diversifiés qui offrent une réponse aux besoins communaux et intercommunaux</li> <li>- Une offre en commerces et services importante</li> </ul>	<p>Le maintien d'un cadre de vie favorable passe notamment par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une solution apportée au problème du vieillissement du bâti</li> <li>- la capacité à <b>répondre aux besoins d'équipements dans le futur</b></li> <li>- une intervention en faveur de la <b>redynamisation du centre-ville</b> et notamment pour le retour des commerces de proximité</li> <li>- une <b>amélioration des conditions de circulation pour les modes de déplacements doux</b>, en particulier pour faciliter l'accès au centre-ville</li> </ul>

## I.1.3 - Diagnostic démographique et social

### I.1.3.1 – Les évolutions démographiques



Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombrements - RP1999 et RP2009 exploitations principales

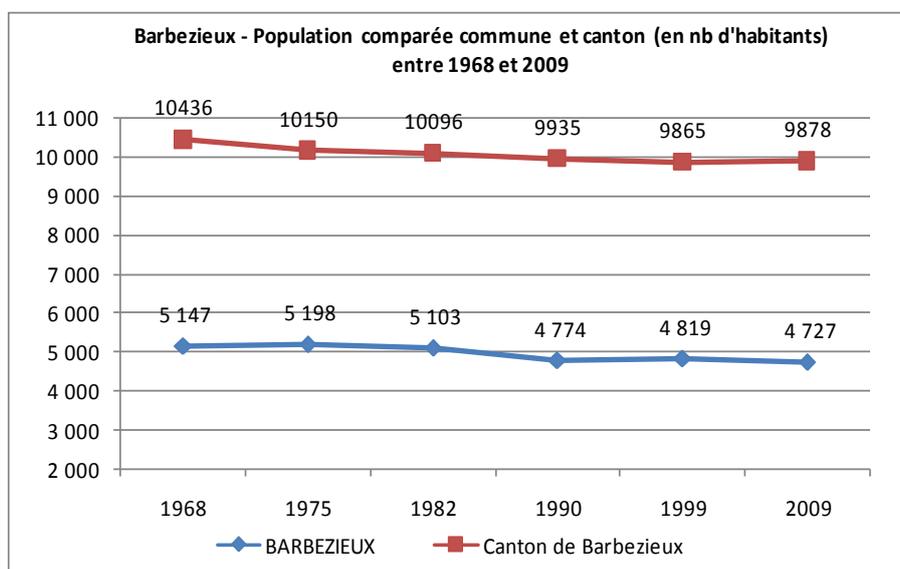
**En 2009, la commune de Barbezieux compte 420 habitants de moins qu'en 1968.** C'est entre 1982 et 1990 que les chiffres de la population passent en deçà de la barre symbolique des 5000 habitants.

La diminution de la population de la commune se réalise en deux temps :

- une forte diminution entre 1975 et 1990 : - 424 habitants ;
- une seconde baisse de population moins longue entre 1999 et 2007 : - 174 habitants.

**Cette diminution longue, à peine perturbée par la faible augmentation de population sur la période 1990-1999 (+ 45 habitants), est interrompue depuis 2007.**

Les derniers recensements réalisés par la commune font l'état d'une augmentation de la population depuis cette date avec un nombre d'habitants établi à 4768 en 2010, soit une augmentation de la population par rapport à 2008 de 123 habitants en 3 ans.



La population du territoire du canton de Barbezieux-Saint-Hilaire connaît une diminution longue entre 1968 et 2008. L'évolution entre 1999 et 2009 montre une inversion de la tendance et une augmentation de la population (+ 13 habitants)

La commune de Barbezieux suit une évolution différente avec une augmentation du nombre d'habitants entre 1990 et 1999, suivie d'une diminution entre 1999 et 2009 (-92 hab.) Les derniers recensements font cependant l'état d'une augmentation de la population. **Celle-ci passe de 4687 en 2008 à 4727 en 2009, soit une augmentation de 40 habitants.**

### Population comparée : Commune de Barbezieux, Canton, et département (1968-2009)

	1968	1975	1982	1990	1999	2009
BARBEZIEUX	5 147	5 198	5 103	4 774	4 819	4 727
Canton de Barbezieux	10436	10150	10096	9935	9865	9878
Charente	331016	337064	340770	341993	339544	351553

Sources: Insee, RP 1968 à 1990 dénombremments - RP 1999 et RP 2009 exploitations principales

### Variation de population comparée : Commune de Barbezieux, Canton et département (1999-2009)

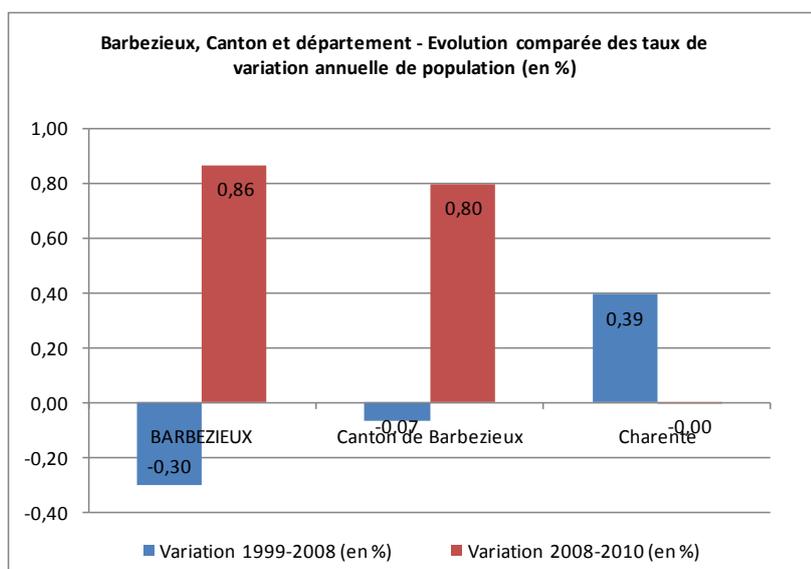
	1990	1999	2009	1999-2009 (en nb)	1999-2009 (en %)
BARBEZIEUX	4 774	4 819	4 727	- 92	- 1,91
Canton de Barbezieux	9935	9865	9878	13	0,13
Charente	341993	339544	351553	12009	3,54

Sources: Insee, RP 1968 à 1990 dénombremments - RP 1999 et RP 2009 exploitations principales

Sur la période 1999-2009, la comparaison des évolutions démographiques entre les différents échelons montre que la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire connaît une croissance négative de sa population, à l'inverse des échelons cantonal et départemental.

**La prise en compte des évolutions plus récentes montre une inversion des tendances démographiques.**

### Une évolution démographique qui tend à s'inverser sur la période la plus récente.



L'étude comparée des variations de population montre que :

Sur la période 1999-2008, la commune et le canton de Barbezieux-Saint-Hilaire perdent de la population, à l'inverse du département.

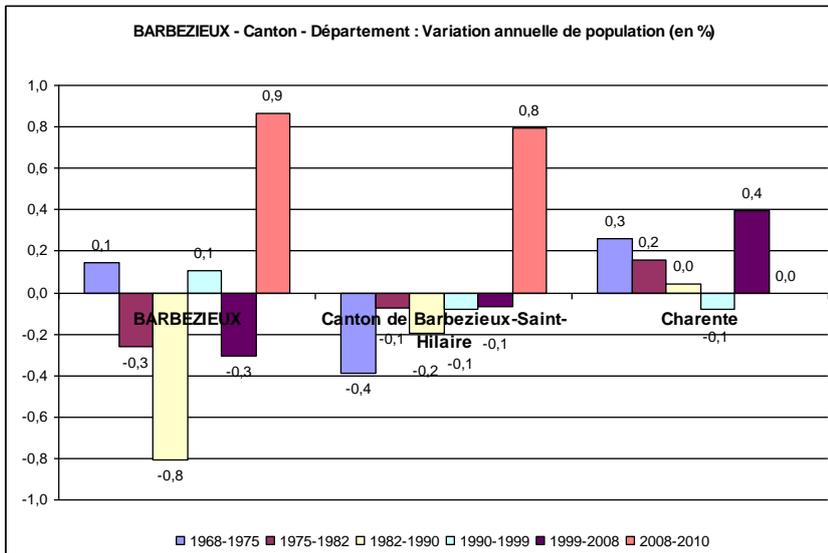
Sur la période 2008-2010, cette tendance s'inverse. **Alors que le département connaît une croissance nulle de sa population, la commune et le canton de Barbezieux-Saint-Hilaire connaissent un taux de variation annuelle d'environ 0,8% de la population.**

	1999	2008	2010	Variation 1999-2008 (en %)	Variation 2008-2010 (en %)
BARBEZIEUX	4 819	4687	4 768	-0,30	0,86
Canton de Barbezieux	9865	9805	9961	-0,07	0,80
Charente	339544	351581	351577	0,39	- 0,00

Sources: Insee, RP 1968 à 1990 dénombremments

RP 1999 et RP Sources : Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2010 exploitations principales.

Sur la période 2008-2010, la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire connaît la croissance démographique la plus forte comparée aux échelons cantonal et départemental. **La commune de Barbezieux-Saint-Hilaire connaît une variation annuelle moyenne de sa population d'environ 0,86% sur la période 2008-2010.**

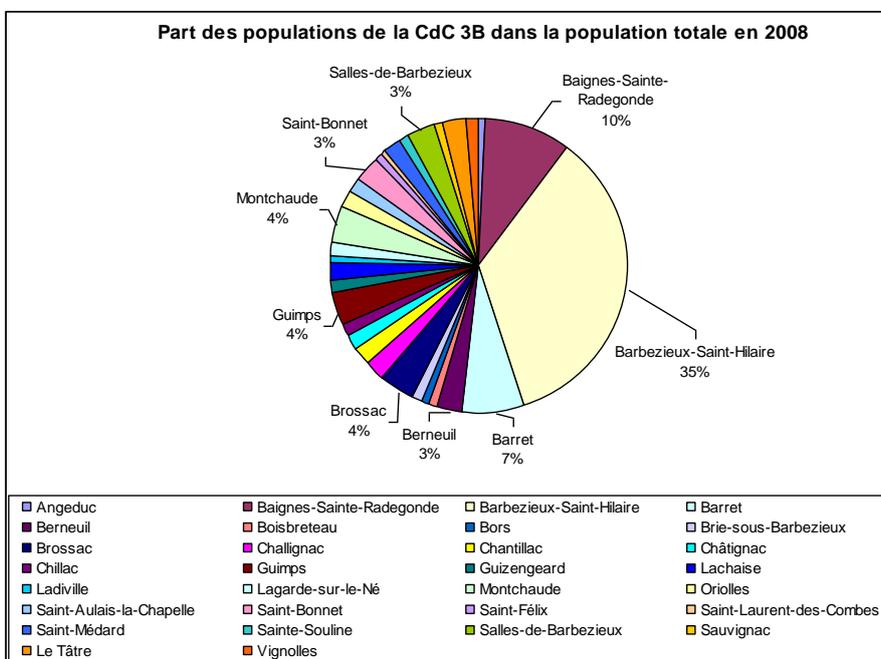


L'étude comparée des variations annuelles moyennes de population montre que :

La commune et le canton de Barbezieux sur les différentes périodes intercensitaires comprises entre 1968 et 2008 ont le plus souvent connu des évolutions moyennes négatives de leur population, à l'inverse du département de la Charente.

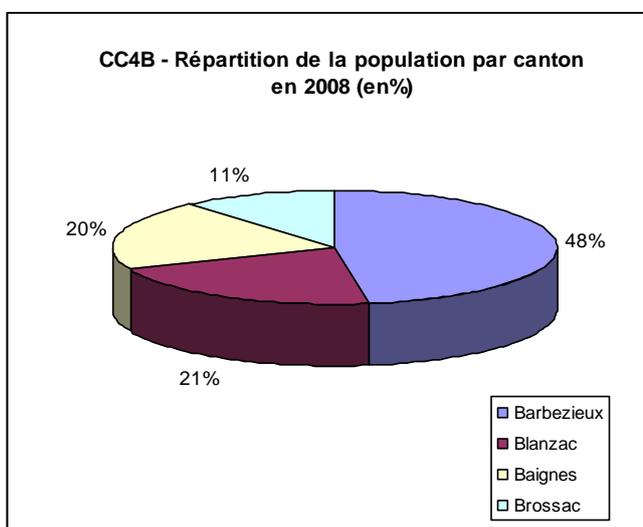
La période 2008-2010 confirme les tendances observées sur le long terme avec **des variations annuelles moyennes de population qui deviennent largement positives pour la commune et le canton de Barbezieux.**

**Poids de la commune de Barbezieux dans la CdC 3B puis CdC 4B Sud Charente :**



Avec 4687 habitants en 2008, la commune de **Barbezieux saint-Hilaire est la plus peuplée de la CdC 3B** (13476 habitants), **aujourd'hui devenue la CdC 4B**. A elle seule, la commune de Barbezieux compose donc près de 35% de la population intercommunale.

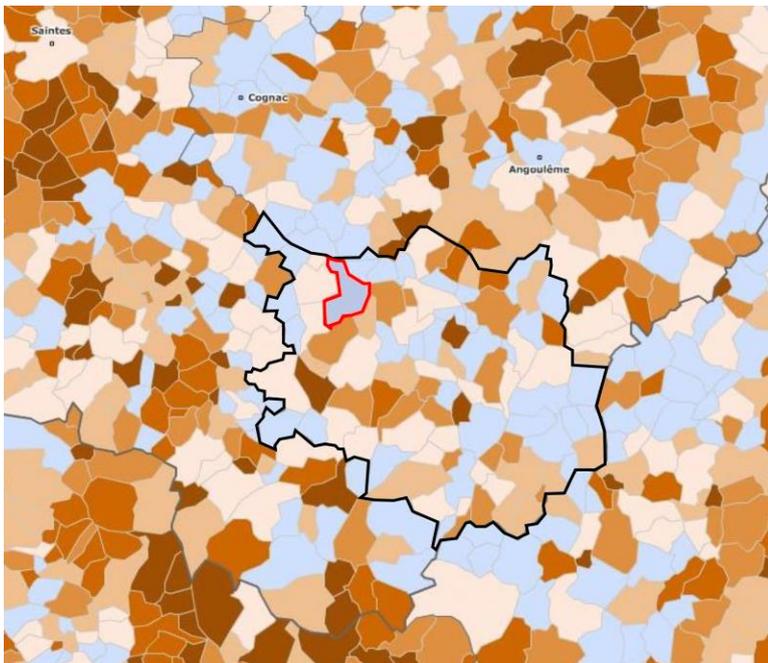
Suivent les communes de Baignes sainte-Radegonde (1287 hab, 10% de la CdC 3B), Barret (898 hab., 7% de la CdC 3B) et Brossac (535 hab, 4% de la CdC 3B).



Quatre communes se détachent en nombre d'habitants en 2008 : le pôle urbain de Barbezieux (4687 habitants), la commune de Baignes (1287 habitants), Brossac (535 habitants) et Blanzac (833 habitants).

A l'heure de la nouvelle CdC 4B, les 21000 habitants se répartissent inégalement suivant les cantons :

CC4B - Répartition de la population par canton en 2008		
	En nombre	en %
<b>Barbezieux</b>	9805	47,6
<b>Blanzac</b>	4305	20,9
<b>Baignes</b>	4164	20,2
<b>Brossac</b>	2325	11,3
<b>total</b>	20599	100,00



A l'échelle du Pays sud-Charente, le territoire est marqué une hétérogénéité des évolutions démographiques sur la période 1999-2008.

Un ensemble de communes situées au centre du Pays sud-Charente connaissent une variation annuelle de population positive (entre +0,1% et +2,36%/an).

A l'inverse, la partie nord-ouest du Pays sud-Charente dont Barbezieux fait partie est davantage marquée par des taux de variation annuel rarement supérieur à +0,5%.

Évolution de la population (variation annuelle moyenne) (en %)

2,36
1,55
0,99
0,5
0

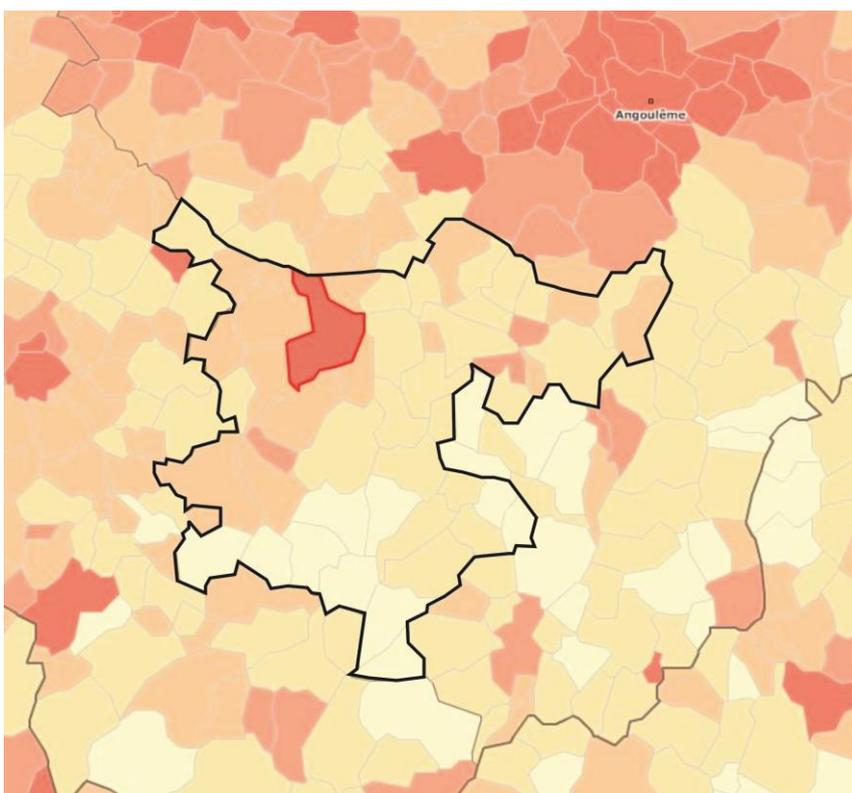
source : Insee, RP1999 et RP2008, exploitations principales

**A Barbezieux, Une densité importante dans un contexte peu dense**

En termes de densité de population, la moyenne des deux communautés est d'environ 30.5 habitants au km<sup>2</sup>, signe d'un habitat dispersé. C'est deux fois moins dense que la moyenne nationale, ainsi que pour l'ensemble du département de la Charente (59 habitants au km<sup>2</sup>) et 55% plus faible que pour la région Poitou-Charentes dans son ensemble.

La densité de population reflète également l'état d'urbanisation des communes. Globalement, une grande partie du territoire souffre d'une relative désertification, que l'arrivée de la N10 n'a pas suffit à combattre, même en tenant compte des derniers aménagements.

Des disparités cantonales sont notables, ce qui montre là encore une inégale répartition de la population sur le territoire. Les densités de population des quatre cantons du futur EPCI varient ainsi du simple au double.



**A l'échelle intercommunale, la commune de Barbezieux bénéficie de la densité de population la plus importante avec une densité moyenne supérieure à 80,1 hab/km<sup>2</sup>.**

Le quart nord-ouest de la CC4B situé autour de la commune de Barbezieux constituent l'ensemble le plus dense en matière de population. Sur le reste du territoire intercommunal, on retrouve les densités les plus importantes au niveau des chefs-lieux de canton. (Baignes, Blanzac, Brossac).

Densité de population (hab. au km<sup>2</sup>)

112,6
51,9
28,6
15,4

source : Insee, RP2008 exploitation principale

## I.1.3.2 – Mouvement naturel la variation annuelle de la population – la population nouvelle

### Définitions :

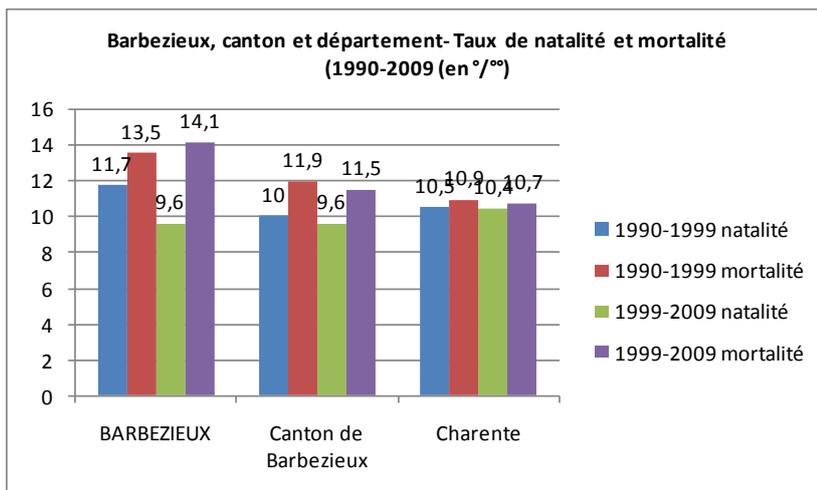
Le solde naturel est la différence entre les naissances et les décès.

Le solde migratoire est la différence entre les arrivées et les départs de populations.

La variation de la population résulte de la combinaison du solde naturel et migratoire.

	Taux de natalité et mortalité (1975-2008) (en ‰)							
	1975-1982		1982-1990		1990-1999		1999-2009	
	natalité	mortalité	natalité	mortalité	natalité	mortalité	natalité	mortalité
<b>BARBEZIEUX</b>	<b>13,9</b>	<b>12,8</b>	<b>12,7</b>	<b>13</b>	<b>11,7</b>	<b>13,5</b>	<b>9,6</b>	<b>14,1</b>
Canton de Barbezieux	12,6	12,5	11,8	12,6	10	11,9	9,6	11,5
Charente	12,7	11,3	12	11,3	10,5	10,9	10,4	10,7

Evolution des taux de natalité et de mortalité, INSEE, RGP - Taux de natalité et de mortalité exprimés pour 1000



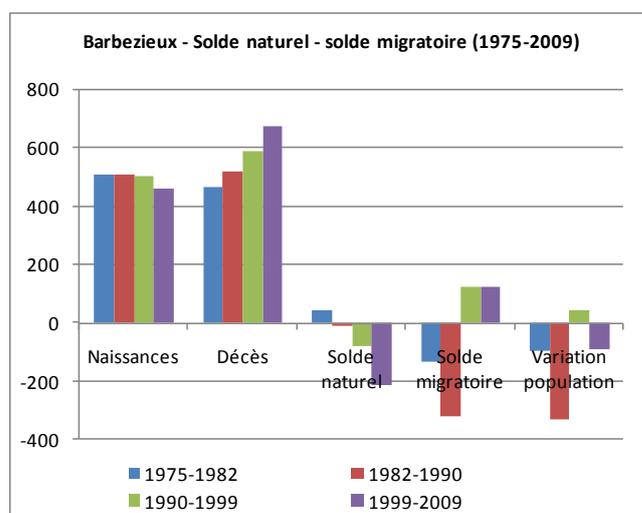
Le déficit naturel est lié à :

- un faible taux de natalité (plus faible qu'à l'échelle du département) ;
- un fort taux de mortalité (plus important que celui du canton et du département).

Le déficit naturel croît depuis 1975. Cela est dû à un nombre de naissances en baisse ainsi qu'à une augmentation du nombre de décès.

BARBEZIEUX	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009
Naissances	505	505	504	459
Décès	465	515	584	672
Solde naturel	40	-10	-80	-213
Solde migratoire	- 135	- 319	125	121
Variation population	- 95	- 329	45	- 92

Evolution des soldes naturels et migratoires, INSEE, RGP

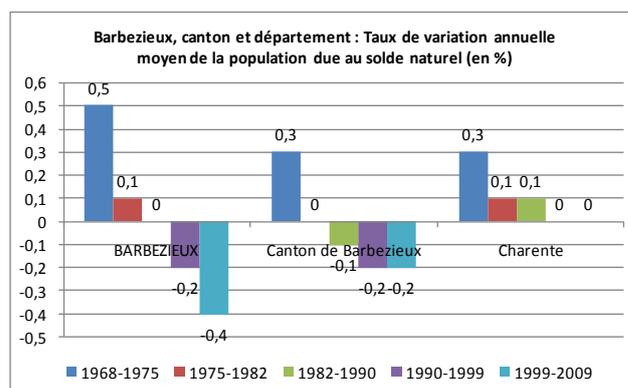


Le déficit naturel est en partie compensé par un solde migratoire positif depuis 1990.

Au niveau du solde naturel, la commune de Barbezieux présente un profil similaire à celui du canton avec une accentuation du déficit naturel sur la dernière période.

Taux de variation annuel moyen (en %) due au solde naturel					
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009
BARBEZIEUX	0,5	0,1	0	-0,2	-0,4
Canton de Barbezieux	0,3	0	-0,1	-0,2	-0,2
Charente	0,3	0,1	0,1	0	0

Source: Insee, RP1968 à 1990 dénombremments - RP1999 et RP2009 exploitations principales



Le taux de variation annuel moyen dû au solde naturel entre 1968 et 2009 diminue à l'échelle de la commune de Barbezieux, du canton et du département.

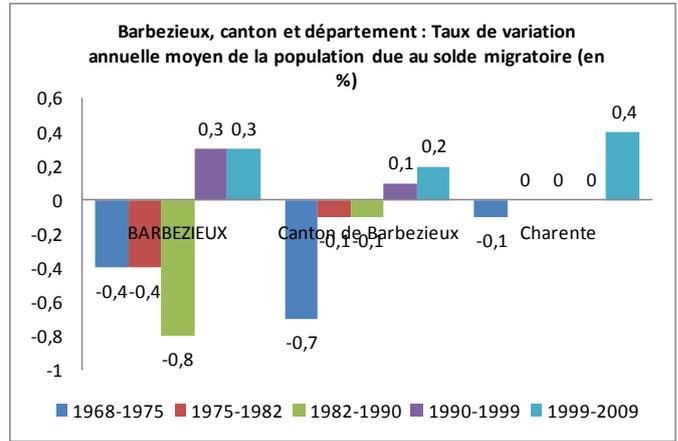
La diminution est plus importante au niveau de la commune qu'au niveau intercommunal et départemental.

Taux de variation annuel moyen (en %) due au solde migratoire					
	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009
<b>BARBEZIEUX</b>	-0,4	-0,4	-0,8	0,3	0,3
Canton de Barbezieux	-0,7	-0,1	-0,1	0,1	0,2
Charente	-0,1	0	0	0	0,4

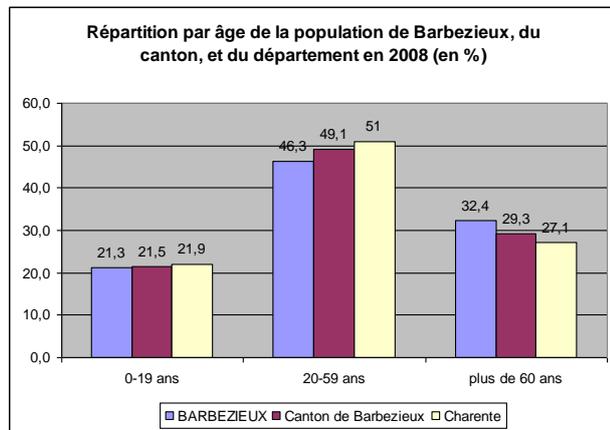
Source: Insee, RP1968 à 1990 dénombremens - RP1999 et RP2009 exploitations principales

A l'instar du canton et du département, le taux de variation annuel moyen de Barbezieux dû au solde migratoire est positif sur les deux dernières périodes (1990-1999 et 1999-2009).

Le taux de variation annuel de Barbezieux est cependant inférieur à celui du département sur la dernière période.



### I.1.3.3 – Structure et évolution de la population par âge de la population -



	0-19 ans		20-59 ans		plus de 60 ans	
	en Nb	en %	en Nb	en %	en Nb	en %
<b>BARBEZIEUX</b>	<b>998</b>	<b>21,3</b>	<b>2171</b>	<b>46,3</b>	<b>1518</b>	<b>32,4</b>
Canton de Barbezieux	2111	21,5	4817	49,1	2877	29,3
Charente	77128	21,9	179279	51,0	95174	27,1

Population sans double compte 2008, INSEE, RGP

La part des 0-19 ans et des 20-59 ans est plus faible à Barbezieux-saint-Hilaire qu'aux niveaux cantonal et départemental.

A l'inverse, la part des plus de 60 ans est supérieure à Barbezieux-saint-Hilaire.

### INDICE DE JEUNESSE

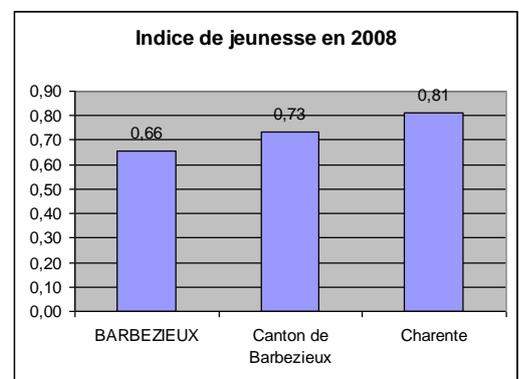
#### Définition :

L'indice de jeunesse exprime le rapport nombre de personnes de plus de 20 ans / nombre de personnes de plus de 60 ans.

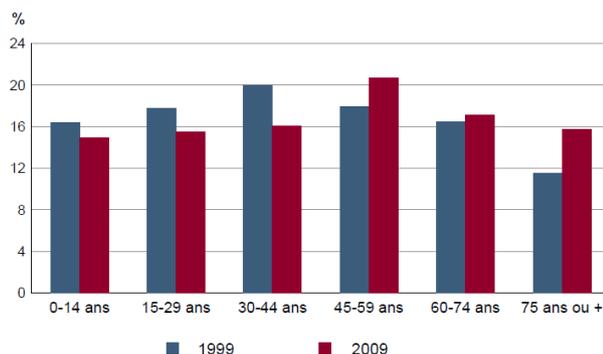
L'indice de jeunesse est plus faible pour la commune de Barbezieux-saint-Hilaire que pour le canton et le département de la Charente.

<b>BARBEZIEUX</b>	<b>0,66</b>
Canton de Barbezieux	0,73
Charente	0,81

Population sans double compte 2008, INSEE, RGP



### POP G2 - Population par grande tranche d'âge



Sources : Insee, RP1999 et RP2009 exploitations principales.

### Population par grande tranche d'âge de la commune de Barbezieux – 1999 et 2009

Les tendances pour la commune :

- diminution de la part des plus jeunes : catégorie 0-14 ans, 15-29 ans et 30-44 ans ;
- augmentation de la part des plus âgés : catégorie 45-59 ans, 60-74 ans et 75 ans ou + ;
- La tranche d'âge la plus peuplée en 2008 est celle des 45-59 ans (en 1999, c'était les 30-44 ans).

Le vieillissement de la population devra être pris en compte dans l'analyse relative au taux d'occupation des logements.

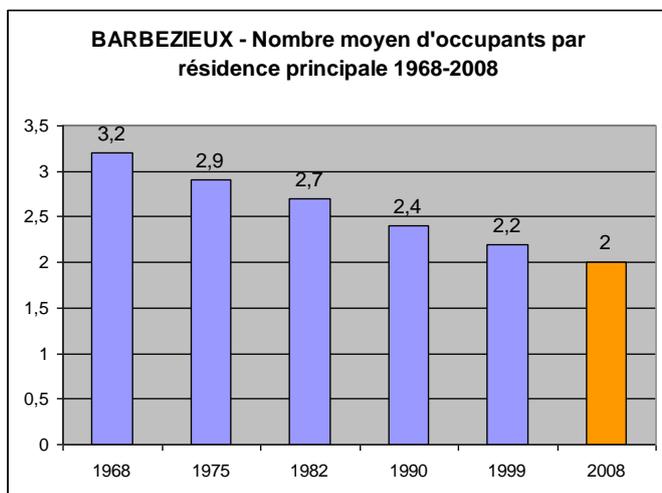
### I.1.3.4 – Type et taille des ménages

On observe une diminution du nombre moyen d'occupants par logement entre 1968 et 2008. Le nombre moyen d'occupants par résidence principale passe de plus de 3 en 1968 à 2 en 2008.

Il s'agit du phénomène de « desserrement des ménages » lié à l'évolution des modes de vie (augmentation du nombre de divorces, décohabitation des jeunes...) et qui se traduit par :

- une augmentation de la part des ménages de 1 et 2 personnes,
- une diminution de la part des « grands » ménages (3 personnes et plus).

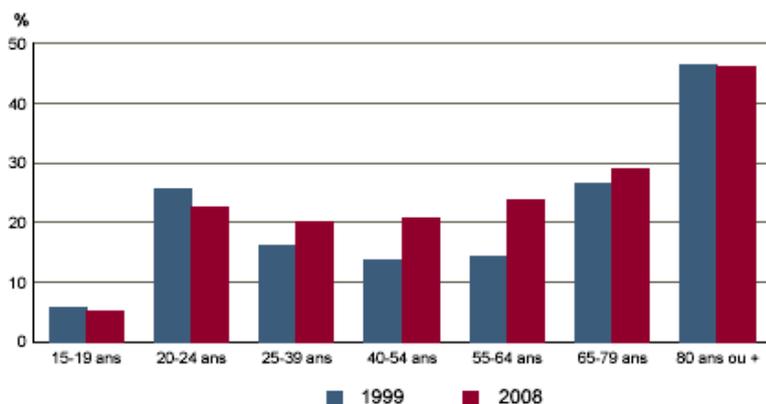
Le desserrement des ménages a pour conséquence un accroissement des besoins en logements.



Année	Nombre moyen d'occupants
1968	3,2
1975	2,9
1982	2,7
1990	2,4
1999	2,2
<b>2008</b>	<b>2</b>

Insee, RP 1968 à 1990 dénombremments - RP 1999 et RP 2008, exploitations principales

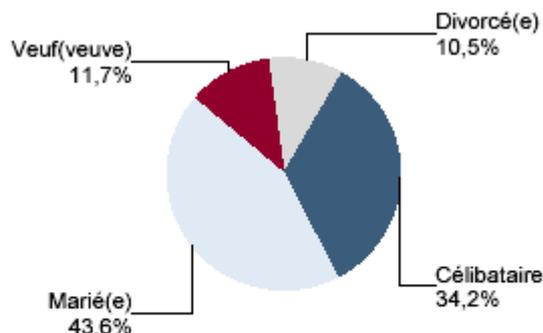
#### Personne de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge – 1999 et 2008



Sources : Insee, RP1999 et RP2008 exploitations principales.

Cette diminution s'explique par l'augmentation du nombre de personnes âgées et par le phénomène de décohabitation et d'évolution des structures familiales (personnes seules, couples séparés,...) Entre 1999 et 2008, on note une évolution dans le nombre de personnes de 15 ou plus vivant seules. **Dans toutes les catégories d'âges entre 25 et 79 ans, le nombre de personnes vivant seules a augmenté.**

#### Etat matrimonial légal des personnes de 15 ans ou plus en 2008

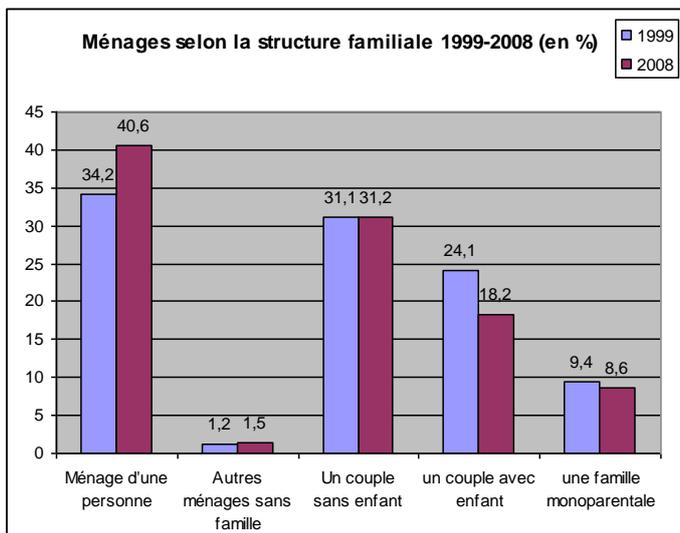


Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

Comme pour 1999, les données de 2008 exposent un nombre de personnes vivant seules grandissant en fonction de l'âge.

Ces données sont à mettre en parallèle avec celles relatives à l'âge des personnes se déclarant en couple. On constate que de la tranche 15-19 ans à la tranche 55-64 ans, le nombre de personnes se déclarant en couple va grandissant. Cette tendance s'inverse à partir de la tranche d'âge 65-79 ans.

Les données relatives à l'état matrimonial légal des personnes de 15 ou plus en 2008 nous permettent de constater que la part des mariés s'élève à environ 44 %. **La moitié restante est répartie entre veuf(ves), divorcé(es), et célibataires, situations qui facilitent la diminution de la moyenne du nombre de personnes par ménage.**



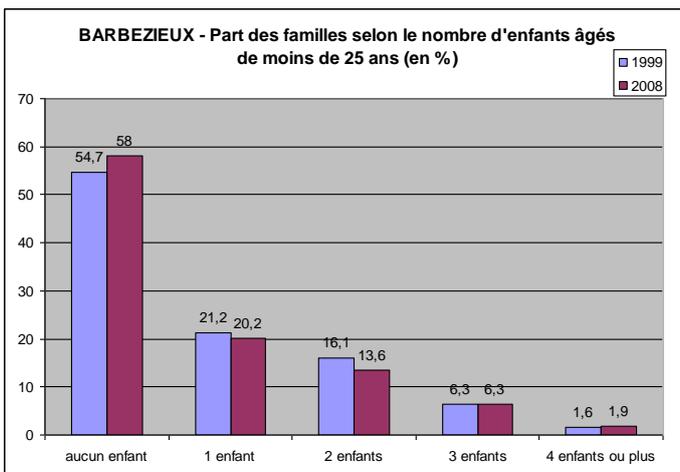
On observe entre 1999 et 2008 sur Barbezieux :

- Une forte augmentation du nombre de ménages d'une personne,
- Une stabilisation du nombre de couples sans enfants,
- Une diminution du nombre de couples avec enfants,
- Une très légère baisse du nombre de familles monoparentales.

A Barbezieux entre 1999 et 2008 :

- Le nombre de familles sans enfants augmente,
- Le nombre de famille avec un ou plusieurs enfants diminue.

*Insee, RP 1999 et RP 2008 - exploitations complémentaires*



Sur la question des structures familiales, la commune de Barbezieux connaît des évolutions qui se vérifient au niveau national et qui entraînent **une diminution progressive du nombre de personnes par ménage** :

- **augmentation du nombre de personnes vivant seul** (choix individuel, situation de veuvage, couple divorcé, jeunes,...),
- **Moins d'enfants par ménage,...**

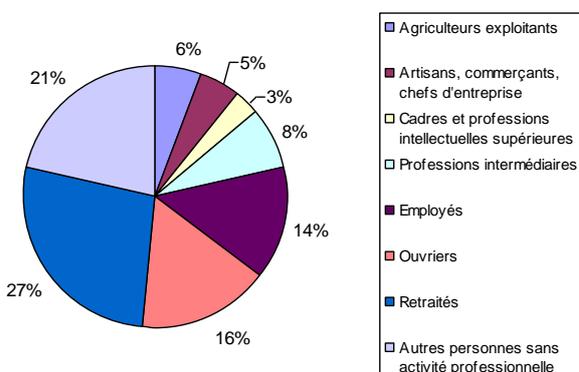
**La diversité de ces situations a pour conséquence une diminution globale du nombre de personne par ménage.**

*Insee, RP 1999 et RP 2008 - exploitations complémentaires*

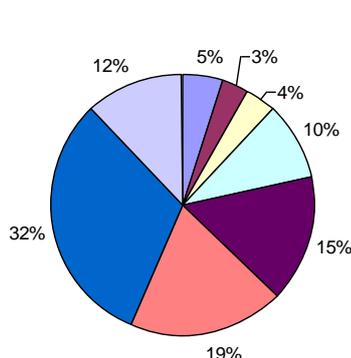
### I.1.3.5 – niveau de vie des ménages – population active

#### A l'échelle du Canton de Barbezieux

**Canton de Barbezieux - population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 1999**



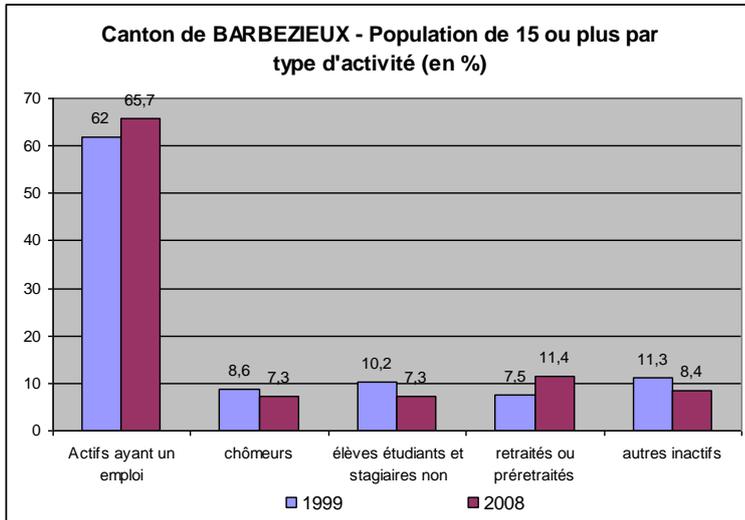
**Canton de Barbezieux - population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008**



*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*

Entre 1999 et 2008, on note :

- Une augmentation de la part des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires, des employés et des ouvriers,
- Une diminution de la part des agriculteurs, des artisans, commerçants et chefs d'entreprise,
- Une forte augmentation de la part des retraités.



Entre 1999 et 2008, à l'échelle du canton, on note :

- une augmentation de la part des actifs ayant un emploi ;
- une augmentation de la part des retraités ;
- une diminution de la part des chômeurs ;
- une diminution de la part des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés.

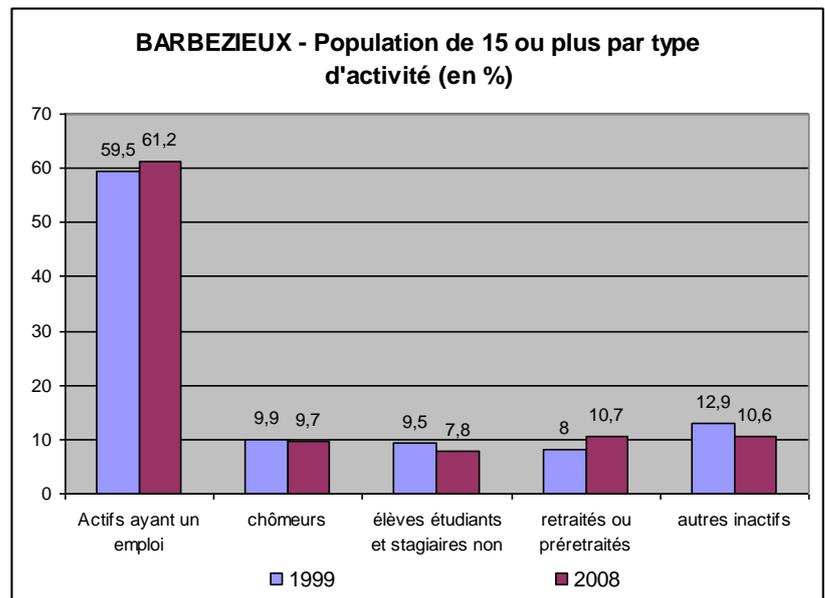
*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*

### A l'échelle de la commune de Barbezieux

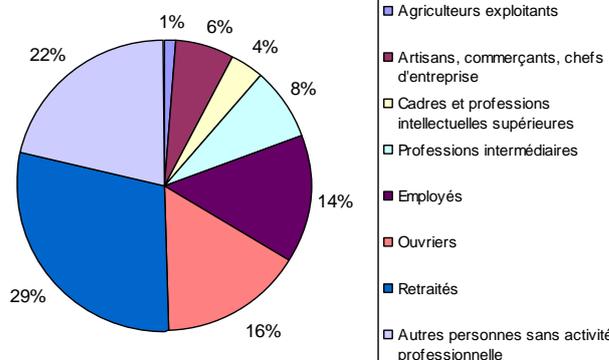
Entre 1999 et 2008 à Barbezieux, on note :

- Une augmentation de la part des actifs ayant un emploi ;
- Une augmentation de la part des retraités ;
- Une diminution de la part des élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés ;
- Une faible diminution de la part des chômeurs.

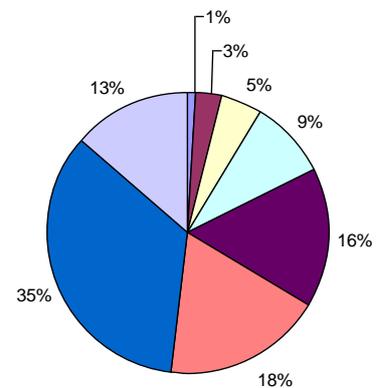
*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*



### BARBEZIEUX - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 1999



### BARBEZIEUX - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle en 2008

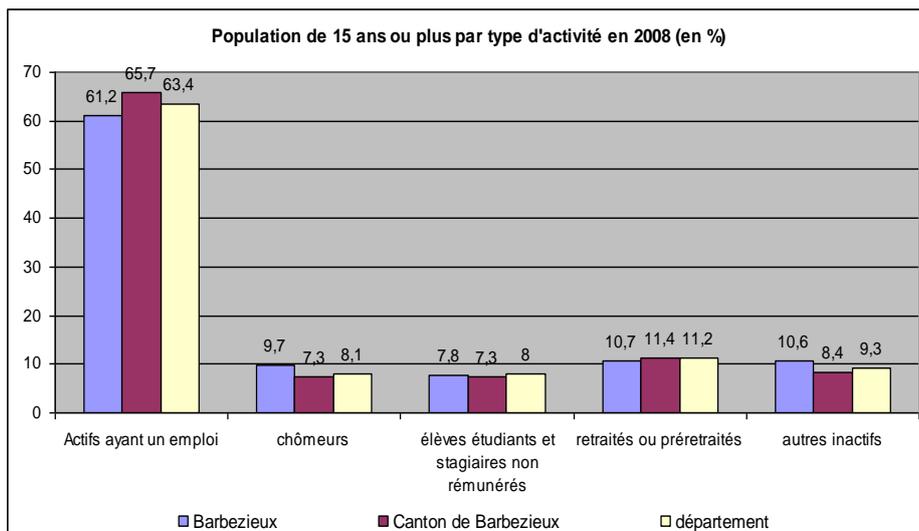


*Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations complémentaires*

Entre 1999 et 2008, à Barbezieux, on constate :

- Une diminution de la part des artisans, commerçants et chefs d'entreprise sur Barbezieux,

- Une augmentation de la part des ouvriers, des employés, des professions intermédiaires ainsi que des cadres et professions intellectuelles supérieures,
- Une forte augmentation de la part des retraités.



En 2008, on relève :

- une part des actifs ayant un emploi plus faible à Barbezieux qu'à l'échelon cantonal et départemental ;
- une part de chômeurs plus importante à Barbezieux qu'aux deux autres échelons ;
- une part des retraités plus faible.

*Insee, RP 1999 et RP 2008 exploitations complémentaires*

CONSTATS	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>- La commune de Barbezieux compose ainsi la moitié de la population du canton de Barbezieux, et plus le quart de la population de la CdC4B.</li> <li>- Les derniers recensements réalisés par la commune font état d'une <b>augmentation de la population depuis 2007 avec un nombre d'habitants établi à 4727 pour 2009.</b></li> <li>- La variation annuelle négative de la période 1999-2007 s'explique par un solde naturel de plus en plus négatif et une stagnation du solde migratoire.</li> <li>- On assiste donc à un <b>vieillessement de la population de Barbezieux.</b> La part des plus de 60 ans dans la population de Barbezieux est plus élevée que les moyennes nationale et intercommunale.</li> <li>- On constate une <b>diminution permanente du nombre de personnes par ménage</b> à Barbezieux Cette diminution s'explique par l'augmentation du nombre de personnes âgées et par les phénomènes de décohabitation et d'évolution des structures familiales (personnes seules, couples séparées,...).</li> <li>- L'emploi se répartit de façon non homogène sur le territoire de la communauté de communes. <b>Barbezieux rassemble 45% des emplois du territoire</b> et enregistre une augmentation de la part des actifs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Offrir une réponse adaptée au phénomène de vieillissement de la population :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Répondre aux nouveaux besoins en termes de services (notamment à domicile), de structures d'accueil et d'accessibilité, en particulier dans le centre-ville.</li> <li>o Intégrer dans la réflexion sur l'habitat les prochaines disponibilités provoquées par le départ des personnes les plus âgées (qui constituent une part importante des propriétaires vivant seuls ou à deux dans de grands logements).</li> </ul> </li> <li>- <b>Favoriser le renouvellement générationnel en encourageant l'arrivée des jeunes ménages sur la commune :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>o Profiter des opportunités nées de la situation géographique de la commune (proche de Cognac et d'Angoulême).</li> <li>o Encourager la construction ou permettre la réhabilitation de logements aptes à accueillir des familles avec enfants.</li> <li>o Adapter les équipements aux besoins futurs.</li> </ul> </li> <li>- <b>Générer une réponse à la diminution de la taille des ménages en développant une offre plus adaptée en termes de logement, notamment en intervenant sur le logement vacant du centre-ville.</b></li> </ul>

## I.1.4 - Analyse du parc de logements et de l'habitat

### I.1.4.1 – Les évolutions du parc de logement

#### A l'échelle des communautés de la CdC 4B

Le territoire de la CdC 4B compte environ 10700 logements en 2007 (8253 pour la CdC 3B sud Charente et 2432 pour le Blanzacais) pour 9000 ménages (7000 présents sur la CdC 3B et 2000 au Blanzacais). Les chiffres du logement enregistrent une hausse de 40% par rapport à 1968, et de 13% par rapport à 1990.

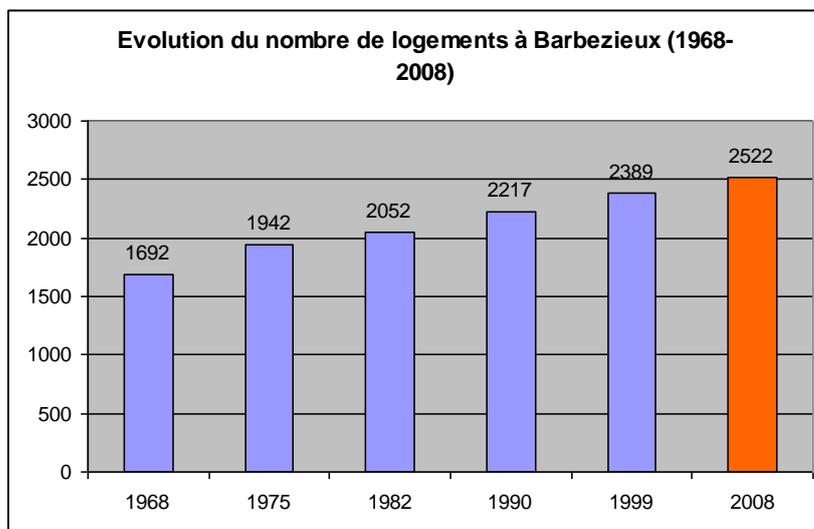
Cette hausse est d'autant plus significative que parallèlement, la population a diminué de 8% depuis 1968 et n'a augmenté que de 1% entre 1990 et 2010.

On compte un peu moins de 1000 logements vacants et 700 résidences secondaires ou logements occasionnels sur l'ensemble du futur territoire intercommunal. Depuis vingt ans, les parts des résidences principales (85%), secondaires (6,5%) et vacantes (8,5%) sont stables. Le territoire parvient à garder sa population locale, réalité qui se vérifie par l'ancienneté des ménages.

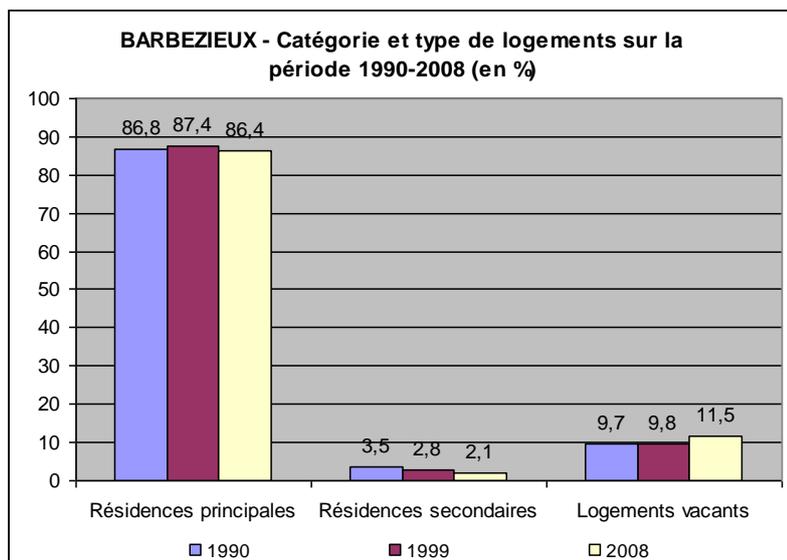
#### A l'échelle de la commune de Barbezieux

On constate une augmentation régulière du nombre de logements à Barbezieux

En 2008, le nombre de logements atteint 2522. Ce chiffre prend en compte les résidences principales, les résidences secondaires et logements occasionnels, et les logements vacants.



*Evolution de la structure du parc de logements 1990-1999-2008, commune, INSEE, RGP*



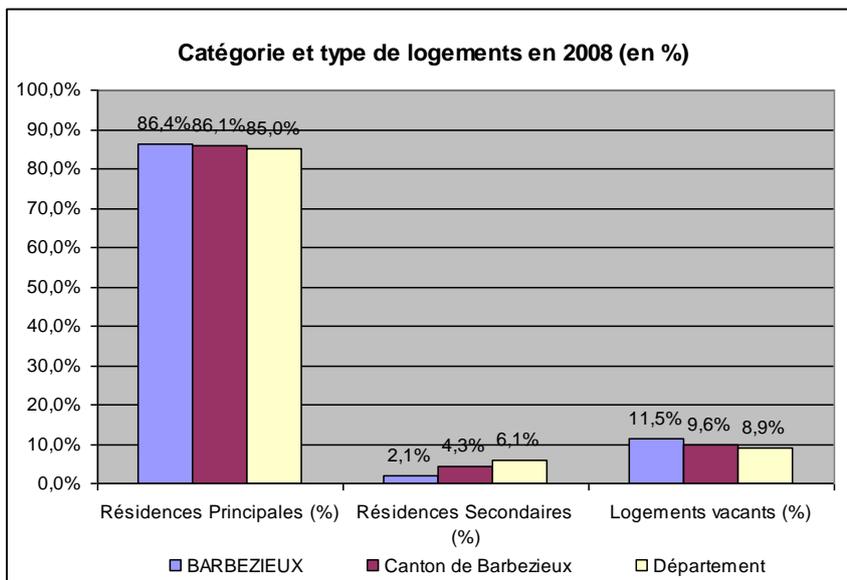
A Barbezieux entre 1990 et 2008, on note :

- une évolution assez régulière de la part des résidences principales ;
- une diminution de la part des résidences secondaires ;
- une augmentation de la part des logements vacants.

*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*

	Résidences Principales (%)	Résidences Secondaires (%)	Logements vacants (%)
2008			
<b>BARBEZIEUX</b>	<b>86,4%</b>	<b>2,1%</b>	<b>11,5%</b>
Canton de Barbezieux	86,1%	4,3%	9,6%
Département	85,0%	6,1%	8,9%

*Comparaison de la structure du parc de logements en 2008, commune, canton, Département, INSEE, RGP*



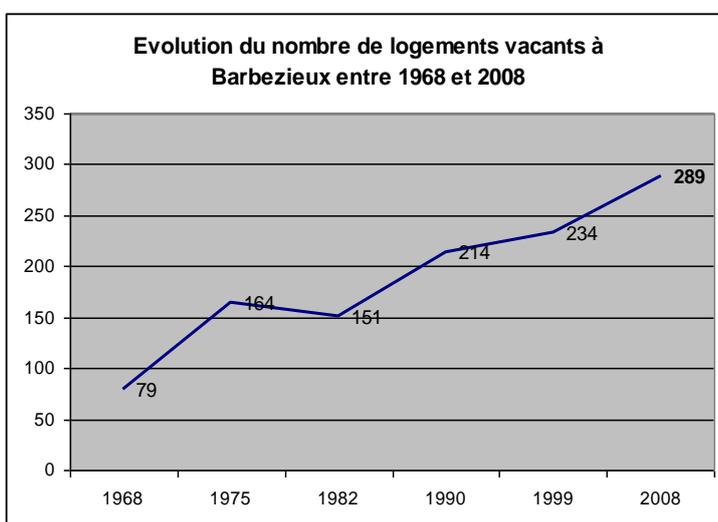
La comparaison avec les échelons cantonal et départemental en 2008 montre :

- une part moins importante des résidences principales et des résidences secondaires à Barbezieux ;
- une part plus importante des logements vacants à Barbezieux.

**Un réservoir de logements vacants (à mettre en corrélation avec la forte proportion de logements anciens, situés dans le bourg, et du manque de confort de certains logements**

*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*

### I.1.4.2 – La vacance - l'âge des immeubles et niveau de confort



Après une forte augmentation entre 1968 et 1975, le nombre de logements vacants à Barbezieux diminue légèrement jusqu'en 1982.

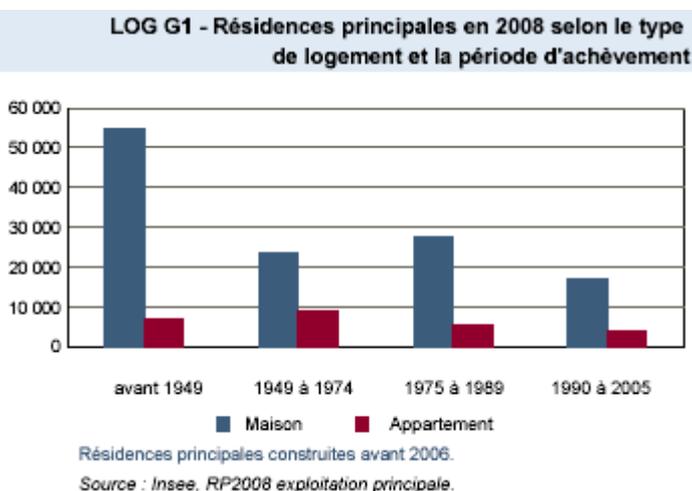
Depuis cette date, l'augmentation de la vacance est régulière. Elle atteint 289 logements en 2008.

En 2008, la part des logements vacants dans le parc total atteint 11,5%.

*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*

La part de logements vacants se maintient autour de 10 % du parc. Ceci témoigne de la non-réappropriation du bâti ancien auquel est privilégié le recours à la construction neuve.

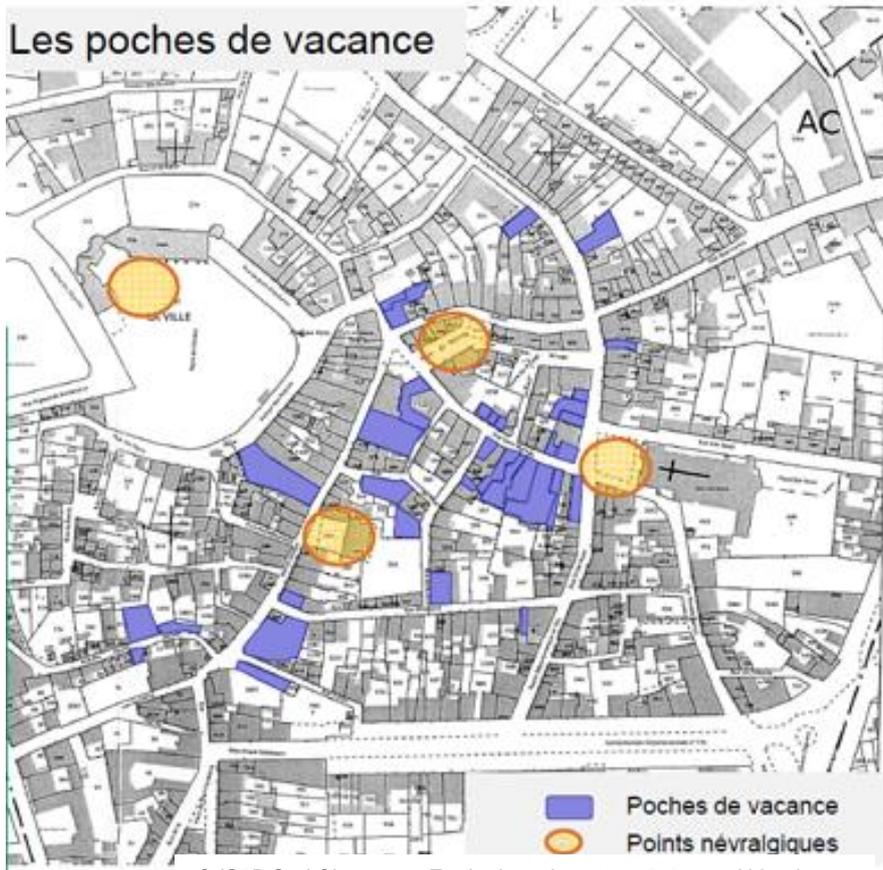
**L'importance du parc ancien explique l'augmentation du nombre de logements vacants, la vacance se situant de façon générale dans les logements anciens dont le niveau de confort et d'équipements ne correspond plus aux besoins actuels.**



En 2008, la part des résidences principales ayant été construites avant 1949 dépasse les 49%

**Plus des 2/3 du parc des résidences principales de la commune date d'avant 1975.**

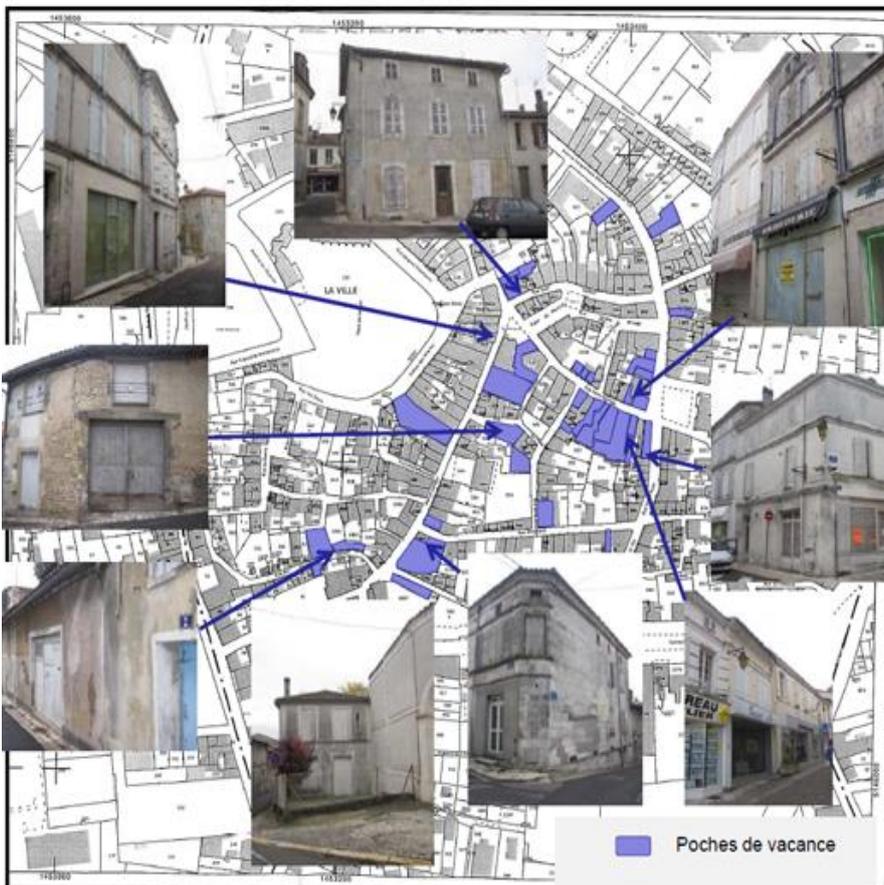
La ville de Barbezieux abrite un parc de logements anciens important. La majorité de ces logements anciens est située dans le centre de la ville, là où se situent principalement les logements vacants. **Les efforts consacrés à la diminution de la vacance devront intégrer la nécessité d'intervenir sur la réhabilitation d'un certain nombre de logements anciens du centre ville.**



CdC3B Sud Charente – Etude de cadrage 21-03\_2011 - Urbanis

Une étude réalisée en 2011 pour le réaménagement de la place du château localise l'emplacement des logements vacants en centre ville.

L'étude fait apparaître un nombre important de logements vacants dans les rues Saint-Mathias, Marcel Jambon ou encore dans la rue de l'Hôpital.



CdC3B Sud Charente – Etude de cadrage 21-03\_2011 - Urbanis

Une des causes principales de la vacance est due à un phénomène qui n'est pas spécifique à Barbezieux, à savoir la problématique de l'accès au logement.

Les modes d'organisation traditionnels fonctionnaient généralement avec une seule famille qui gérait le commerce du rez-de-chaussée et résidait dans les étages directement supérieurs.

Dans ce système, les résidents accédaient au logement par des issues situées à l'intérieur du commerce.

Ce modèle d'organisation créé aujourd'hui des problèmes pour accéder au logement des étages, et contribue à maintenir un taux de vacance élevé.

### I.1.4.3 – Bilan de l’OPAH

**Rappel des objectifs de l’OPAH-RR - Source : Bilan des 2 ans de suivi-animation de l’OPAH RR des 3B Sud Charente**

L’Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat de Revitalisation Rurale (OPAH-RR) a été lancée sur le territoire des 37 communes de la CDC 3B Sud-charente, le 29 janvier 2008 pour une durée de 5 ans. Des objectifs qualitatifs ont été définis en fonction du type de propriétaires concernés.

Les objectifs quantitatifs pour les cinq ans d’OPAH-RR, sont de réhabiliter : **120** logements locatifs, **280** logements de propriétaires occupants.

L’OPAH-RR n’a pas pour vocation unique d’aider les propriétaires occupants ou bailleurs à réhabiliter leur logement, elle s’insère dans une véritable démarche de projet de revitalisation du territoire au travers de quatre grands axes :

<p><i>Le développement des communes et des services de proximité</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Promouvoir et réaliser des documents d’urbanisme.</li> <li>· Diversifier le parc de logements sociaux publics.</li> <li>· Contrôler la mise aux normes de l’assainissement.</li> <li>· Développer de l’offre en service d’accueil de la petite enfance.</li> <li>· Développer le parcours résidentiel senior.</li> </ul>	<p><i>L’embellissement des bourgs et de valorisation du patrimoine</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Rendre les bourgs plus attractifs.</li> <li>· Valoriser et renforcer l’identité du territoire à l’échelle du Pays.</li> <li>· Mettre en place une action façade sur le centre-ville de Barbezieux</li> </ul>
<p><i>Le développement économique et commercial du territoire</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Accompagner la modernisation des enseignes et devantures commerciales.</li> <li>· Mettre en place une OUC (Opération Urbaine Collective).</li> <li>· Développer l’offre d’accueil d’entreprises.</li> <li>· Favoriser l’accueil des demandeurs d’emploi.</li> <li>· Compléter la couverture haut débit.</li> </ul>	<p><i>Le développement du tourisme, des structures culturel les et de loisirs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Poursuivre la démarche de « village étape » pour Barbezieux</li> <li>· Développer des actions permettant de créer un lien entre les communes</li> <li>· Promouvoir l’aménagement de la forêt</li> <li>· Développer et conforter les structures de loisirs et culturelles</li> </ul>

**Bilan de l’OPAH-RR - Source : OPAH-RR des 3B Sud-Charente – Bilan après 3 ans et demi d’opération – réunion du 06 octobre 2011. –Urbanis, CDC 3B Sud Charente.**

183 dossiers constitués

166 logements agréés

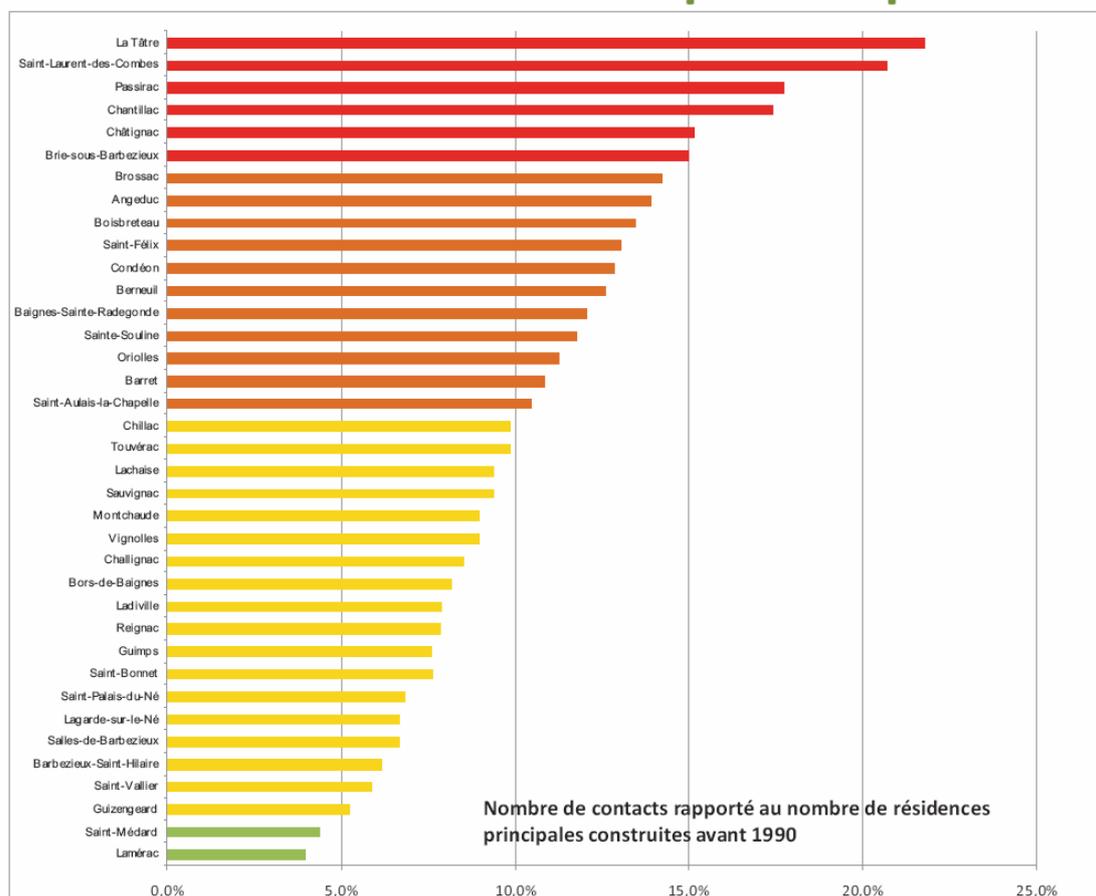
3,1 millions d’euros de retombées économiques

Des relais locaux efficaces

- 53% émanent des Mairies, du SPANC ou de la CDC
- 19% proviennent du travail de communication et d’animation d’Urbanis

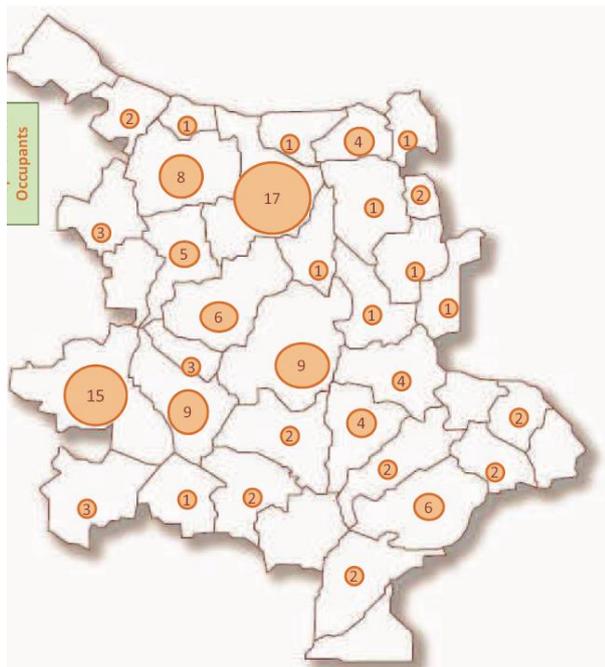
<b>Nombre de projets agréés</b>	<b>166</b>
Propriétaires occupants	122
Propriétaires bailleurs	44
<b>Montant total des aides engagées</b>	<b>1 357 029 €</b>
ANAH	990 535 €
CDC des 3B Sud Charente	279 114 €
Conseil Général	87 380 €

## Une OPAH-RR de plus en plus visible



## Nombre de projets ayant fait l'objet d'un accord de financement.

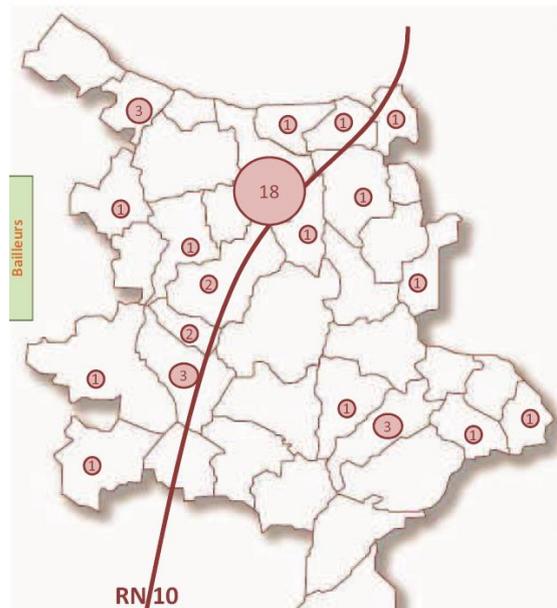
Dossiers agréés du 28 janvier 2008 au 27 juillet 2011



Données semestrielles

- 14 dossiers ont été déposés
- les dossiers agréés concernent principalement des travaux d'assainissement et d'économie d'énergie
- 3 dossiers FART déposés

## Nombre de logements locatifs ayant fait l'objet d'un accord de financement du 28 janvier 2008 au 27 juillet 2011



De nouvelles règles de l'ANAH qui limitent les projets :

- seuls les logements « dégradés » peuvent être subventionnés
  - les projets dans les hameaux ne sont plus possibles
  - subventions moins incitatives
- moins de projets seront recevables  
8 avis préalables présentés à l'ANAH → 5 sont recevables

### Résultats de l'OPAH pour la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire :

Le rythme de progression de la vacance sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire est particulièrement important. Le nombre de logements vacants est ainsi passé de 214 en 1990 à 289 (11,5% du parc) en 2008. Sur 19 années pleines, on calcule une augmentation moyenne de 4 logements par an dans le parc des logements vacants sur la commune.

**Le lancement de l'OPAH à l'échelle intercommunale a permis de ralentir le rythme de progression de la vacance sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire.**

Les résultats sur la période 2008-2012 sont les suivants :

Année	Logements sortis de la vacance sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire	créations de logements (transformation d'usage ou division dans un immeuble)
2008	2	
2009	6	+ 2
2010	1	+ 3
2011	1	+ 1
2012	3 (déposés à l'ANAH mais pas encore agréés) Perspective 2012 : 3 logements	

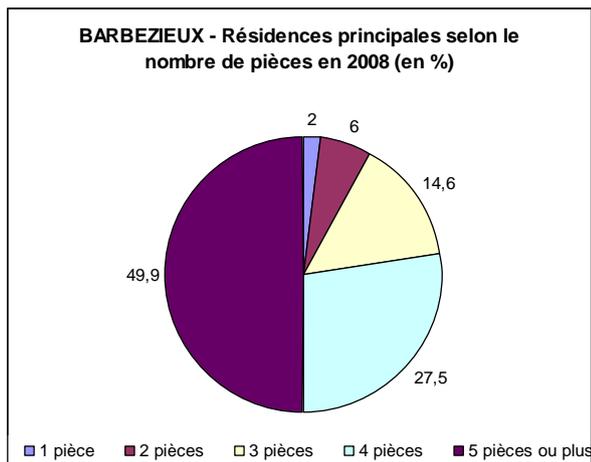
Les transformations d'usage correspondent à des immeubles qui n'avaient pas un usage d'habitation (grange, garage, local commercial,...) avant intervention.

Les divisions dans un immeuble correspondent à des immeubles composés généralement d'un seul logement sur plusieurs niveaux (vacants depuis longtemps) dans lequel ont été créés plusieurs logements.

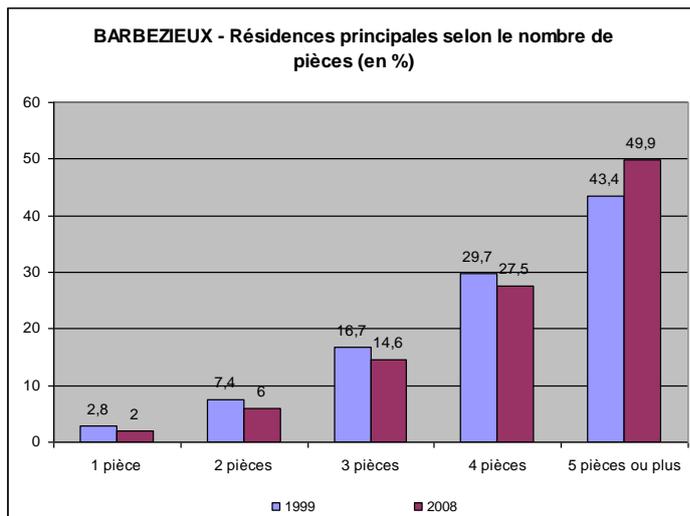
Les sorties de vacance dans le cadre de l'OPAH ne correspondent pas à l'ensemble des sorties de vacance sur la période indiqué puisqu'un nombre de logements peuvent être remis sur le marché sans passer par les aides de l'OPAH.

Le tableau précédent nous permet de définir un rythme de sortie de vacance pour les logements concernés sur la commune de Barbezieux. **Ainsi, sur la période 2008-2012, environ 13 logements sont sortis de l'état de vacance grâce à l'intervention de l'OPAH.**

### I.1.4.4 – Taille des logements



Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales



En 2008, la part des résidences principales composées de 5 pièces ou plus est de 50%. Le nombre de résidences principales composées au maximum de 3 pièces représentent autour de 23 % du parc des résidences.

**Barbezieux abrite donc principalement des résidences destinées à accueillir des ménages avec au moins un enfant.**

Les évolutions constatées entre 1999 et 2008 montrent que ce sont principalement ces grandes résidences principales qui sont recherchées. A l'inverse, le nombre de résidences comprenant moins de 4 pièces diminue. **Ces chiffres sont à mettre en relation avec l'arrivée de nouvelles familles avec enfants.**

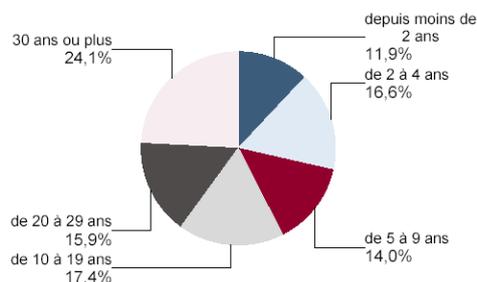
### I.1.4.5.- Stabilité résidentielle

A Barbezieux en 2008, plus de 24 % des ménages occupaient leur logement depuis 30 ans ou plus.

Plus de 57 % des ménages occupaient leur logement depuis dix ou plus.

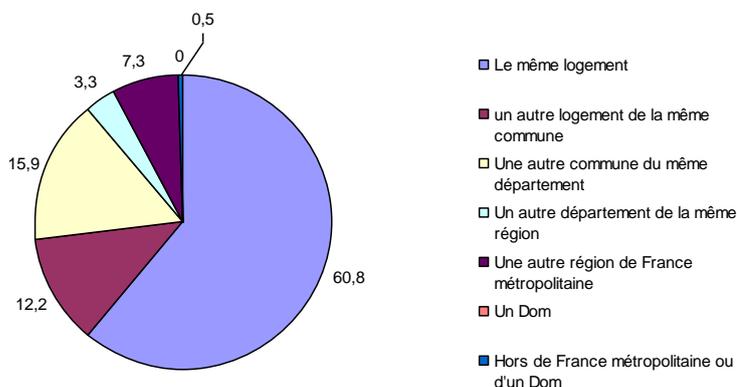
**La commune connaît une importante stabilité résidentielle.**

### LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2008

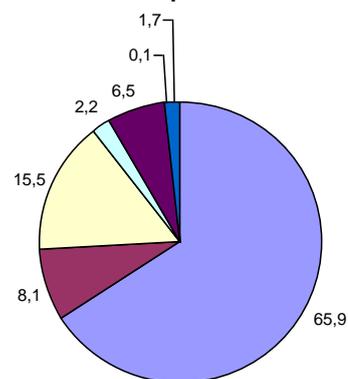


Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

### Barbezieux - Lieu de résidences 5 ans auparavant



### Département - Lieu de résidences 5 ans auparavant



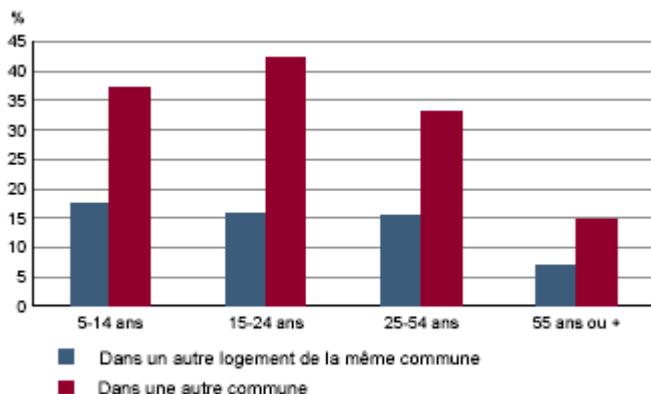
Insee, RP 2008 exploitations principales

En 2008, on note pour Barbezieux :

- Une part moins importante de personnes qui occupaient le même logement 5 ans auparavant comparé à l'échelon départemental ;
- Une part plus importante de personnes qui occupaient un autre de la même commune qu'à l'échelle départementale.

En 2008, la part des personnes qui vivaient dans le même logement est importante. **Cet attachement résidentiel peut être élargi à un attachement communal puisque plus de 12% des personnes en 2008 vivaient cinq auparavant dans un autre logement de Barbezieux.**

**POP G3 - Part en 2008 des personnes qui résidaient dans un autre logement 5 ans auparavant selon l'âge**



Source : Insee, RP2008 exploitation principale.

En 2008 à Barbezieux, près de 15% des 55 ans et plus résidaient dans une autre commune 5 ans plus tôt.

Pour les 15-24 ans, cette part s'élevait en 2008 à plus de 40 %. Cela s'explique notamment par la mobilité obligatoire des étudiants pour l'accomplissement des études.

**En 2008 à Barbezieux, plus de 30 % des 25-54 ans résidaient dans une autre commune cinq ans plus tôt.**

La stabilité résidentielle est très marquée sur les grands logements. Le nombre moyen de pièces par logement pour les ménages ayant emménagé 10 ans ou plus avant le recensement de 2008 est de 4,7.

**Les ménages occupant de grands logements y restent : famille avec enfants, couples vieillissants dont les enfants sont partis mais qui habitent toujours dans leur logement...**

### 1.1.4.6 – Type de logement – parc locatif – logements aidés

#### A l'échelle des communautés de communes des 4B

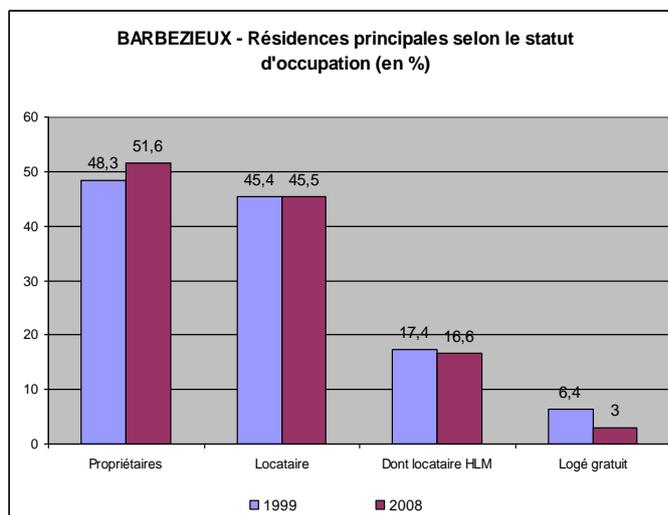
En 2007, les habitants occupent leurs logements depuis 20 ans en moyenne et 72% en sont propriétaires. Ce nombre est en progression par rapport à celui des locataires, qui décroît. La part du locatif reste tout de même importante compte tenu du milieu rural. Là encore, les situations varient selon les communes. Par exemple, seuls 51% des ménages de Barbezieux sont propriétaires de leur résidence principale, 56% à Blanzac, contre 78% à Brossac ou 83% à Vougezac. Ces variations correspondent au niveau d'attractivité des pôles urbains comme Barbezieux.

Le parc immobilier date pour une forte propension d'avant 1949 et est pour l'essentiel constitué de maisons. C'est dans la CdC 4B que l'on trouve le plus d'appartements (11% de son parc immobilier contre 4% au Blanzacais). C'est aussi dans cette communauté de communes qu'a été construite une grande partie des logements sociaux : **sur les 475 logements HLM, 441 se situent sur le territoire de la CdC 4B. Barbezieux seule en compte 365, soit plus des trois quarts.** Le quart restant se trouve dans les chefs-lieux de cantons, ce qui n'assure qu'une faible mixité sociale sur l'ensemble du territoire et limite les dynamiques migratoires hors des centres urbains.

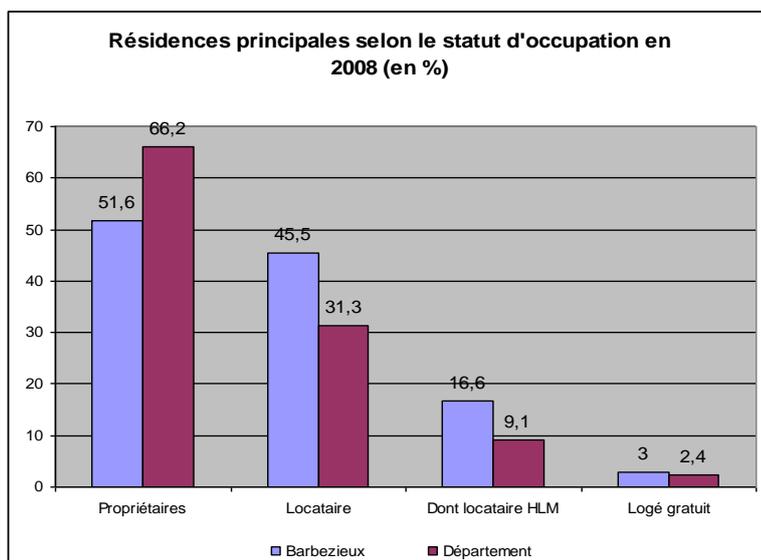
#### A l'échelle de la commune de Barbezieux

A Barbezieux entre 1999 et 2008, on relève :

- une hausse de la part des propriétaires (+ 3,3 points) ;
- la stabilité de la part des locataires ;
- une baisse sensible de la part des locataires HLM.



Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales



La comparaison entre les statuts d'occupation à l'échelle du département et de la commune de Barbezieux en 2008 montre :

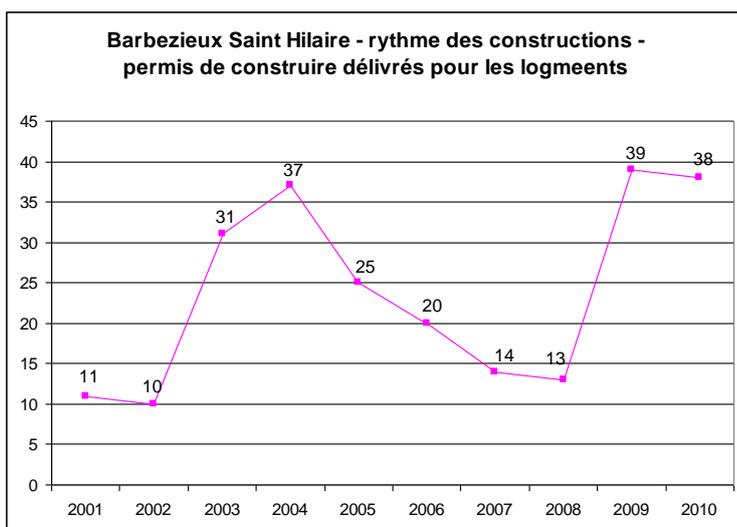
- une part plus importante de propriétaires à l'échelle du département ;
- une part plus importante de locataires à l'échelle de la commune, notamment HLM.

*Insee, RP 1999 et RP 2008, exploitations principales*

### I.1.4.7. –Besoins répertoriés en matière d'équilibre social de l'habitat

Barbezieux connaît un phénomène de vieillissement avec aujourd'hui 32,4% de sa population qui a plus de 60 ans. A l'inverse, on constate une diminution de la part des moins de 45 ans sur la commune.

Le phénomène de décohabitation s'apprécie à l'échelle de la commune. Toutes les catégories d'âge sont concernées et l'on table aujourd'hui sur un nombre moyen de 2 personnes par ménage.

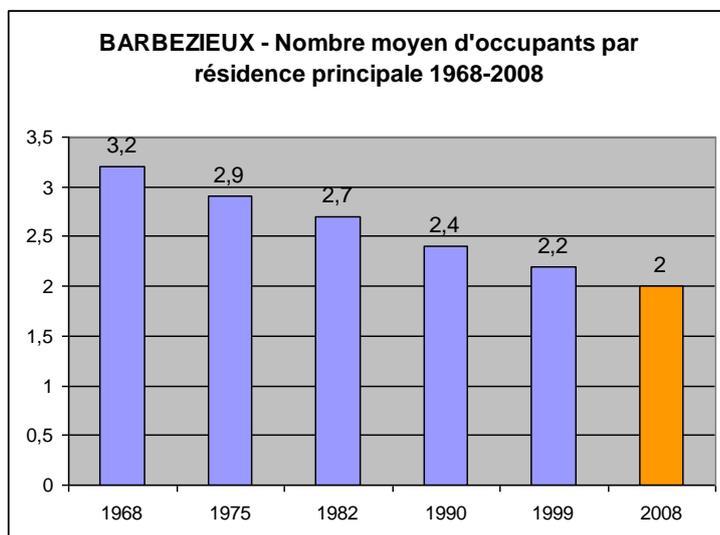


Barbezieux se fixe comme objectif de provoquer le retour des jeunes ménages sur la commune. Les programmes de logements tels que celui de la Picauderie visent notamment à assurer l'accueil de ce type de population.

**Environ 24 PC par an en moyenne entre 2001 et 2010.**

**Une accélération du rythme de construction ces 2 dernières années.**

*Source : SITADEL*



Les chiffres relatifs aux évolutions démographiques des dernières décennies exposent un phénomène de desserrement des ménages.

Malgré cela, les projections en matière d'évolution sociale prédisent une stabilisation du nombre de personnes par ménage autour de 2.

En effet, dans le cas de Barbezieux, **le phénomène de vieillissement de la population qui entraîne une diminution du nombre d'occupants de résidences principales devrait être compensé par l'arrivée de jeunes familles avec enfants sur la commune.**

## I.1.4.8 – Objectifs quantitatifs et qualitatifs de production de logements

### LE CALCUL DU POINT MORT :

Le « point mort » représente le nombre de logements à construire, nécessaire au maintien de la population à son niveau actuel.

3 phénomènes entrent en compte pour l'évaluation du « point mort » :

- la variation des résidences secondaires
- la variation du parc de logements vacants (réserve de logements)
- le desserrement des ménages

### Point mort pour 2022 :

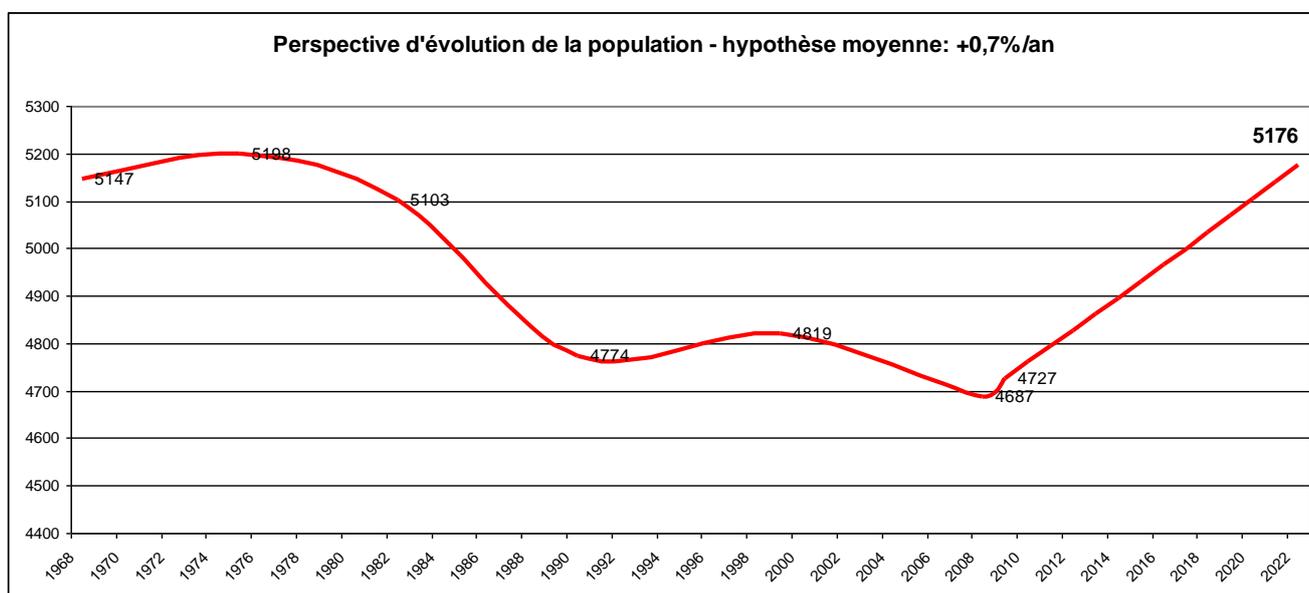
Besoins	Nombre de logements à produire
Variation du parc de résidences secondaires 2012-2022	Tendance stable
Variation du parc de logements vacants (2012-2022) si aucune action n'est menée. (sur la base des tendances observées sur les deux dernières périodes intercensitaires 1990-2008)	+40 logements (soit 4 logements vacants supplémentaires/an)
Actions lancées de résorption des logements vacants – résultats de l'OPAH sur la période 2008-2012	13 logements sortis de la vacance Moyenne de 3,25 logements/an
Variation du parc de logements vacants avec prise en compte des actions de l'OPAH	Estimation de 33 logements sortis de la vacance pour 2012-2022 Soit une variation de logements vacants pour 2012-2022 de : + 7 logements vacants
Desserrement des ménages	+ 0 logement
Point mort 2022 : sur la base de 2 personnes/ ménage en 2007 et en 2022.	+ 7 logements

## **LA POPULATION DE LA COMMUNE DE BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE A L'HORIZON 2022**

### Scénario 1

Hypothèse moyenne : (sur la base du taux de variation annuel moyen : +0,7%)

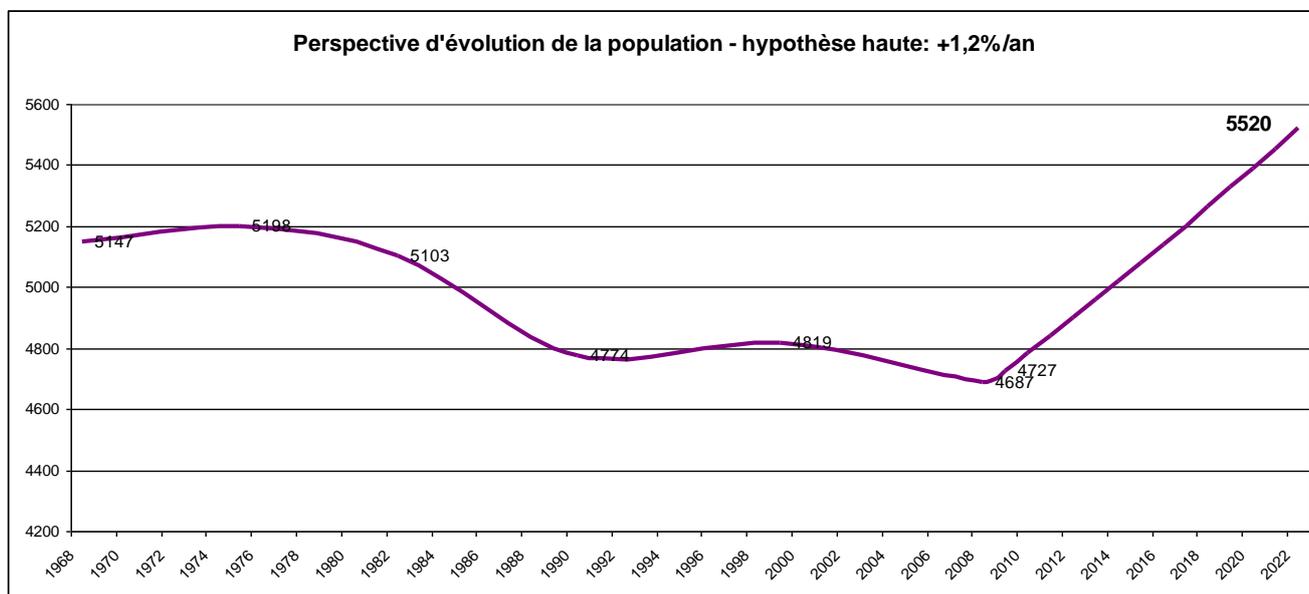
**5176 habitants en 2022**



## Scénario 2

Hypothèse haute: (sur la base du taux de variation annuel moyen : +1,2%)

### 5502 habitants en 2022



	Scénario 1 : Hypothèse basse +0,7% par an	Scénario 2 : Hypothèse haute +1,2% par an
Effet démographique 2012-2022	+ 349 hab.	+621 hab.
Population de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire en 2022	5176	5520

	Scénario 1 : Hypothèse basse +0,7% par an	Scénario 2 : Hypothèse haute +1,2% par an
« Point mort »	+ 7 logements	
Nombre de logements à produire 2012-2022 (effet démographique seul*)	175	310
Total logements à produire	182	317
Nombre de logements à produire/an	18	31

\* sur la base du taux d'occupation de 2 personnes/ménage

Le retour d'un solde migratoire positif stimulé par l'arrivée de jeunes ménages ainsi que les perspectives quant à une évolution à la hausse du solde naturel laissent prédire une augmentation de la population dans les prochaines années.

**Aux vues des dernières évolutions et en prenant en compte les perspectives d'accueil de jeunes ménages dans les prochaines années, le scénario d'une variation annuelle de population de + 1,2 % / an est retenu. Sur cette base, la population de Barbezieux pour 2022 est estimée à 5520 habitants.**

**L'habitat : Objectifs de production de logements et scénarios démographiques**

	<b>Scénario sur la base d'un taux de variation annuel moyen de + 1,2 %</b>
« Point mort »	+ 7 logements
Effet démographique 2009-2022	+ 793 hab.
Effet démographique 2012-2022	+ 621 hab.
Nombre de logements à produire 2012-2022* (effet démographique seul) * sur la base de 2 personnes/ménage	+ 310
Total logements à produire	+ 317
Nombre de logements à produire/an	31

**L'habitat : Besoins en surfaces urbanisables à l'échelle de la commune**

	<b>Scénario sur la base d'un taux de variation annuel moyen de + 1,2 %</b>	
Total logements à produire	+ 317 logements	
Nombre de logements pouvant s'insérer en zone U (dents creuses, délaissées,...)	Centre bourg et espace aggloméré attendant	113 (y compris UD « les Grollons »)
	+ Les Moreaux	4
	+ Chez Baron	6
	+ Chez Marot	4
	+ Chez Ponchet	1
	+ Saint-Hilaire	5
	+ Peugemard	3
	+ Chez Giraud-Xandeville	3
	<b>Total</b>	<b>146</b>
Nombre de logements à produire en zone 1AU	171	
Surfaces constructibles nécessaire sur la base de 14 logements / ha sans rétention foncière	12,3 ha	
Surfaces constructibles nécessaires sur la base de 14 logements/ha avec une rétention foncière de 20 %	<b>14,8 ha</b>	

CONSTATS	ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> <li>- On constate une augmentation régulière du nombre de logements à Barbezieux principalement due à l'augmentation du nombre de résidences principales.</li> <li>- <b>L'augmentation de la vacance est régulière. La plupart des logements vacants se trouvent dans le bâti ancien du centre.</b> Ceci témoigne d'une tension faible du marché du logement en centre bourg et de la non-réappropriation du bâti ancien auquel est privilégié un recours à la construction neuve.</li> <li>- <b>Les constructions les plus récentes sont en majorité de grande taille et destinées à accueillir des familles avec enfants</b> (ex : nouveau lotissement de la Picauderie).</li> <li>- La stabilité résidentielle est très marquée sur les grands logements : les ménages occupant de grands logements y restent.</li> <li>- Entre 2001 et 2010 ont été commencés environ 24 logements par an en moyenne. <b>Une accélération du rythme de construction ces 2 dernières années.</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Face au phénomène de diminution du nombre de personnes par ménages, la commune doit permettre le <b>développement d'une offre adaptée, notamment en faveur de l'installation des personnes âgées.</b></li> <li>- Face aux perspectives d'installation de nouvelles familles avec enfants, la commune doit : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maintenir une augmentation de l'offre en logements.</b></li> <li>- <b>Adapter l'offre aux besoins</b> des nouveaux habitants, à savoir des logements aptes à accueillir des familles avec au moins un enfant (ex : La Picauderie).</li> </ul> </li> <li>- Les efforts consacrés à l'offre de logements doivent <b>intégrer la problématique du logement vacant</b> et la nécessité d'intervenir sur la réhabilitation d'un certain nombre de logements anciens du centre ville.</li> </ul> <p><b>Aux vues des dernières évolutions et en prenant en compte les perspectives d'accueil de jeunes ménages dans les prochaines années, le scénario d'une variation annuelle de population de + 1,2 % / an est retenu.</b></p> <p><b>Sur cette base, la population de Barbezieux pour 2022 est estimée à 5520 habitants.</b></p>

## I.1.4.8 – Les densités des zones d’habitat

### LE CENTRE ANCIEN

- Un tissu dense avec de petites parcelles (100 à 400 m<sup>2</sup>) ;
- Une implantation du bâti structurant l’espace public ;
- Un réseau de voies diversifiées (boulevards, rues, venelles) ;
- Des constructions en mitoyenneté ;
- Des murs de clôture préservant l’intimité des jardins.



Chez Baron

### LE HAMEAU DE CHEZ BARON, LE BOURG DE SAINT-HILAIRE, LES HAMEAUX STRUCTURES

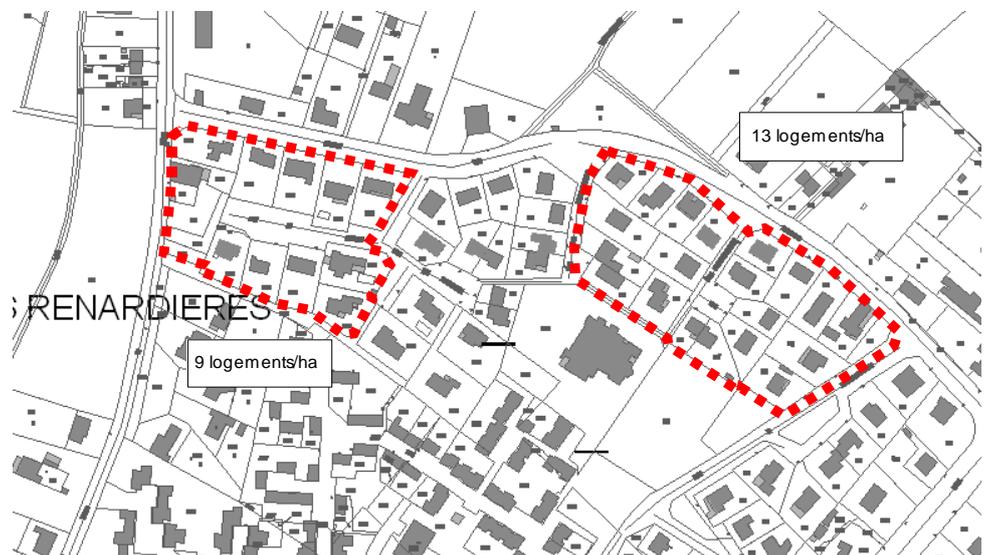
- Tissu moyennement dense ;
- Une implantation du bâti ancien structurant l’espace public ;
- Une voie centrale.



Saint-Hilaire

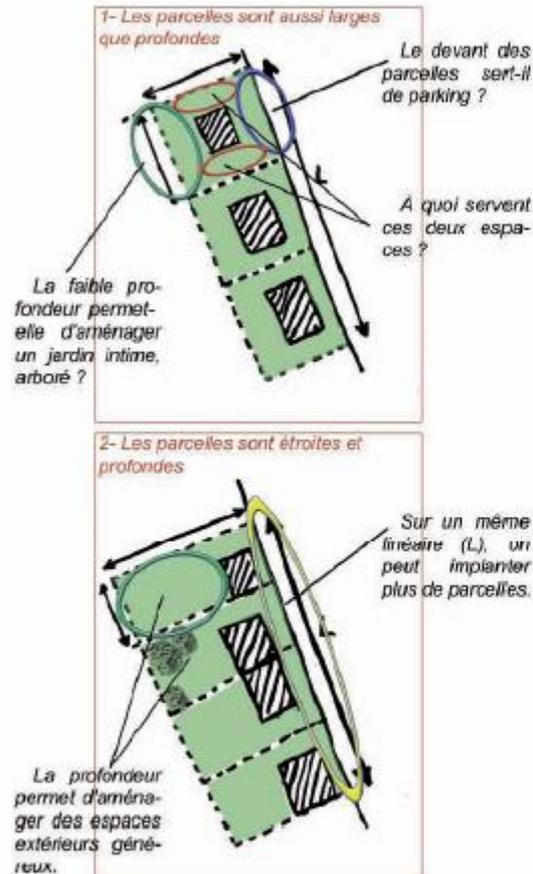
### LES FAUBOURGS ET ZONES D’EXTENSION URBAINE RECENTE

- Un tissu moins dense avec des parcelles de taille plus importante (700 à 1200 m<sup>2</sup>) ;
- Une implantation du bâti en retrait de la voie ;
- Un réseau de voirie homogène ;
- Des constructions rarement mitoyennes.



## LES ENJEUX DE LA DENSITE : UNE VALORISATION DU PARCELLAIRE :

### Réduire le linéaire... :



Une composition parcellaire en longueur permet de réduire le linéaire et offre des espaces extérieurs de plus grande qualité.

### - Une préservation du paysage

Une implantation plus "serrée" du bâti participe au maintien d'une continuité urbaine entre les quartiers anciens et les lotissements récents. En diminuant l'étalement, elle préserve un paysage de qualité.

### - Une source d'économie

Une implantation en bordure de parcelle permet de profiter pleinement de la surface du terrain.

L'implantation mitoyenne favorise une meilleure isolation (par la réduction des surfaces exposées aux vents) et une économie d'énergie. Elle préserve les ressources foncières de la commune.

Elle réduit le coût des infrastructures (réseaux).

### - Une réduction des vis-à-vis et une gestion d'un espace extérieur d'un seul tenant

La maison n'est plus sous le regard de tous les voisins.

Le bâtiment mitoyen peut servir d'écran visuel. La place libérée sur la parcelle permet des plantations plus denses.

### - Économie de voirie

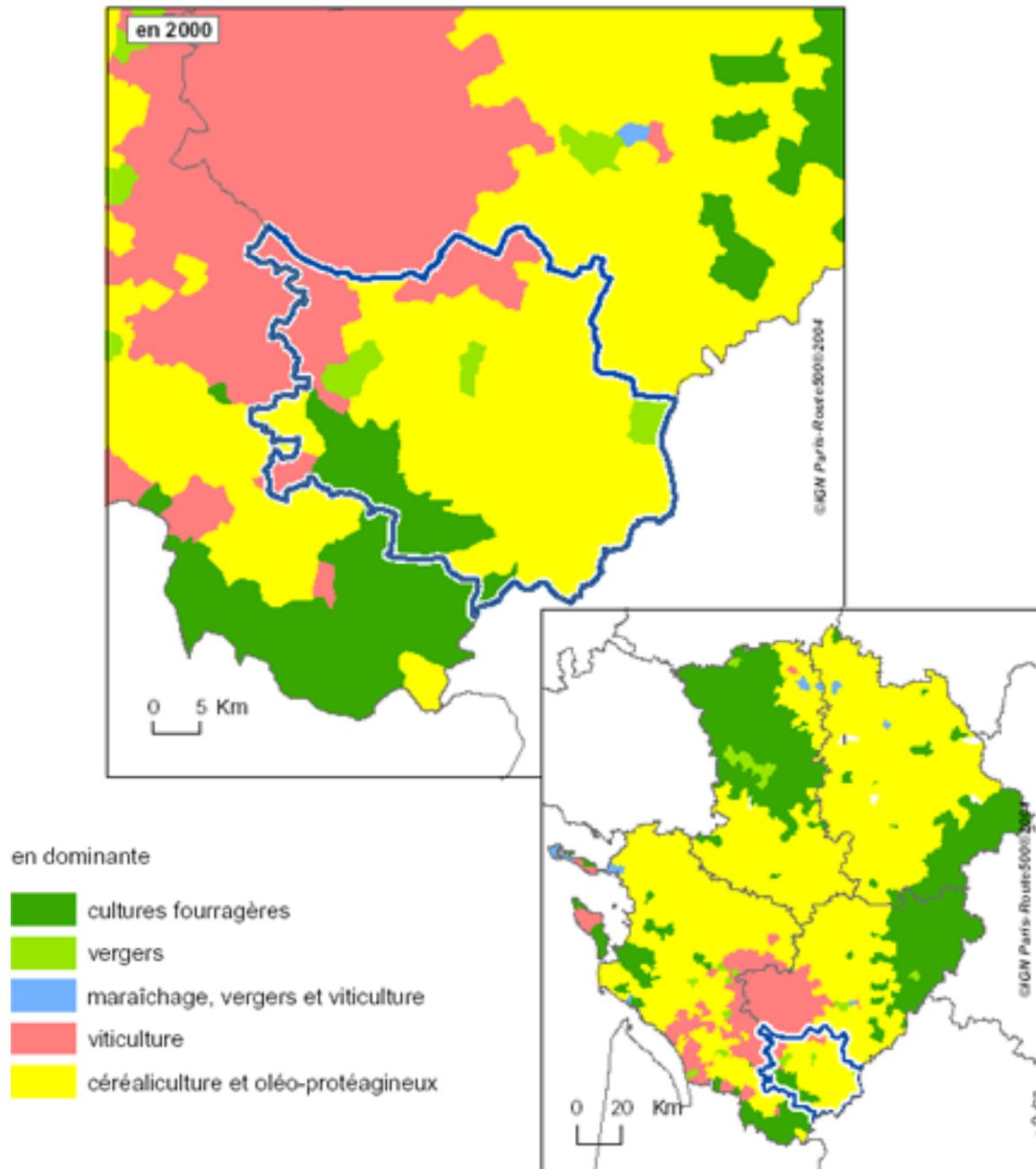
Les formes de parcelles allongées sont à privilégier car elles permettent une meilleure utilisation par le bâti, en produisant notamment une certaine cohésion urbaine (bâti plus resserré et mitoyenneté). Ces parcelles dites laniérées nécessitent également moins de voiries que des parcelles plus larges.

## I.1.5 - Les activités économiques

### I.1.5.1 – L'activité agricole

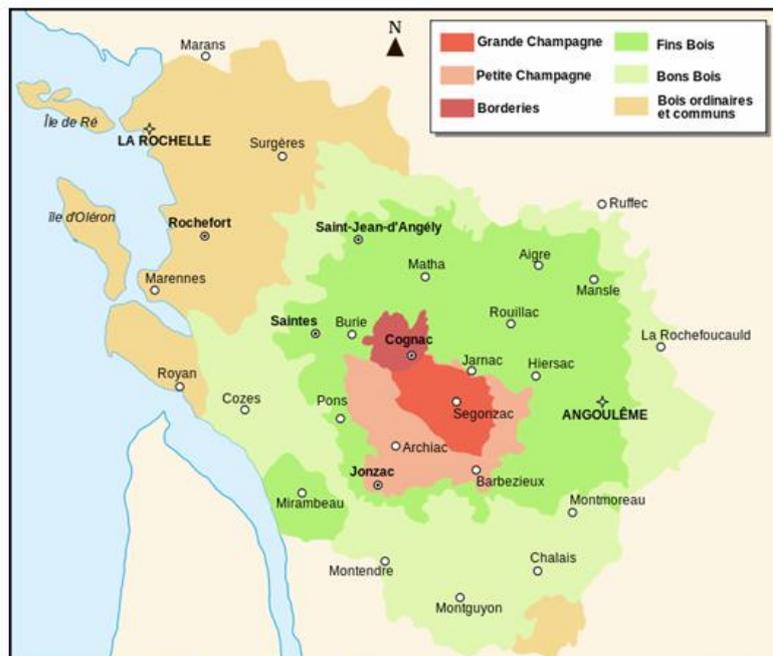
#### I.1.5.1.1 – Situation actuelle de l'activité agricole

##### La surface agricole utile – Pays sud-Charente



L'aire viticole du Cognac se diffuse au Sud de la région Poitou-Charentes. Le pays sud-Charente se situe à l'extrémité sud de cette aire d'influence de l'activité viticole du Cognac. La pénétration de l'activité viticole dans le territoire du pays sud-Charente s'effectue en grande partie à partir du canton de Barbezieux.

**La situation géographique particulière du canton de Barbezieux positionnée sur les franges Sud de l'aire d'influence viticole du Cognac explique la composition originale de l'activité agricole du territoire.** L'échelon intercommunal est ainsi marqué par une activité agricole diversifiée associant céréales et oléo-protéagineux, cultures fourragères, vergers, et viticulture.



Taille de cet aperçu : 705 × 600 pixels. Autres résolutions : 282 × 240 pixels | 564 × 480 pixels.  
Image en plus haute résolution (Fichier SVG, résolution de 999 × 850 pixels, taille : 163 Kio)

### Zone d'Appellation d'Origine

La commune de Barbezieux Saint Hilaire est située dans l'aire géographique des **Appellations d'Origine Contrôlées (AOC)** Beurre Poitou-Charentes, Beurre des Charentes, Cognac Petite Champagne et Pineau des Charentes.

La commune est également située dans les aires des **Indications Géographiques Protégées (IGP)** Agneau du Poitou-Charentes, Vin de Pays Charentais, Jambon de Bayonne et Veau du Limousin.

Les AOC Beurre Charentes-Poitou, Beurre des Charentes et Cognac ne font pas l'objet d'une délimitation à l'échelle de parcelles ou de sections cadastrales. Ainsi, toute la commune est potentiellement concernée par ces appellations. Il en est de même pour les IGP.

L'AOC Pineau des Charentes est différente toute la commune est potentiellement concernée

Toutefois, les parcelles utilisées pour cette production doivent faire l'objet d'une identification par les services de l'INAO. A ce jour quatre parcelles, représentant 2,2832 hectares plantés en vigne, sont identifiées sur la commune de Barbezieux Saint Hilaire et sont aptes à produire du Pineau des Charentes. Ces parcelles peuvent ainsi produire à la fois du Cognac et du Pineau des Charentes et ont, en ce sens, une grande valeur économique pour les exploitations :

Section	N°	Superficie plantée
E	0705	0,4400
B	0917	0,2000
B	0917	0,1636
B	0917	0,1700

### **A l'échelle des communautés de communes des 4B Sud Charente**

A l'échelle de la CC4B, les exploitations agricoles sont au nombre de 834, soit 34% du nombre d'entreprises du territoire, d'après le recensement effectué par l'INSEE en 2007. L'agriculture représente 1655 emplois, soit 21% de l'emploi sur le territoire. Le secteur connaît des problèmes dans le recrutement puisque l'agriculture est le seul domaine d'activités dans lequel l'offre d'emplois est supérieure à la demande.

Depuis les années 1980, le nombre d'exploitations agricoles a chuté d'environ 41%, ce qui correspond à la disparition de 747 exploitations. Cette diminution est supérieure à la moyenne nationale (35% de diminution), à la moyenne régionale (37%), et à la moyenne départementale (34%).

### Evolution du nombre d'exploitations agricoles entre 1979 et 2000

Nombre d'exploitations	1979	1988	2000	Evolution entre 1979 et 2000
Canton de Baignes	440	397	249	- 43%
Canton de Barbezieux	700	572	434	- 38%
CC du Blanzacais	320	260	246	- 23%
Canton de Brossac	364	280	148	- 59%

Sources : Extraction RGA Chambre d'agriculture de Charente

Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

A contrario, la surface agricole utilisée est passée en moyenne de 25,6 ha à 42 ha par exploitation sur la future CC4B entre 1979 et 2000. Elle est supérieure dans le Blanzacais (47 ha) par rapport à la CdC 3B (37 ha). Cette évolution est moins importante que celle rencontrée au niveau national qui passe à une SAU moyenne de 43 ha, et à l'échelon départemental (65 ha de SAU moyenne).

On dégage deux grandes typologies d'exploitations agricoles sur la CC4B :

- les exploitations des cantons de Barbezieux et de Baignes sont principalement des exploitations viticoles : elles possèdent 71,6% des surfaces liées à la vigne ;
- les cantons de Blanzac et de Brossac sont tournés vers des exploitations d'élevage puisqu'ils concentrent 52,3% des prairies de la future CC4B.

### Répartition des surfaces agricoles utilisées sur le territoire en 2000

	Cultures céréalières	Cultures fourragères	Oléagineux et Protéagineux	Prairies	Vigne
Canton de Baignes	17.0%	19.4%	18.4%	18.1%	24.3%
Canton de Barbezieux	40.4%	40.1%	43.3%	29.6%	47.3%
Canton de Blanzac	29.0%	28.7%	24.6%	27.5%	22.6%
Canton de Brossac	13,6%	11.8%	13.8%	24.8%	5.7%

Oléagineux et protéagineux : Tournesol et colza

Cultures fourragères : maïs et orge

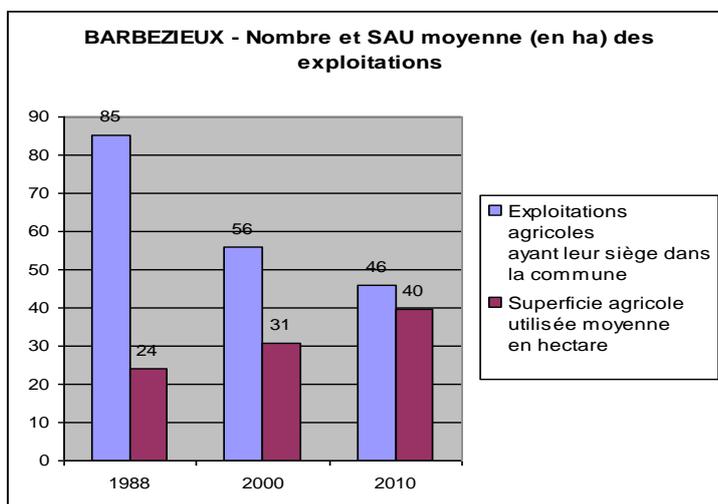
Gheco

L'activité agricole de Barbezieux représente 6% des exploitations et 5% de la SAU totales de la CC4B Sud Charente.

### **A l'échelle de la commune de Barbezieux**

Le nombre d'agriculteurs exploitants à Barbezieux entre 1999 augmentent légèrement de 1999 à 2007, passant de 58 à 64. **Le nombre d'emplois dans ce domaine d'activités s'élève à 116 en 2007, soit 3,2% des emplois. La part des emplois dans l'agriculture est moins importante sur la commune de Barbezieux qu'à l'échelle intercommunale.**

Au 1<sup>er</sup> décembre 2008, le nombre d'entreprises oeuvrant dans l'agriculture s'élève à 50, soit 12,2% des entreprises de la commune.



On constate l'évolution suivante à Barbezieux : **Moins d'exploitations mais de SAU moyenne plus importante.**

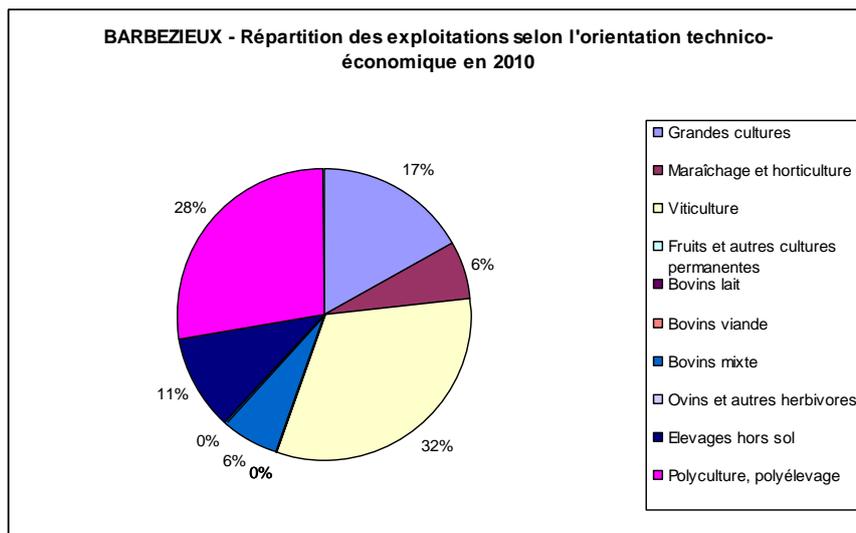
Entre 1988 et 2000, le nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants a diminué d'un tiers.

	1988	2000	2010
Exploitations agricoles ayant leur siège	85	56	46
Superficie agricole utilisée moyenne en hectare	24	31	40

AGRESTE, recensements agricoles 1988, 2000, 2010

L'agriculture à Barbezieux suit une tendance qui se vérifie à l'échelle nationale, à savoir :

- une diminution du nombre d'exploitations,
- une augmentation de la SAU moyenne des exploitations.

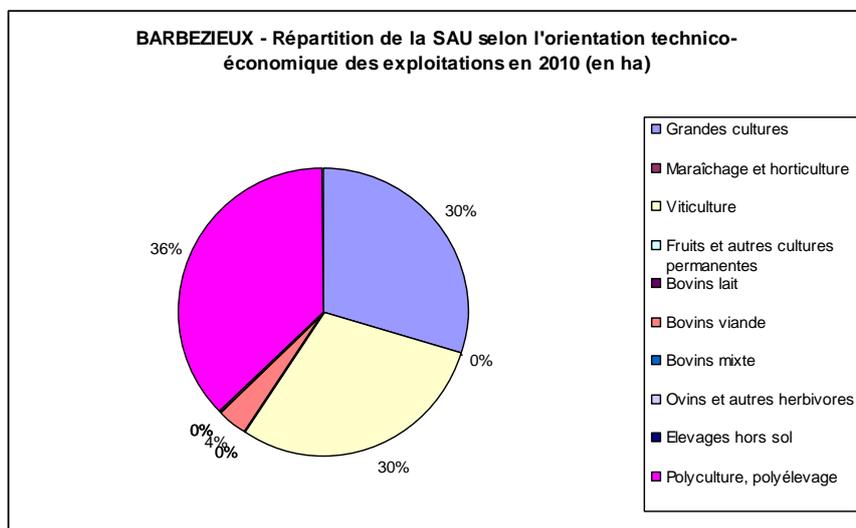


AGRESTE, recensements agricoles 2010

L'analyse de la répartition des exploitations indique que la catégorie la plus nombreuse est liée à la viticulture, suivie par la polyculture et l'élevage, puis par les grandes cultures

La diminution du nombre d'exploitations entre 2000 et 2010 s'effectue principalement dans la polyculture et l'élevage, ainsi que dans les grandes cultures.

Barbezieux - Répartition des exploitations selon l'orientation technico-économique en 2010	
Grandes cultures	8
Maraîchage et horticulture	3
Viticulture	15
Fruits et autres cultures permanentes	0
Bovins lait	0
Bovins viande	0
Bovins mixte	3
Ovins et autres herbivores	0
Elevages hors sol	5
Polyculture, polyélevage	13



AGRESTE, recensements agricoles 2010

La Surface agricole utilisée de la commune est globalement répartie entre les exploitations liées à la grande culture, à la viticulture et à la polyculture, polyélevage.

A noter qu'entre 2000 et 2010, la SAU dédiée à la viticulture a augmenté de 120 ha, et celle liée aux grandes cultures de 140 ha.

Barbezieux - Répartition de la SAU selon l'orientation technico-économique en 2010 (en ha)	
Grandes cultures	475
Maraîchage et horticulture	0
Viticulture	474
Fruits et autres cultures permanentes	0
Bovins lait	0
Bovins viande	58
Bovins mixte	0
Ovins et autres herbivores	0
Elevages hors sol	0
Polyculture, polyélevage	596

Plusieurs élevages sont également recensés sur la commune : vaches laitières, vaches allaitantes, ovins et gibiers. Ces activités sont soumises au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) qui prévoit une distance d'implantation de 50 mètres minimum vis-à-vis des tiers. L'article 105 de la loi d'orientation agricole n° 99-754 du 09 juillet 1999 (codifiée L111-3 du Code Rural) introduit la réciprocité des distances d'éloignement à respecter entre bâtiments agricoles abritant des élevages et habitations et immeubles habituellement occupés par des tiers. Il est donc proposé de prévoir la même distance d'implantation pour les tiers à venir, à savoir 50 mètres minimum vis à vis des bâtiments d'élevage et annexes de ces élevages.

### Elevages soumis aux installations classées pour la protection de l'environnement

Établissement	Localisation	Activité
EARL MICHONNEAUD	Peugemard	Elevage de porcs
S.A. DAVIGEL		Industrie agro-alimentaire

### ***1.1.5.1.2 – Besoins répertoriés en matière de surface agricole***

Un questionnaire agricole a été diffusé auprès des exploitants de la commune et hors commune ayant des terres et bâtiments agricoles sur Barbezieux.

Une rencontre en mairie avec les agriculteurs a également eu lieu le 12 janvier 2012 pour valider le report des informations recueillies.

Il a été demandé aux agriculteurs de reporter les renseignements suivants :

- le siège d'exploitation,
- les parcelles exploitées,
- les bâtiments d'élevage ou d'engraissement existants, stabulations,
- le stockage des déjections,
- le dépôt des matières fermentescibles,
- les maisons d'habitation des exploitants,
- les hangars,
- les zones d'épandage,
- les serres,
- les silos,
- les autres bâtiments agricoles,
- les bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement de destination,
- les projets des agriculteurs

Le diagnostic agricole est synthétisé sous la forme d'une carte où figure le report :

- des sièges d'exploitations,
- des autres bâtiments agricoles,
- des terres agricoles exploitées,
- des projets.

Les exploitants agricoles ont également été interrogés sur l'évolution prévisible de l'exploitation dans une perspective de 10 ans.

**La qualité agronomique des sols est prise en compte au travers des informations transmises par les professionnels**

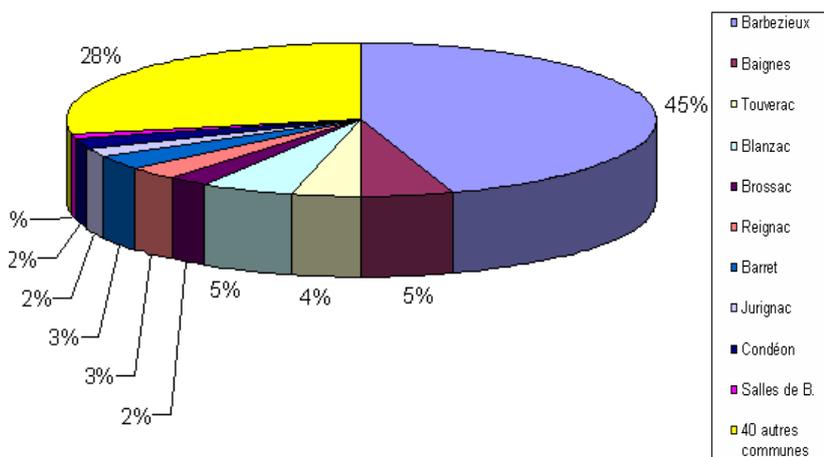
### **Synthèse concernant les activités agricoles**

ATOUTS	FAIBLESSES
- Des zones agricoles de qualité (AOC, IGP)	- Une ressource en eau considérée insuffisante
ENJEUX	
- Maintenir des conditions favorables pour les exploitants agricoles. - Conserver les parcelles à valeur économique supérieure.	

***Le plan agricole de la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire est fourni en annexe au rapport de présentation.***

## I.1.5.2. – Pôle d'activité, d'emploi

### A l'échelle des communautés de communes 4B Sud Charente



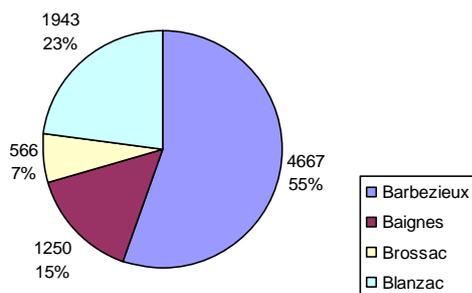
#### Répartition de l'emploi dans les 50 communes de la CdC 4B en 2007 (en %)

L'emploi se répartit de façon non homogène sur le territoire de la communauté de commune. Barbezieux rassemble 45% des emplois du territoire en 2007.

Les dix premières communes en termes d'emploi représentent 72% des postes ; les 28% restants sont répartis dans les 40 autres communes du territoire.

Projet de territoire CdC4B 2012-2017

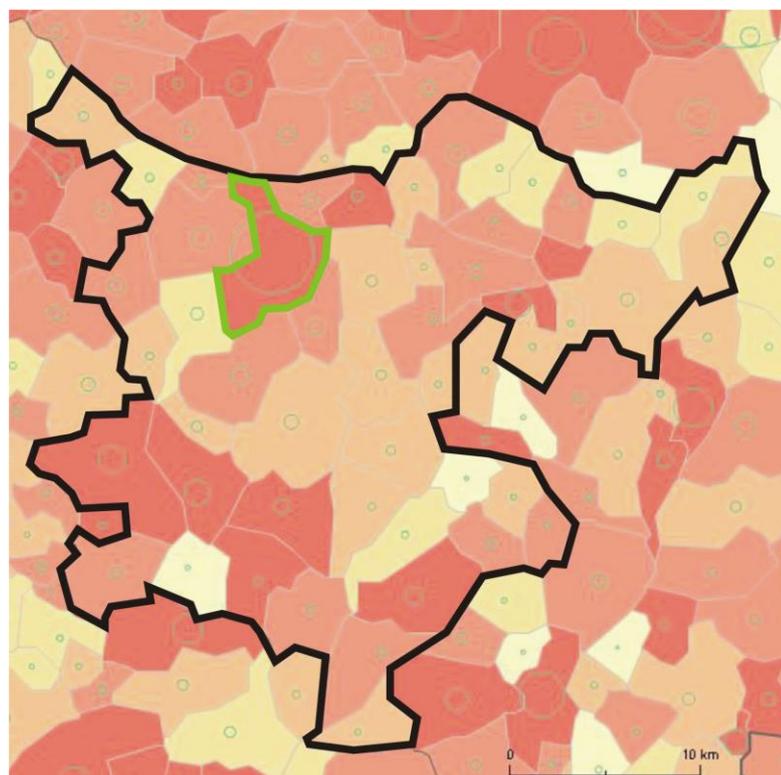
#### Répartition de l'emploi par cantons en 2007



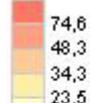
L'analyse par cantons montre également la forte dominance du canton de Barbezieux, qui rassemble plus de la moitié de l'emploi en 2007.

**La crise financière de 2008** a laissé le département de la Charente avec une diminution de 2,6% de l'emploi salarié au 31 décembre 2009, un niveau supérieur au niveau national et régional. Elle a particulièrement touché le secteur industriel et pour la première fois depuis 10 ans, la construction a perdu des emplois. Pour autant, au deuxième semestre 2010, l'emploi repart à la hausse.

Insee, RP 2008 exploitation principale



Indicateur de concentration d'emploi (%emp/act)



source : Insee, RP2008 exploitation principale

Indicateur(s) complémentaire(s)

Nombre d'emplois

Nombre d'emplois

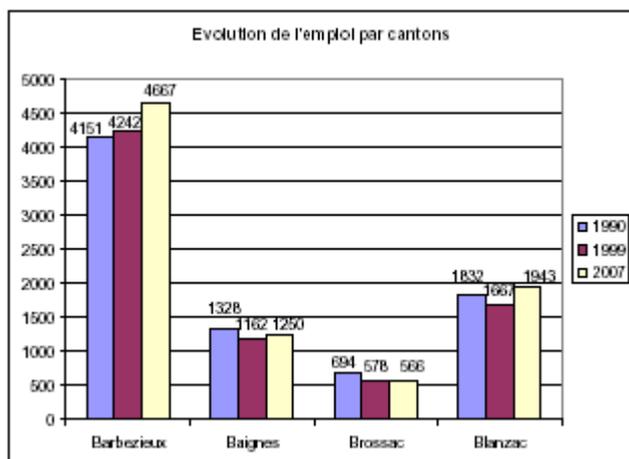
4 158

1 040

source : Insee, RP2008 exploitation principale

Il existe un très fort écart dans la concentration d'emploi entre les différentes communes. La concentration d'emploi mesure le nombre d'emplois disponibles sur un territoire par rapport au nombre de ses habitants. Elle permet d'observer la possibilité pour un résident de trouver un emploi dans sa propre commune et ainsi d'étudier les flux migratoires dus au travail.

En 2007, l'indicateur de concentration d'emploi pour la CdC 4B est de 99%, celui du Blanzacais de 57% (en recul de 10% par rapport à 1999). Ainsi, pour la CdC 4B, le nombre d'actifs ayant un emploi et résidant dans la zone n'est que très légèrement supérieur au nombre d'emplois existants sur son territoire : peu d'entre eux sont donc contraints d'aller chercher du travail hors de son périmètre. En revanche, il n'y a dans la Communauté de communes du Blanzacais qu'un emploi pour deux résidants. **La carte précédente montre que l'indicateur de concentration d'emploi est particulièrement élevé pour la commune de Barbezieux en 2008.**



**Le canton de Barbezieux suit une progression constante depuis 20 ans**, contrairement aux cantons voisins qui connaissent une évolution en « dents de scie » pour Baignes et Blanzac, ou lente réduction pour Brossac.

Si l'emploi à Barbezieux même a fortement augmenté.

2500 entreprises se répartissent entre les 4 cantons de la CdC 4B. Près de la moitié d'entre elles oeuvrent dans l'agriculture, la sylviculture ou la pêche ; un tiers dans le secteur du commerce et transports, puis viennent la construction et le secteur de l'administration publique, de l'enseignement, de la santé et de l'action sociale. La part du secteur industriel ne constitue que 7% des entreprises. Pourtant, ce secteur représente 15 % des postes salariés. De même, le secteur administratif, scolaire, sanitaire et social 28,5% des salariés. Le commerce, transports et autres services en compte 31%.

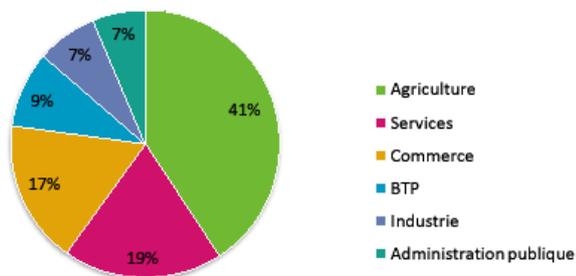
La structure des entreprises du territoire présente les caractéristiques d'établissements de petite taille : 95% emploient moins de 10 salariés. Seules 15 établissements comptent 50 salariés ou plus. En 2008, 79 entreprises ont été créées dans la CdC 4B.

**On recense donc sur le territoire de la communauté des établissements de petite taille, oeuvrant dans les secteurs agricoles et commerçants et établis depuis longtemps sur cet espace. Les entreprises composées d'effectifs importants privilégient une implantation sur la commune de Barbezieux. La quasi-totalité de celles-ci oeuvrent dans l'industrie.**

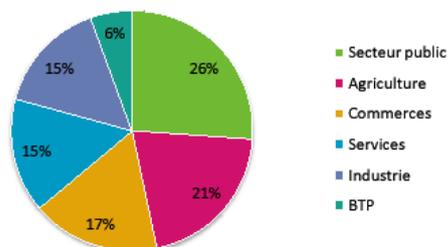
Raison sociale	Activité	Commune	Effectif
Hôpital du Sud Charente	Activités hospitalières	Barbezieux-Touvérac	520 emplois sur Barbezieux + 110 effectifs sur Touvérac qui à partir de 2015 seront rapatriés sur Barbezieux suite aux travaux d'extension
AMCOR Flexibles	Fabrication d'emballages	Barbezieux	220
DAVIGEL	Fabrication de produits surgelés	Barbezieux	160 + 70 intérimaires
LECLERC	Hypermarché	Barbezieux	140
Fornel Frère SAS	Commerce de gros	Barbezieux	88
Moulin Saint Prieul	Boulangerie industrielle	Barbezieux	78 permanents + 22 intérimaires
Constantin	Sérigraphie	Barbezieux	70
Fontenoy immobilier	Gestion de l'activité de syndic, l'administration de biens	Barbezieux	65
Centre routier		Barbezieux	50
Carrefour Market	Supermarché	Barbezieux	50
Compagnon Saint-Jacques	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiments		48
Plastique Venthenat	Fabrication de films plastiques	Barbezieux	42
Tonnellerie Mercier	Fabricant d'emballages en bois		40
Transports Petit	Transports de marchandises		40

Le tableau précédent présente les premières entreprises de la CC4B en nombre de salariés (contrats CDD et CDI, intérimaires). L'Hôpital du Sud Charente, premier employeur, est ici répertorié. **A noter que ces établissements sont tous situés sur la commune de Barbezieux, confirmant ainsi le rôle prépondérant de la commune en tant que pôle d'activités principal de la communauté de communes.**

### Répartition de l'emploi par secteur d'activités



### Répartition des entreprises par secteurs d'activités



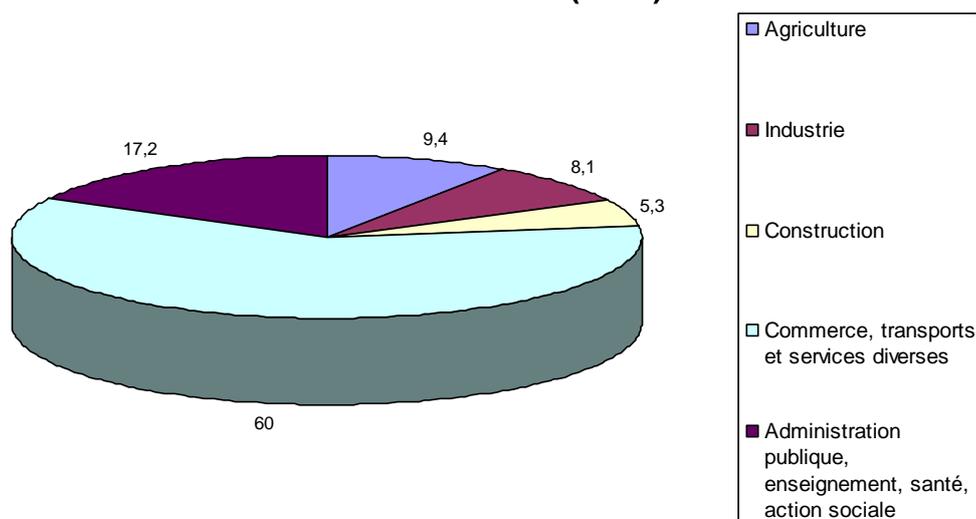
Sources : Extraction CMA et CCI (sans double compte) 2011, INSEE 2007. Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011

### A l'échelle de la commune de Barbezieux

#### Localisation des zones d'activités sur la commune de Barbezieux

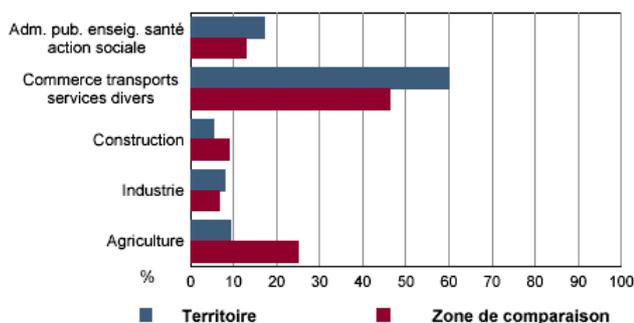


## Etablissements actifs par secteur d'activité au 21 décembre 2008 (en %)



Gheco

### CEN G1 - Répartition des établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2008



Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

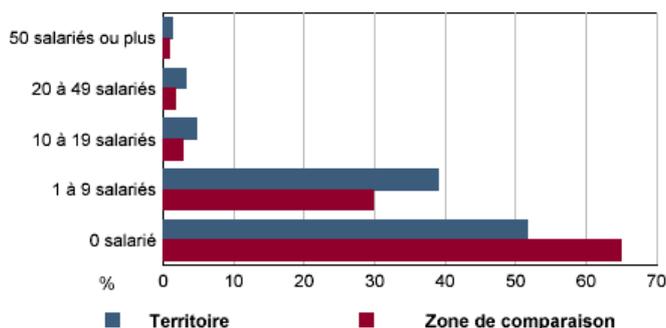
Comme pour le département, la majorité des établissements actifs de Barbezieux oeuvrent dans les commerces, transports et services divers.

Cependant, la part des établissements actifs dans ce secteur par rapport à l'ensemble des secteurs d'activités est plus importante à Barbezieux qu'à l'échelle de la Charente.

Le même constat peut être effectué pour les établissements actifs dans l'administration publique, l'enseignement, la santé, l'action sociale.

A l'inverse, la proportion des établissements oeuvrant dans le secteur agricole est moins importante à Barbezieux que dans le département.

### CEN G2 - Répartition des établissements actifs par tranche d'effectif salarié au 31 décembre 2008



Champ : ensemble des activités.  
Source : Insee, CLAP.

Dans le département comme à Barbezieux, la part des établissements actifs sans salariés est la plus importante. Elle est néanmoins nettement supérieure dans le département (65%) par rapport à Barbezieux (52%)

Les établissements composés d'au moins un salarié sont proportionnellement plus nombreux à Barbezieux que dans le département.

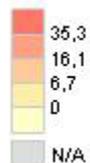
Ce constat est sans doute à lier à la proportion plus importante d'agriculteurs au niveau départemental, et à l'inverse à la proportion plus importante d'établissements de commerces, services et administrations à Barbezieux.

(Zone de comparaison : département de la Charente)

### I.1.5.3. – les activités industrielles

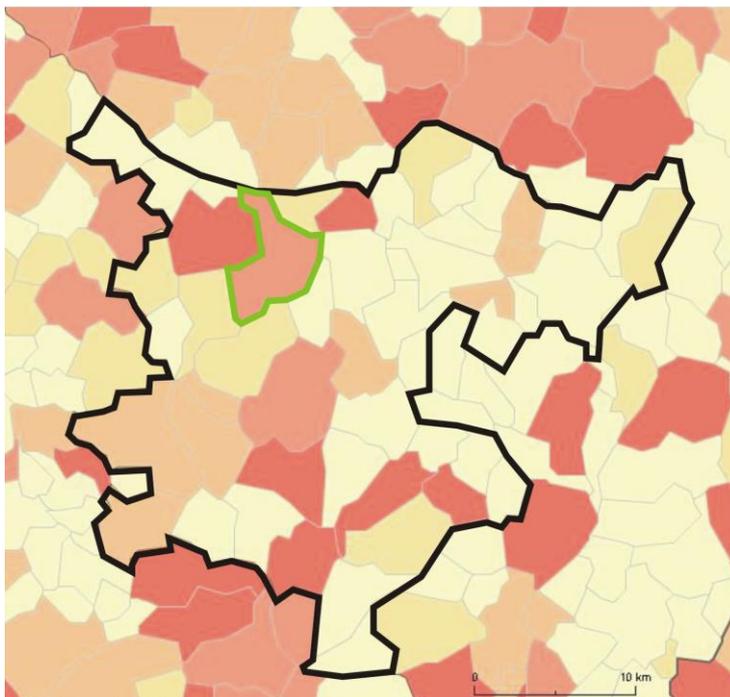
#### Part de l'industrie en 2009

Part de l'industrie dans les effectifs salariés des établissements actifs au 31 décembre (en %)



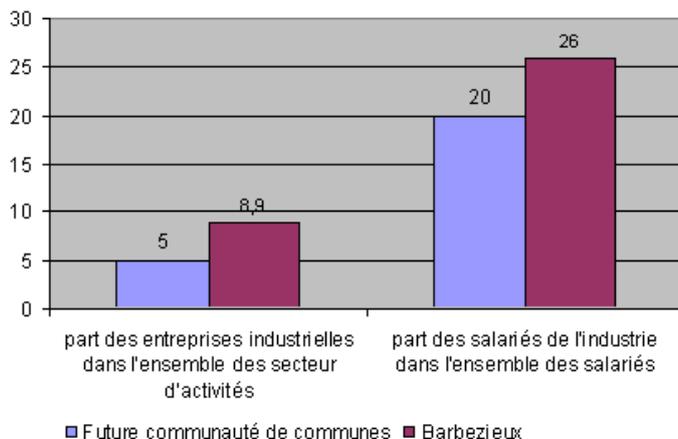
source : Insee, CLAP

La carte de gauche montre que la part de l'industrie dans les effectifs salariés est particulièrement importante au sein de la commune de Barbezieux.



Le territoire intercommunal, bien que rural, a toujours eu un tissu industriel diversifié. Cet héritage industriel est né des activités liées à l'extraction de l'argile, mais également à l'agroalimentaire. D'autres activités se sont développées autour du papier-carton pour ensuite évoluer vers d'autres matières. C'est le cas d'Amcor Flexibles France, issue d'une imprimerie familiale et aujourd'hui engagé dans la fabrication des supports souples pour les produits alimentaires.

**Les 53 entreprises industrielles répertoriées sur le territoire emploient 1115 salariés soit 14% de l'emploi de la CC4B.**



#### La part du secteur industriel en 2008 (en %)

Comparée à l'échelle de la future communauté de communes, la part des entreprises industrielles dans le total des entreprises est plus importante à Barbezieux.

De même, la part des salariés oeuvrant dans le secteur industriel est plus importante à Barbezieux que dans la communauté de communes.

**Sur les 10 plus grandes entreprises industrielles de la CdC 4B en termes d'effectif, 8 sont situées sur la commune de Barbezieux.**

Insee, RP 2008 exploitation principale

En 2010, sur les 36 créations d'entreprises dans la commune, 1 concerne l'industrie. Sur 326 entreprises dans la commune, 29 oeuvrent dans l'industrie, soit 8,9% du total des entreprises.

En 2007, le secteur industriel représente 817 emplois à Barbezieux, soit 22,2% des emplois de la commune. 94,5% de ces 817 emplois sont salariés. Au 31 décembre 2008, sur les 11 établissements actifs de Barbezieux employant plus de 50 salariés, 4 concernent le secteur industriel. 421 salariés du secteur industriel travaillent dans des établissements de plus de 100 salariés.

Les secteurs prédominants de l'industrie en termes d'emplois sur le territoire sont :

- l'industrie du plastique avec 25 % de l'emploi industriel, 4 % de l'emploi et des entreprises comme Amcor Flexibles et Plastique Venthenat ;
- l'industrie agroalimentaire avec 20 % de l'emploi industriel, 3 % de l'emploi et des entreprises comme Davigel ou les Moulins de Saint Preuil ;
- l'industrie du bois et du papier avec 16 % de l'emploi industriel, 2 % de l'emploi et des entreprises comme la tonnellerie Mercier ou Master Toile.

## **Le développement de la zone d'activités de Plaisance :**

Originellement un premier grand espace économique s'est développé en s'appuyant sur la RD 731 (rue du commandant Fougerat) qui liait la zone économique à l'ancienne RN 10 qui traversait à l'époque le centre de Barbezieux (ZA Les Roumades et ZI de la Font du Clou). Cela a permis l'implantation d'entreprises industrielles dans le secteur de l'emballage et de la bande de chant.

Puis, des entreprises du secteur agro-alimentaire se sont implantées le long de l'avenue Plaisance (SNSB, Moulin de St Preuil, Venthenat).

Avec l'aménagement du contournement de la RN 10 et de l'échangeur, de nouvelles opportunités de développement se sont ouvertes. Le développement de la zone d'activités s'est fait presque exclusivement d'entreprises locales qui ont trouvé là le terrain adéquat pour créer leurs nouveaux ateliers.

**La zone industrielle de Plaisance créée par la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire et transférée à la CdC 4B en 1996 compte près de 900 emplois, soit près de 11% de l'emploi sur tout le territoire. L'industrie représente 77% de l'emploi sur la zone de Plaisance, soit 651 employés pour 11 entreprises.**

**La quasi-totalité de l'emploi industriel de la CdC4B est localisé à Plaisance.**

La surface totale du parc d'activités est de 35 ha. Dans la continuité de la zone industrielle développée par la commune de Barbezieux, la communauté de communes des 4B Sud Charente a étendu la zone d'activités économiques en créant 3 lotissements en 3 tranches de travaux de 1998 à 2002 :

- le lotissement 1 avec 7 lots pour une surface totale de 119 240 m<sup>2</sup> ;
- le lotissement 2 pour une surface de 88 610 m<sup>2</sup> ;
- le lotissement 3 pour une surface de 24 405 m<sup>2</sup>.

La communauté de communes a développé depuis septembre 2010 une nouvelle offre de terrains viabilisés pour satisfaire les demandes d'implantation qu'elle reçoit.

Le dernier lotissement a permis de viabiliser 16 lots, soit 38 759 m<sup>2</sup> de terrains, à vocation artisanale et de services aux entreprises.

**Face au besoin croissant en surfaces, la communauté mène une réflexion globale sur l'opportunité d'agrandir la zone d'activités de Plaisance. Le constat actuel est celui d'un manque de terrains de grande superficie sur la zone empêchant l'installation des structures de taille importante.**

La réactualisation du Schéma de Développement économique de la CdC 4B Sud Charente, réalisé au printemps 2011, met en évidence que le parc d'activités Plaisance, proche de la RN 10 reste le lieu privilégié d'implantation des entreprises.

Actuellement, la ZA de Plaisance ne prévoit pas d'accueillir de nouvelles activités à fort besoin foncier.



**Entreprises installées sur la ZAE PLAISANCE à Barbezieux**

1	VOLVO MECANIC 2000
2	Transports PETIT
3	LOCATOUMAT
4-5	FORNEL Frères – CRENO
6	Centre routier
1	CHAUD, VENTE SAV FROID, MASSIAT ALAIN
2	Auto Sécurité – Contrôle technique
3	Garandeau Matériaux
4	Centre de lavage VL-PL VERBOI
5	BACLE PIERRE et GRANIT s.a.r.l
6	LA POSTE – PDC de BARBEZIEUX
7	Béton Chantiers Charente Limousin
8	Plaisance Agri (silo)
9	CPO Produits pétroliers
10	S.A.U.R
11	Parcelle réservée par ERCTP
12	Lautret
13	Plaisance Agri (Magasin)
14	Barbezieux Locations Marceau
15	FRANS BONHOMME
16	Ateliers Relais Communauté de communes (Constantin)
17	Logis de Plaisance
18	Briconord
19	LES MOULINS DE SAINT PREUIL
20	PLASTIQUES VENTHENAT ET CIE
21	Parcelle disponible
27	Parcelle disponible
28	Parcelle disponible
29	Parcelle disponible
30	Parcelle disponible

31	Parcelle disponible
32	Parcelle disponible
33	Parcelle disponible
34	Parcelle disponible
35	Parcelle disponible
36	LMP
37	Parcelle gelée obligation de fouilles archéologiques préventives
38	Parcelle disponible
1	EDF
2	L.C. Bois
3	CONSTANTIN
4	PEUGEOT MECANIC 2000
5	La Noblesse d'un matériau
6	Les compagnons de Saint Jacques
7	CERITTA
8	Fornel
9	Parcelle disponible
10	Jean-Marie Reynaud
11	Amcor Flexibles Venthenat
12	Parc des lions (Helices Valex, FD3B)
13	Davigel SAS
14	Tacon Placages

#### I.1.5.4. – Les activités commerciales, de service et artisanales

Le territoire est aujourd'hui dans une logique de développement démographique qui tranche avec les tendances précédentes et qui est susceptible de se pérenniser sous l'effet de l'extension progressive des aires urbaines de Bordeaux et d'Angoulême, de Cognac et Saintes qui contribuent à un essor résidentiel de secteurs ruraux intermédiaires sur Barbezieux-Saint-Hilaire.

L'attractivité commerciale est fortement impactée par les conditions d'accessibilité aux pôles marchands, assurée aujourd'hui essentiellement par le réseau routier. De ce point de vue, Barbezieux est structurée par :

- deux axes majeurs de transit nord-sud, RN 10, RD 731, qui concentrent les flux de personnes et de marchandises et relient le territoire aux principaux pôles régionaux (Bordeaux, Angoulême, Cognac) ;
- des axes secondaires locaux à la fréquentation modeste qui convergent vers Barbezieux et font de ce pôle un nœud routier à l'échelle du territoire des 4B Sud Charente, ce qui contribue à renforcer l'accessibilité et donc l'attractivité de cette commune, et à garantir son rayonnement à 360° sur le territoire, renforcé par sa position centrale au sein de celui-ci.

En terme d'impact commercial, cette structuration routière actuelle peut être variable et contradictoire :

- d'une part, elle peut contribuer à renforcer l'attractivité des pôles marchands vis-à-vis des communes du territoire des 4B et des franges du Pays en les rendant facilement accessibles,
- d'autre part, elle peut contribuer à favoriser une évasion commerciale plus grande vers des pôles concurrents extérieurs, du fait des facilités d'accès à ces secteurs marchands : c'est le cas par exemple de la RN 10 dont l'aménagement en voie rapide permet aux ménages de relier rapidement et sans péage les agglomérations d'Angoulême ou de Bordeaux.

En effet, Barbezieux se caractérise également par sa localisation spécifique qui place ce territoire près (soit en moyenne entre 30 et 70 kms) des principales agglomérations régionales (Angoulême, Cognac, Bordeaux et Saintes) qui constituent des pôles marchands majeurs.

Cette localisation :

- renforce la forte concurrence que peuvent exercer ces pôles vis-à-vis des activités marchandes de Barbezieux, en particulier sur les produits non alimentaires ;
- conditionne les flux de consommation des ménages, liés souvent aux flux domicile-travail que ces agglomérations sont en mesure de générer étant donné qu'il s'agit de pôles d'emplois importants.

La proximité des pôles urbains régionaux soumet le territoire à un fort environnement concurrentiel en matière commerciale. En effet, ces agglomérations, de par leur taille, proposent une offre commerciale davantage développée et diversifiée, qui leur confère une forte attractivité vis-à-vis des consommateurs de Barbezieux, d'autant plus que ces pôles marchands sont facilement accessibles. Il s'agit notamment :

- d'un pôle régional : Bordeaux dont la taille autorise la présence d'enseignes rares mais à la force d'attraction très importante (ex : IKEA à Bordeaux par exemple) ;
- de pôles départementaux, à moins de 50 kms (Saintes, Cognac, Angoulême) qui proposent une offre relativement complète capable de leur assurer une bonne attractivité et la présence de la plupart des enseignes nationales courantes sous forme d'hypermarchés (Carrefour, Auchan, Leclerc), de grandes surfaces spécialisées (But, Monsieur Bricolage), ainsi que des boutiques de centre-ville.

Cependant, ce phénomène concurrentiel peut également être généré par des pôles de plus petite taille dont la proximité permet de rayonner sur une partie de Barbezieux, essentiellement sur les produits alimentaires, et qui de ce fait réduisent les zones de chalandise de Barbezieux comme par exemple le pôle commercial de Jonzac, avec le développement récent de la zone commerciale d'Intermarché et avec le pôle commercial du Leclerc.

### **L'offre commerciale**

L'offre commerciale sur les 4B Sud Charente se concentre aujourd'hui sur un nombre réduit de pôles marchands de tailles variées répartis sur le territoire de façon relativement équilibrée, la plupart des cantons bénéficiant d'une offre commerciale structurée.

**Barbezieux constitue aujourd'hui le pôle principal commercial marchand du territoire des 4B avec un plancher commercial diversifié** alimentaire et non alimentaire évalué à 21000 m<sup>2</sup> (en grandes et moyennes surfaces de plus de 300 m<sup>2</sup>). Cette offre lui confère une fonction de pôle principal à l'échelle du territoire, d'autant plus qu'elle s'accompagne de la présence d'une centaine d'activités (toutes activités confondues) en centre-ville.

En dehors de ce pôle principal par son offre, le territoire est structuré également par des pôles relais dans les chefs-lieux cantons de Baignes, Brossac et Blanzac systématiquement autour d'un supermarché et de quelques activités non alimentaires.

Les commerces et services sont présents dans la majorité des communes mais principalement dans les chefs lieux de canton. **Barbezieux possède près de 40% de l'ensemble des commerces et services de la communauté de communes.**

Le tissu commercial intercommunal est constitué d'un peu plus de 60% de commerces de détail : grandes surfaces et petits commerces de détail. Les commerces automobiles et de réparation de véhicules complètent l'offre commerciale tandis que les commerces de gros occupent une part non négligeable au sein de la CC4B (28,5% en 2010). Ceci est dû à l'importance de l'agroalimentaire sur le territoire.

#### **Répartition des différents types de commerce de la CC4B et de la Charente en 2010**

	Future CC4B en 2010	Charente en 2010
<b>Commerce de gros</b>	28,5%	27,3%
<b>Commerce de grande surface</b>	11,0%	8,9%
<b>Commerce alimentaire</b>	11,1%	8,8%
<b>Autres commerces (dont commerces de proximité)</b>	40,4%	40,0%
<b>Commerce automobile et de réparation de véhicules</b>	9,0%	15,0%

Sources : Dispositif ODIL (Outil d'aide au Diagnostic d'Implantation Locale), Schéma de Développement Commercial de Thibault Le Carpentier  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

#### **En 2011, 6 commerces de grande distribution se trouvent dans la CC4B dont 4 sur la commune de Barbezieux.**

La commune de Barbezieux jouit de la plus importante et de la plus variée offre commerciale, aussi bien en grandes et moyennes surfaces qu'en commerces de centre-ville, aussi bien en matière alimentaire que non alimentaire, ce qui lui confère une forte attractivité sur une zone élargie, d'autant plus qu'elle accueille certaines activités très attractives ou absentes sur le territoire des 4B (hypermarché Leclerc, Monsieur Meuble, styléco, Sport 2000, Gam vert...) :

- grandes et moyennes surfaces : 14 activités (4 alimentaires et 10 non alimentaires)

En 2011, 5 commerces de grande distribution se trouvent dans la CC4B (autant qu'en 2005) : un hypermarché (Leclerc), un supermarché (Carrefour Market) et un hard-discount (Lidl) se situent à Barbezieux, un supermarché (Intermarché) à Touvérac et un dernier (Carrefour Market) à Péreuil. Un nouveau magasin de hard-discount (Leader Price) d'une surface de 1000 m<sup>2</sup> a ouvert à Barbezieux en septembre 2011. Ce secteur a la particularité de regrouper des entreprises qui ont de nombreux employés (effectif salarial moyen de 55,8 en 2010) ce qui est bénéfique pour le territoire.

- commerce < 300 m<sup>2</sup> : une centaine d'activités en centre-ville (17 en banques et assurances et 8 en agences immobilières et d'intérim).

Le centre-ville marchand est confronté à 3 types de carences qui peuvent en affecter l'attractivité :

- la rareté des enseignes nationales (une seule avec Yves Rocher), le manque de visibilité des activités marchandes et des conditions d'accès perfectibles (plan de circulation, voie étroite...)

- des commerces de centre-ville de qualité variable, avec notamment une forte hétérogénéité en terme de modernité des devantures commerciales et de présentation des vitrines ;
- une tendance à la discontinuité progressive du linéaire marchand, sous l'effet de la vacance croissante de certains locaux.

Tout cela a tendance à étirer spatialement ce pôle et à atténuer les synergies possibles entre activités, ce phénomène n'est pas propre à Barbezieux et se rencontre dans de nombreuses communes rurales.

### Fonctionnement du pôle commercial majeur et flux de consommation

La zone de chalandise de Barbezieux regroupe environ 32000 habitants, ce qui représente 7 fois la population de la commune, soit une zone très vaste. Cette zone est surtout étendue à l'est vers des secteurs peu équipés, atténuée à l'ouest par la présence de Jonzac, et arrêté au nord par la présence de pôles qui proposent une offre alimentaire importante (Angoulême) et au sud par l'attraction de la région bordelaise.

Les ménages résidant au sein du territoire d'étude, vu la structuration de l'offre commerciale, sont susceptibles de consommer notamment sur certains des pôles présentés précédemment, avec des degrés de fréquentation variables selon leur lieu de résidence, leurs déplacements quotidiens.

L'emprise de Barbezieux est très forte sur la zone primaire, mais également élevée sur les zones secondaires et tertiaires, sous l'effet notamment :

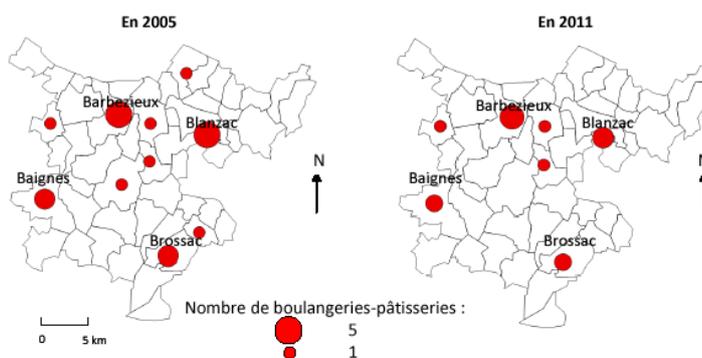
- du large rayonnement de l'hypermarché Leclerc,
- de comportements sociaux qui favorisent une fréquentation commerciale de Barbezieux (lieu d'emploi, d'études, d'accès aux services privés et publics).

Concernant l'offre commerciale alimentaire, on peut constater sur ces 8 dernières années, aucune nouvelle implantation, seulement des agrandissements de structures déjà présentes.

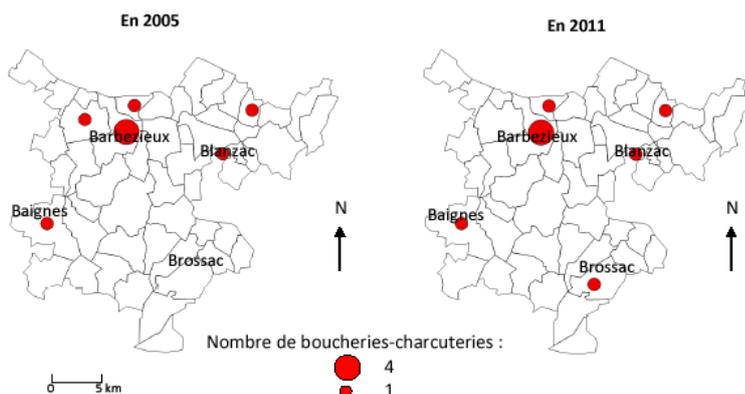
Si la commune dispose d'une offre non alimentaire relativement diversifiée (prêt-à-porter, électroménager, jardinage, bricolage, mobilier, tv-hifi...) en grandes surfaces spécialisées (Monsieur Meuble, Sport 2000...), celle-ci n'est pas en mesure de satisfaire l'ensemble de la demande locale, d'autant plus que des pôles départementaux et régionaux exercent une concurrence forte sur ces produits en proposant une armature autrement plus importante et complète (Angoulême, Saintes, Cognac, Bordeaux). Sur les différentes familles de produits non alimentaires, l'évasion reste importante, même si elle est atténuée par l'offre actuelle. Cela dit, cette offre ne satisfait pas l'ensemble de la demande locale, de par les formats et certaines enseignes présents qui limitent la diversité des gammes. L'évasion est donc importante sur les différentes familles de produits non alimentaires et de manière plus prégnante sur l'équipement de la personne (habillement, chaussures, accessoires...) où l'offre s'avère peu attractive (enseignes rares et peu attractives).

**Concernant les commerces de proximité, la situation révèle des difficultés dans le maintien et dans la répartition des activités au niveau intercommunal. Le futur plan local d'urbanisme devra permettre le développement des services et commerces de proximité. L'accès et la requalification du centre-ville sont des axes à conforter.**

Entre 2005 et 2010, le nombre de boulangeries-pâtisseries a diminué de 37%. Néanmoins ces commerces disparaissent dans les communes moins peuplées, et se maintiennent dans les chefs lieux de canton ;



Sources : Répertoire de la CCI  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011



Sources : Répertoire de la CCI  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011

Si le nombre de boucheries-charcuteries au niveau intercommunal se maintient entre 2005 et 2011, ces commerces se situent essentiellement dans les chefs lieux de canton.

**Pour ces deux catégories de services de proximité, la commune de Barbezieux accueille le plus grand nombre d'établissements.**

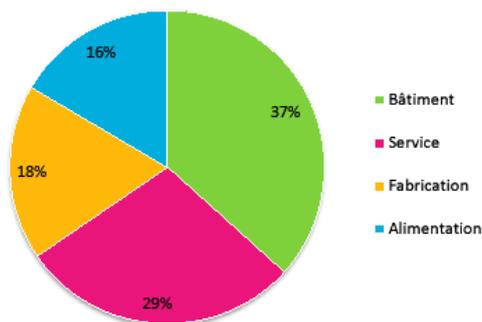
La répartition des services sur le territoire de la future CC4B est quasi-similaire à celle du département, hormis pour les secteurs de transport et d'entreposage qui représentent 14,5% des services de l'intercommunalité contre 7,9% des services en Charente. La proximité et l'attractivité de la RN 10 expliquent ce contraste. 58,3% de ces services se situent dans le canton de Barbezieux

	Future CC4B en 2010	Charente en 2010
Restaurants	17,4%	18,6%
Activités immobilières	8,9%	7,6%
Services de transport et d'entreposage	13,8%	7,9%
Coiffeurs, blanchisseries, salons de beauté	13,1%	14,8%
Autres services	46,9%	51,1%

Sources : dispositif ODIL (Outil d'aide au Diagnostic d'Implantation Locale), Répertoire de la CCI  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

Les activités immobilières sont également bien représentées sur le territoire de la CC4B. Ils prennent le plus souvent la forme d'établissements à faible effectif salariale, sauf pour Fontenoy Immobilier qui a implanté ses services de gestion à Barbezieux (65 salariés).

### Répartition des différents types de services de la CC4B et de la Charente en 2010



Sources : Extraction répertoire Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Charente  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

### Répartition des entreprises de l'artisanat dans la CC4B

Concernant l'artisanat le territoire de la future CC4B accueille un tissu diversifié de 198 entreprises ne représentant que 688 emplois. Le rapport entre ces données témoigne d'un nombre important d'entreprises individuelles au sein de ce secteur économique.

On retrouve essentiellement des entreprises du bâtiment, mais également des entreprises liées au domaine des services.

## I.1.5.5. – Le développement du tourisme

### A l'échelle des communautés de communes des 4B



#### Château de Barbezieux

Label national Pôle d'Excellence Rurale

Définition du projet :

Une vocation culturelle avec rénovation ou création :

- d'un théâtre
- d'un espace d'exposition
- d'un appartement d'accueil des artistes
- d'un espace de rencontre avec les publics
- d'une salle de conférences
- d'un réseau numérique connectant plusieurs équipements du territoire et permettant la multi diffusion d'informations

Une vocation associative avec :

Des salles de réunions et de bureaux répondant aux dernières normes (insonorisation, accès internet, projection, sonorisation, visioconférence, accessibilité handicapés...).

- Programmation de restauration du château réalisé
- Etude archéologique sur l'ensemble des murs du bâti
- Travaux de réfection des couvertures du théâtre réalisé

Démarrage des travaux prévus en septembre 2013.



### Atouts touristiques du territoire intercommunal

Le territoire de la communauté de communes dispose de certains atouts pouvant être sources d'activités touristiques :

- Découvertes culturelles (circuits touristiques à thème proposés tels que celui de l'Art Roman ou celui de la Vigne) ;
- Expositions et visites ;
- Monuments remarquables (château de Barbezieux, Eglise Saint-Mathias) ;
- Activités en pleine nature et nautiques (voie verte, base de loisirs...) ;
- Découvertes de la faune et de la flore.



### Voie verte :

Fin de la sécurisation du dernier tronçon qui traverse la ZAE de Plaisance et installation tout au long de la voie de planimètres et de panneaux d'interprétation.

Sur Juillet-Août		Nombre de touristes dans le Pays Sud Charente		
Antennes du Pays Sud Charente	2008	2009	2010	
Aubeterre	9020	9799	8060	
Chalais	1524	3099	2597	
Barbezieux	1617	1926	1523	
Brossac	320	379	642	
Baignes	113	185	228	
Blanzac	174	217	144	
Montmoreau	197	248	214	
<b>Sous Total cc4B</b>	<b>2224</b>	<b>2707</b>	<b>2537</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>12 965</b>	<b>15 853</b>	<b>13 408</b>	
<b>Part des touristes dans la future CC4B par rapport au Pays Sud Charente</b>	<b>17,1%</b>	<b>17,1%</b>	<b>18,9%</b>	

### Fréquentation des antennes touristiques du Pays Sud Charente entre 2008 et 2010

La part des touristes au sein du territoire de la future intercommunalité a légèrement augmenté entre 2009 et 2010. En 2010, 18,9% des touristes du Pays Sud Charente viennent au sein de la future communauté de communes. L'antenne de Barbezieux est la seule qui voit sa fréquentation dépasser le seuil des 1000 visiteurs.

Sources : Bilans de saison - Pôle Touristique Sud Charente 2009 et 2010 – CC3B Sud Charente  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

Le territoire de la communauté dispose d'un certain potentiel touristique. La création d'un office de tourisme d'intérêt communautaire avec une antenne sur Barbezieux, Brossac, Baignes et Blanzac, vise à exploiter ce potentiel.

L'association à l'échelle du pays, « le pôle touristique du Sud Charente » effectuée, pour le compte des 4 CdC la coordination et l'animation des offices de tourisme.

Les équipements touristiques sont inégalement répartis sur le territoire intercommunal. La CdC 4B dispose ainsi de trois hôtels 2 étoiles (2 à Barbezieux et 1 au Tâtre) et deux campings (Barbezieux et Baignes). Au total, la capacité d'accueil des hôtels est de 61 chambres ; celle des campings de 38 emplacements.

	Au sein de la future CC4B	TOTAL future CC4B	TOTAL Pays Sud Charente
Locations saisonnières (meublées)	Gites de France	7	28
	Autres	21	73
Chambres d'hôtes	Gites de France	4	9
	Autres	5	26
Résidence de Tourisme, gites de groupes, hébergements atypiques,	Gites de France	1	3
	Autres	2	9
Hôtels		6	11
Campings		5	11

Sources : Pôle Touristique Sud Charente 2011  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

### Structure d'hébergement touristique de la communauté de communes

Les résidences secondaires concernent 618 logements, pour une très large part construits avant 1949. Quant aux offres de restauration, elles sont concentrées dans les chefs lieux de canton : Barbezieux abrite 13 des 14 restaurants du canton.

Les offres de restauration sont concentrées dans les chefs lieux de canton : Barbezieux abrite 13 des 14 restaurants du canton.

L'activité des hôtels, placés à Barbezieux ou le long de la RN 10, est largement liée au flux de cette route : les séjours résultent souvent d'un tourisme d'affaire, de passage pour la nuit. Les incitations au moyen séjour sont limitées par l'offre de gamme moyenne de ces hôtels.

**Pôle Touristique du Sud Charente :**

Source : Présentation Office de Pôle – réunion du 25-02-2010- CDC 3B

Rappel des objectifs de l'association :

- Assurer les missions d'accueil, d'information et de promotion à l'échelle du Pays Sud Charente dans le but d'assurer un service professionnel, permanent et cohérent aux touristes et à la population locale, en associant l'ensemble des acteurs publics et privés concernés et intéressés par ces activités.
- Optimiser et organiser l'accueil touristique sur le territoire en fonction des flux touristiques en créant un réseau d'espaces d'accueil, d'information et de promotion touristique en Pays Sud Charente.
- Promouvoir les richesses du territoire notamment en commercialisant des produits touristiques.
- Faire du Pôle Touristique du Sud Charente un outil d'information et de promotion pour les prestataires.

**Le réseau d'accueil et d'information**

Un Office de Pôle :

- Ouvert toute l'année et relais des antennes en dehors de la saison touristique.
- Centralise l'offre touristique de tout le territoire et gère les bases de données.
- Assure la mise en valeur de tous les prestataires.
- Créer les outils et partenariats de promotion, communication, commercialisation.
- Assure la mise en réseau des prestataires et informations disponibles.
- Suit et évalue le travail des antennes.

7 Antennes Saisonnières :

- Ouvertes pendant la saison touristique selon les décisions des collectivités référentes.
- Capables d'offrir une information de qualité égale sur tout le pays Sud Charente.
- Disposent des outils de promotions, de communications, de commercialisation et de mise en réseau créés par le pôle.
- Travaillent en relation constante avec le Pôle.

**Actions mises en place**

Accueil et information du public

**Harmonisation de l'information**

- Création et actualisation de bases de données référençant les prestations, sites et manifestations proposés en Sud Charente.
- Formation du personnel recruté en saison.

**Espaces d'accueil**

- Aménagement des espaces intérieurs avec du mobilier fonctionnel et accessible.
- Signalisation extérieure des antennes.
- Aménagement de panneaux et vitrines d'information extérieurs.

Promotion du territoire

**Outils de communication**

- Réalisation des guides des hébergements, des manifestations et pratiques à l'échelle du pays.
- Création des pages touristiques du site internet du Pays Sud Charente.
- Enrichissement des bases de données pour la promotion départementale et régionale.

**Réseau de promotion**

- Développement des relations presses et partenariats de promotion avec Charente Tourisme et le Comité Régional du Tourisme.
- Echanges avec les OT des territoires limitrophes.
- Promotion sur des manifestations locales.

Réseau de prestataires

**Renforcement du réseau**

- Visites auprès des professionnels (si possible avec Charente Tourisme).
- Réunions de réseau.
- Créations d'outils d'information interne.

**Soutien aux porteurs de projets**

- Relais auprès des instances locales, départementales et régionales.
- Source d'informations pour les professionnels : bases statistiques, veille d'information technique, juridique et économique.

Commercialisation

**Réseau billetterie**

- Mise en place de conventions de vente de billets pour les spectacles et concerts locaux.

**Démarches collectives**

- Aide à la constitution de prestations forfaitaires.
- Relais réservation de Charente Réservation.

BARBEZIEUX				
	Visiteurs		Demandes	
Saison 2009	2529	+20,5%	1872	+14,1%

Ouverture du 1<sup>er</sup> au 30 juin et du 1<sup>er</sup> au 30 septembre

Du lundi au vendredi  
De 10h00 à 12h30 et 14h00 à 18h00

Ouverture du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août

Du lundi au samedi  
De 10h00 à 13h00 et 14h00 à 19h00

### I.1.5.5 –besoins répertoriés en matière de développement économique

CONSTATS	ENJEUX
<p>Tous les indicateurs confirment pour la commune une <b>vocation de pôle urbain en milieu rural</b> ;</p> <p>Une forte représentation d'établissements et d'actifs oeuvrant dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'industrie ;</p> <p>Une sous représentation des établissements et des actifs oeuvrant dans l'agriculture. Ce domaine d'activités est aussi marqué par la diminution du nombre d'exploitations et une augmentation de la superficie par exploitation ;</p> <p><b>La présence importante d'industrie favorisée par l'attractivité de la zone d'activités de Plaisance et la proximité de la RN 10 ;</b></p> <p>Un secteur des commerces et services dynamique répondant aux besoins des populations à l'échelle intercommunale et marquée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>La présence de grandes surfaces commerciales,</b></li> <li>- <b>Des difficultés de maintien pour le commerce de proximité</b></li> </ul> <p>Un environnement entrepreneurial dynamique sur le territoire avec des créations d'entreprises importantes. En 2008, 79 entreprises ont été créées dans la CdC 4B.</p>	<p>Au niveau communal, <b>la commune doit permettre :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>le maintien de l'activité agricole</b> en prenant en compte les besoins en termes de développement, mais également la problématique liée au vieillissement des chefs d'exploitation ;</li> <li>- de répondre aux besoins en termes de surfaces disponibles pour <b>l'implantation des nouvelles installations liées aux activités industrielles et artisanales</b> ;</li> <li>- la <b>réappropriation du centre-ville par les petits commerces et artisanats</b> en intervenant notamment sur la qualité des accès et des aménagements de l'espace public. ;</li> </ul> <p><b>Au-delà de l'échelon communal, la commune doit travailler :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- au <b>renforcement de sa mission de pôle urbain en milieu rural</b> en soutenant le maintien et en encourageant le développement des commerces et services sur son territoire.</li> <li>- à <b>l'exploitation des opportunités nées de sa position géographique</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>o sur le tracé de la RN10 en permettant l'accueil de nouvelles entreprises</li> <li>o et de sa vocation à devenir une interface entre l'agglomération d'Angoulême au Nord et la métropole bordelaise au Sud</li> </ul> </li> </ul>

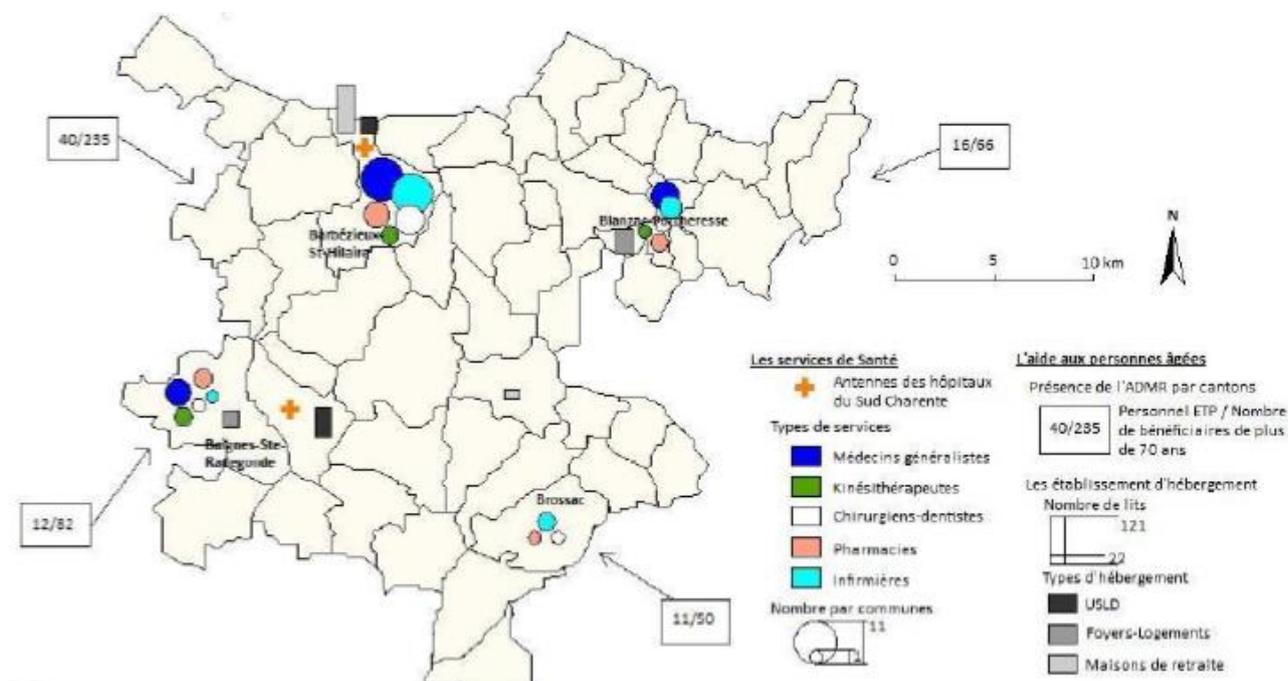
## I.1.6 - Les équipements

### I.1.6.1 – Administration et les services publics

#### Offre de services médicaux et médico-sociaux

La part importante des plus de 60 ans à l'échelon intercommunal (28,6 %) explique en partie la présence d'un réseau médical et médico-social axé sur cette population. Le territoire dispose d'une structure de taille importante, l'Hôpital Sud Charente qui regroupe le centre hospitalier de Barbezieux et le centre médical du château Saint-Bernard (Touvérac). Les autres structures dans les domaines médicaux et sociaux sont les foyers d'accueil pour personnes âgées, les maisons de retraite, le centre médico-social de Barbezieux, la Caisse d'allocations familiales, la Mutualité sociale agricole et une Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR).

#### Offre de services médicaux et médico-sociaux sur le territoire de la communauté de communes



Note : Personnel ETP = Personnel en Equivalent Temps Plein.  
USLD = Unité de Soins de Longue Durée.

Fond de carte : Carte et données

Sources : Diagnostic Santé-Social du Pays Sud-Charente Conseil Régional 16 – DRASS – IAAT – ORS, Juin 2007.

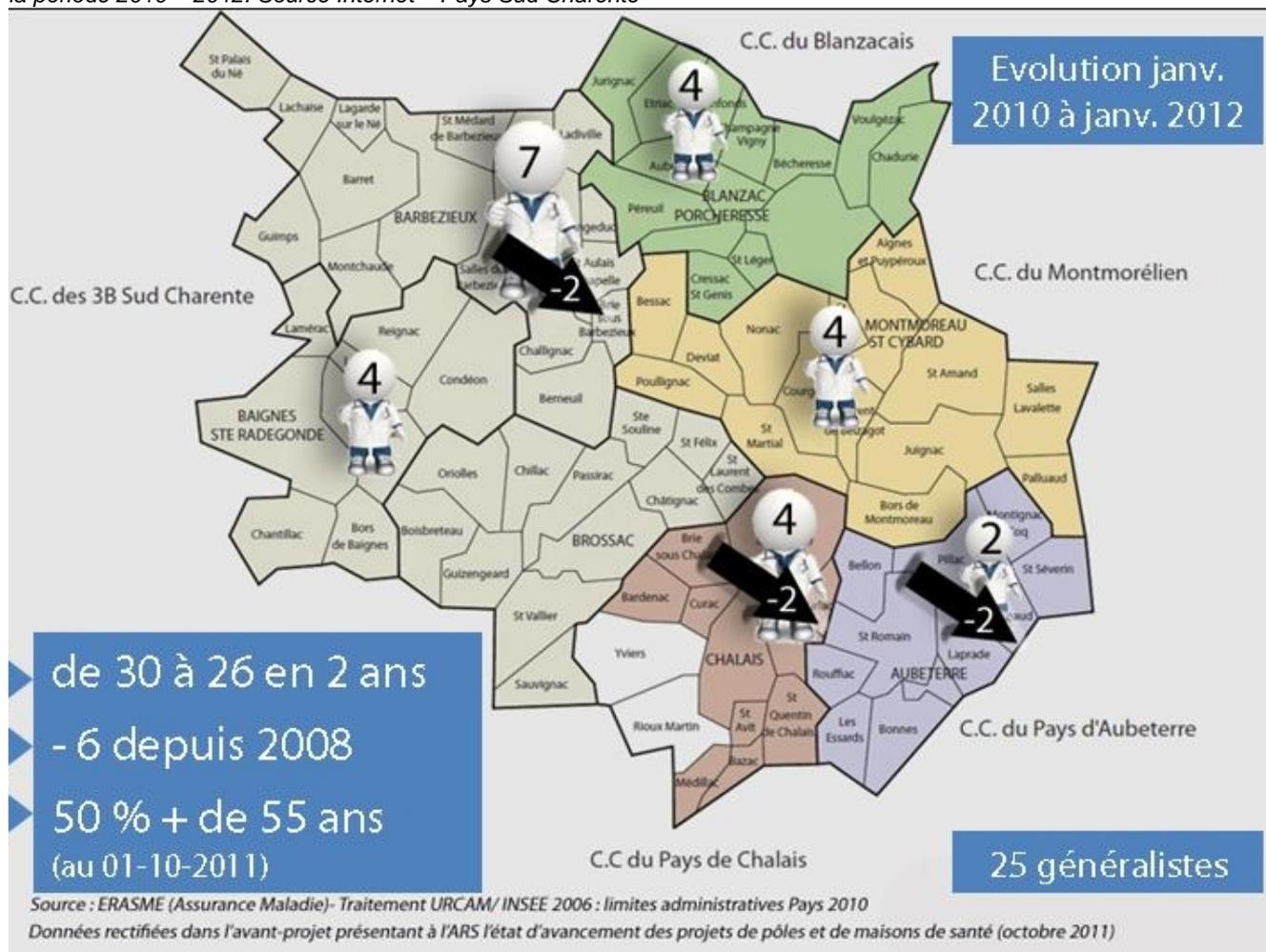
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

**Le pôle de Barbezieux dispose de la majorité des équipements médicaux et médico-sociaux de l'intercommunalité.**

#### Diagnostic de l'animation territoriale de la santé en Pays Sud Charente

Parce qu'elle constitue un frein supplémentaire à l'accès aux soins d'une partie de la population, la baisse des effectifs médicaux mise en évidence depuis les années 2000 est devenue un problème de société. Les habitants des zones rurales les plus éloignées des pôles urbains sont particulièrement concernés. **Depuis 2008, le territoire Sud Charente a perdu 8 médecins généralistes.** Leur nombre est passé de 30 à 24. L'étude de l'offre et du recours aux soins primaires réalisée en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé a également montré que l'avancée en âge des généralistes conduira la moitié d'entre eux à cesser son activité dans les années à venir.

Carte présentant l'évolution du nombre de médecins généralistes libéraux dans les 7 cantons du territoire Sud Charente sur la période 2010 – 2012. Source Internet – Pays Sud Charente



### Une démographie médicale marquée par le vieillissement des professionnels et les cessations d'activité

Au 1er janvier 2010, le territoire dispose de 80 professionnels de santé de premiers recours.

Le tableau suivant présente la répartition des professionnels par âge et l'évolution de leurs installations : (source : Avant-projet du plan d'équipement de maisons de santé en milieu rural – octobre 2011 – Pays Sud Charente)

Au 01/01/2010	Professionnels en activité			Installation avant le 01/01/2006	Installation à compter du 01/01/2008	Total actifs
	- de 50 ans	de 50 à 54 ans	55ans et +			
Médecin Généraliste	7	7	16	30	aucune	30
Chirurgien dentaire	3	1	6	10	aucune	10
Infirmier	14	6	9	20	5	29
Masseur kinésithérapeute	6	3	2	7	1	11
<b>Total Professionnels</b>	<b>30</b>	<b>17</b>	<b>33</b>	<b>67</b>	<b>6</b>	<b>80</b>

Source : ERASME (Assurance Maladie)- Traitement URCAM/ INSEE 2006 : limites administratives Pays 2010

Ces données montrent une tendance contrastée au vieillissement des professionnels de santé :

- Sur l'ensemble des cantons, 41% des professionnels sont âgés de plus de 55 ans ;
- Le vieillissement est plus marqué chez les généralistes et les dentistes (55% des médecins généralistes libéraux et 60% des chirurgiens-dentistes ont plus de 55 ans) ;
- En revanche, les paramédicaux sont plus jeunes (69% des Infirmiers et 82% des kinésithérapeutes ont moins de 55 ans) ;

Entre le 1er janvier 2008 et le 1er janvier 2011, le Sud Charente a vu partir 10 professionnels de santé non remplacés :

- 3 médecins généralistes ;
- 3 Chirugiens-dentistes ;
- 4 Masseurs kinésithérapeutes ;
- Récemment, ce déficit s'est accentué. 4 généralistes ne sont plus en activité depuis la fin du mois de septembre 2011. La commune de Chalais passe ainsi de 6 à 4 médecins et celle de Barbezieux de 9 à 7. Un seul généraliste est remplacé à Chalais jusqu'à la fin de l'année. Le nombre de médecins généralistes non remplacés en Sud Charente vient donc de passer de 3 à 6.

A cela s'ajoute une difficulté d'attirer des généralistes et des dentistes (au 1er janvier 2010, aucune nouvelle installation de généralistes et aucune installation de dentistes depuis janvier 2008). En revanche, la catégorie des infirmiers reste stable (les installations sont supérieures aux cessations de +1 professionnel).

Le tableau suivant compare les densités des professionnels de santé pays / département / région / France : (source : Avant-projet du plan d'équipement de maisons de santé en milieu rural – octobre 2011 – Pays Sud Charente)

L'observation de la densité des médecins généralistes en Charente et en Poitou-Charentes montre une attirance de cette profession pour le grand sud-ouest par rapport à la France. En revanche, cette attirance n'est pas valable pour le Sud Charente.

Sur les quatre professions de santé de premier recours, la densité des généralistes, des dentistes et de kinésithérapeutes est inférieure en Sud Charente par rapport au niveau national, à la région et au département. Pour les infirmiers, la situation est plus nuancée puisque leur densité est supérieure à celle du département et à la région, mais reste inférieure au niveau national.

Les écarts de densité observés entre le Sud Charente, la Charente et le Poitou-Charentes sont révélateurs de l'attractivité des villes du département et d'autres territoires pour l'exercice des professionnels de santé.

Densités pour 100 000 habitants	Pays Sud Charente	Département	Poitou-Charentes	France Métropolitaine
Médecin généraliste	88,3	104,0	104,2	99,9
Chirurgien-dentiste	28,4	39,7	44,8	56,1
Infirmier	82,6	61,9	79,6	94,8
Masseur kinésithérapeute	31,3	52,6	61,8	78,0

Sources : densités départementales, régionales et nationales : SNIR 2008, actualisées avec données INSEE 2006

Les autres densités sont calculées à partir du traitement ERASME (Assurance Maladie) et la population INSEE RP 2006 du Pays Sud Charente.

Pour faire face à cette situation, élus et professionnels collaborent pour optimiser l'organisation sanitaire des soins de premiers recours et développer la coopération entre professionnels. Cette dynamique doit permettre de garantir à toute la population d'avoir accès à des soins de qualité contribuant ainsi à lutter contre les inégalités sociales de santé.

### **La constitution d'un pôle de santé pour maintenir l'offre de soins**

Parmi les solutions expérimentées pour faire face à cette situation, la constitution de pôles de santé et la création de maisons de santé bénéficient aujourd'hui d'un large consensus. La force de ces projets tient dans leur capacité à encourager le développement d'un travail en collaboration entre les professionnels. Tout en favorisant la mutualisation des moyens, l'objectif principal réside dans la coordination des actions pour une meilleure organisation des soins. L'effet attendu étant au final le maintien des effectifs, voire l'installation de nouveaux praticiens.

Une étude évaluative de plusieurs maisons de santé mettait déjà en évidence en 2009 l'intérêt du regroupement de professionnels de santé libéraux. Les auteurs expliquent notamment que "[...] ces structures, comparées à la pratique moyenne en médecine générale, permettent un meilleur équilibre entre vie personnelle et cadre d'exercice des professionnels. Les maisons de santé pluridisciplinaires présentent d'autres avantages : une plus grande accessibilité horaire, une coopération effective entre les professionnels – notamment entre généralistes et infirmières –, une gamme étendue de l'offre de soins".

### **Le processus de création de maisons de santé en Sud Charente**

Prenant conscience de l'urgence de la situation, élus et professionnels ont choisi de collaborer pour adapter l'organisation des soins de proximité aux bouleversements actuels. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 2011, plusieurs praticiens (médecins, infirmiers, dentistes, pharmaciens et kiné) se sont regroupés pour constituer le premier pôle de santé du Sud Charente.

Agissant sur le territoire de soins des trois cantons de Brossac, Chalais et Aubeterre, ces professionnels associés travaillent depuis à développer une pratique pluridisciplinaire. Deux objectifs guident cette collaboration :

1. Garantir à toute la population un accès à des soins de qualité ;
2. Renforcer la présence de professionnels de santé.

Pour y parvenir, ces professionnels sont mobilisés pour mettre en place les moyens facilitant le travail réseau. Comme l'utilisation d'un serveur informatique commun pour améliorer le partage d'informations. Cette première étape permettra ainsi aux professionnels adhérents au pôle de participer activement au déploiement du dossier médical personnel.

A ce jour, 9 professionnels (3 généralistes, 2 dentistes et 4 infirmiers) sont prêts à intégrer la future maison de santé dont l'implantation est prévue à Chalais. Celle-ci a été pensée pour devenir le coeur du réseau unifiant les structures et les acteurs médicaux engagés dans l'amélioration de l'organisation des soins de premiers recours sur le territoire du pôle.

**Pour favoriser et coordonner ces actions, les élus du Sud Charente sont sur le point de signer, avec l'Agence Régionale de Santé (ARS) un Contrat Local de Santé (CLS).**

**Ce CLS s'appuiera sur les compétences du Centre Hospitalier du sud Charente qui est en train de recentrer tous ses services sur le site de Barbezieux-Saint-Hilaire et qui jouera pleinement son rôle d'hôpital de proximité, à la fois pilote et moteur des actions de santé mises en place.**

**Dans ce cadre, la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire prévoit également l'implantation d'un pôle de santé sur son territoire. A cette fin, un emplacement est prévu à l'est du centre bourg, à proximité de la médiathèque.**

### Services liés à la petite enfance

La gestion des RAM, LAEP, ALSH, Accueils jeunes, du territoire est confiée au Centre socio culturel du Barbezilien. La gestion des Multiaccueils crèches haltes garderies est confiée à l'association la Coopé des p'tits B. Le service d'accueil à la petite enfance est développé avec 137 assistantes maternelles et 365 places réparties sur 36 communes. Ces services sont structurés par un relais d'assistantes maternelles avec une antenne sur chacun des trois cantons de la CdC 3B. Il existe également des garderies périscolaires communales maternelles et primaires. Une crèche/halte garderie a été créée en 2008 à Barbezieux par la CdC 4B.

### **Données d'activités :**

**Multi accueil :** une centaine de familles depuis 2008 ; une moyenne de 28 enfants par jour en 2010.

**RAM :** 117 assistantes maternelles sur le territoire, 80 y participent

**LAEP :** 60 familles concernées

**ALSH :** 583 enfants, soit 379 familles concernées

**Accueils jeunes :** 183 jeunes, soit +42% par rapport à 2009

Lieux	Horaires de la garderie
Maternelle Félix Gaillard	7h 30 – 8h 50 & 16h 40 – 19h 00
Maternelle des Alouettes	
Primaire Félix Gaillard (au Centre de Loisirs)	7h 30 – 8h 35 & 16h 30 – 19h 00
Primaire Jacques Prévert (au Centre de Loisirs)	7h 30 – 8h 35 & 16h 30 – 19h 00

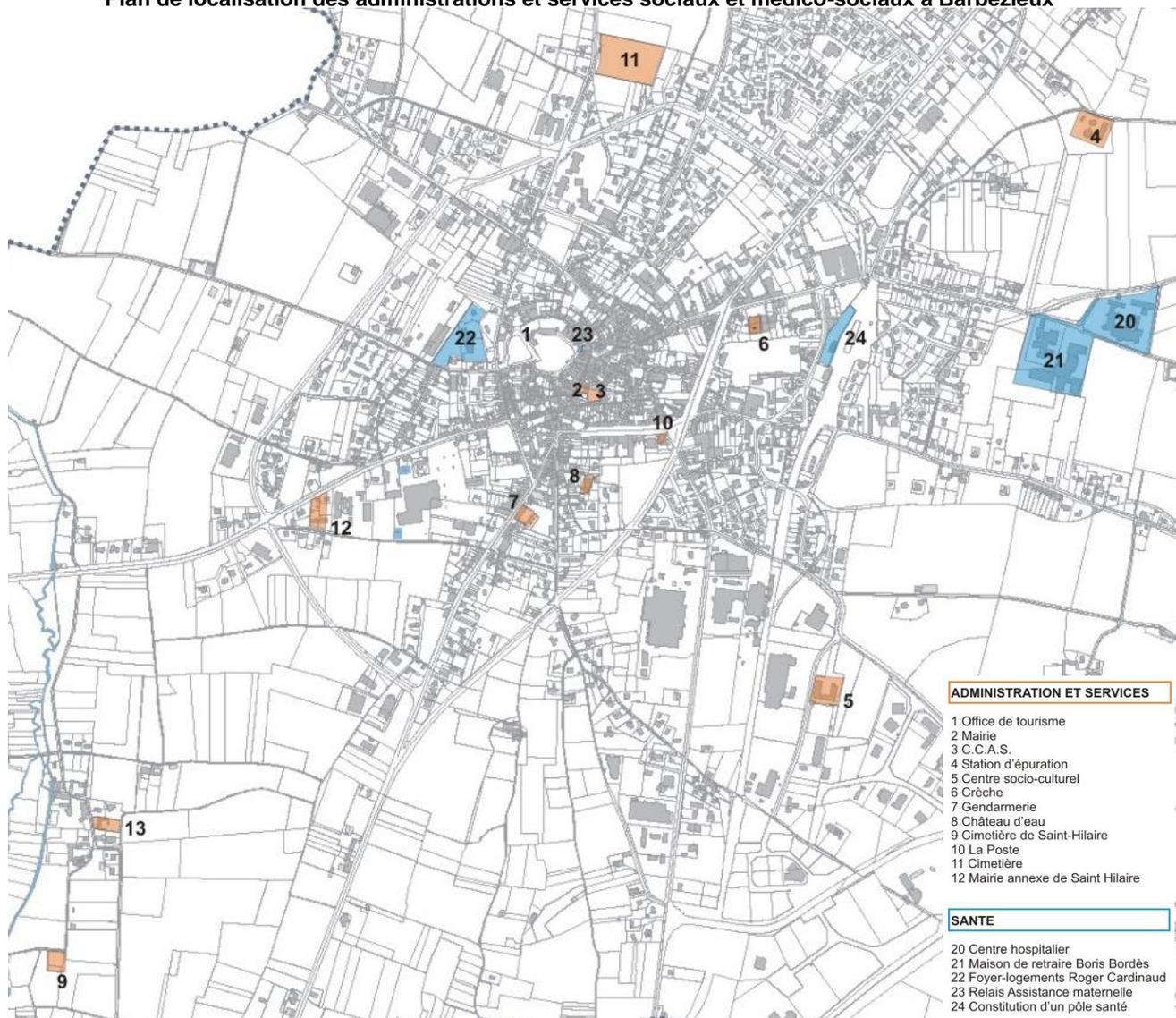
**CCAS de Barbezieux :** Géré par un conseil d'administration composé de 11 administrateurs dont 5 élus du conseil municipal.

- Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale légale et formule un avis sur le bien-fondé de la demande. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité (aide sociale aux personnes âgées, handicapées, etc...).
- Il anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. A ce titre, la loi lui donne compétence pour mettre en œuvre l'ensemble de la politique sociale de la Municipalité.

### Domaines de compétences :

- Aide sociale légale,
- Prestation de service,
- Actions d'entraide, de prévoyance et d'hygiène sociale,
- Coordination et partenariat avec d'autres organismes.

## Plan de localisation des administrations et services sociaux et médico-sociaux à Barbezieux



## I.1.6.2 - Les équipements scolaires et d'enseignement

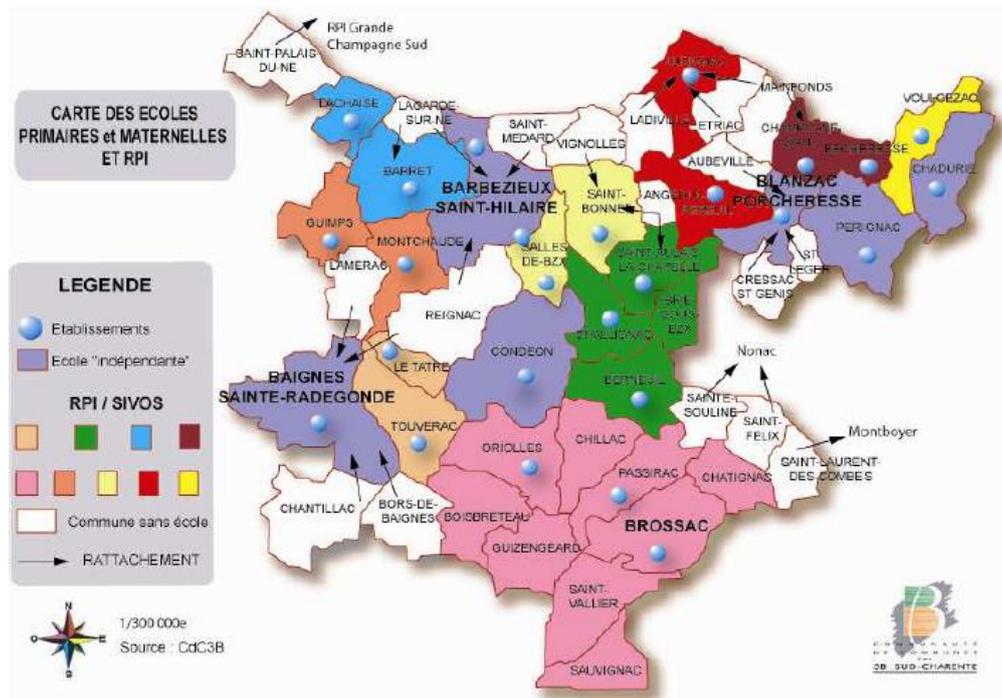
### A l'échelle de la CDC 4 B

#### Répartition des établissements scolaires du secondaire sur le territoire de la future CC4B

Le territoire de la future CC4B dispose d'une offre de formations diversifiées avec :

- 28 écoles primaires et maternelles ;
- 4 collèges (3 publics et 1 privé) ;
- 1 lycée général public ;
- 1 lycée professionnel agricole (formations BEPA et Bac Pro, filières : production animal, vigne et vin, services aux personnes) ;
- 1 centre de formation des apprentis (formations CAP et BP, filières : métiers du bois, de la pierre, du bâtiment et de l'automobile) ;
- 1 formation post-bac avec le BTS assistant de gestion PME-PMI.

#### Répartition des établissements scolaires du primaire sur le territoire de la future CC4B



La carte de la répartition des établissements scolaires montre que la commune de Barbezieux est bien dotée en termes d'équipements scolaires et qu'elle accueille la majorité des établissements du territoire intercommunal.

	2007		2010		Evolution	
	Effectif	Nombre de classes	Effectif	Nombre de classes	Effectif	Nombre de classes
Ecoles maternelles et primaires	1438	65	1525	68	+6,1%	+4,6%
Collèges	1031		1002		-2,8%	
Lycées	712		643		-9,7%	
CFA	325		250		-23,1%	

Sources : conversations téléphoniques avec les établissements scolaires et mairies  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

#### Evolution des effectifs des établissements scolaires entre 2007 et 2010

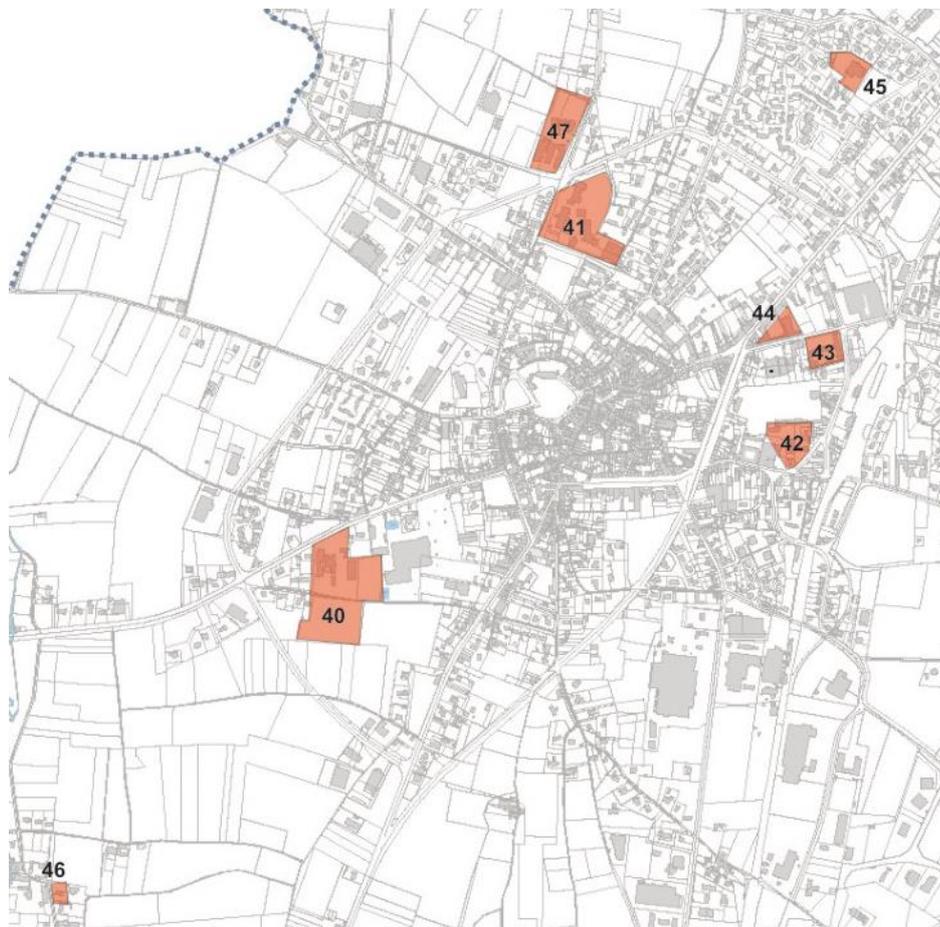
L'étude comparée des rentrées scolaires de 2007 et 2010 montre deux évolutions :

- une augmentation des effectifs des écoles maternelles et primaires ;
- une diminution des effectifs des collèges, lycées, et du CFA.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012, la CdC 4B est compétente en matière d'affaires scolaires. Les élus communautaires se fixent comme objectif de remettre les bâtiments des écoles à niveau afin d'améliorer l'accueil des enfants scolarisés, et d'œuvrer pour un service de qualité dans les écoles.

### A l'échelle de la commune de Barbezieux

La commune de Barbezieux Saint Hilaire compte 528 élèves (écoles maternelles et élémentaires) en 2010 et 540 en 2012. Les effectifs des établissements du secondaire montrent une augmentation pour les collèges de la commune. De même le lycée Vinet et le CFA voient leurs effectifs augmenter entre 2010 et 2012.



#### EDUCATION

- 40 Institut Sainte-Marie
- 41 Collège Jean Moulin
- 42 Ecole maternelle et primaire Félix Gaillard
- 43 Ecole maternelle et primaire Jacques Prévert
- 44 Lycée Elie Vinet
- 45 Ecole des Alouettes
- 46 Ecole de Saint-Hilaire L'eau Vive
- 47 Campus des Métiers - CFA

ÉTABLISSEMENT	2010	2011	2012
Collège Jean Moulin	480	486	516
CFA Campus des Métiers	207	183	187
Lycée Vinet	469	481	493
Ecole Primaire Publique L'Eau Vive			53
Ecole Élémentaire Publique Jacques Prévert			159
Ecole Maternelle Publique Les Alouettes			72
Institut Sainte-Marie – Ecole	120	115	110
Institut Saint-Marie - Collège	108	109	122
Ecole Élémentaire Félix Gaillard			146

A noter que la région Poitou-Charentes est en train de recomposer la carte des formations professionnelles en Charente. Le Campus des Métiers va être entièrement restructuré. Il est prévu l'accueil d'un minimum de 250 apprentis (du niveau 5 au niveau 3) dans les domaines des métiers de bouche et des métiers d'arts sur le site du « Champ de la Main » à Barbezieux-Saint-Hilaire.

### I.1.6.3 - Les équipements sportifs, culturels et loisirs

#### LA CDC 4B : PROJETS NATIONAL « POLE D'EXCELLENCE RURALE

En 2010, la CdC 4B a été retenue dans le cadre de l'appel à projets national « Pôle d'Excellence rurale ». Instrument de soutien de l'Etat pour dynamiser les territoires ruraux, le label offre à la collectivité l'octroi d'une subvention de 1,2M d'euros. Le PER va permettre de renforcer, de coordonner les politiques menées dans les domaines de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'accès aux services pour la population. Ce projet s'appuiera sur le château de Barbezieux qui devra renforcer son rôle actuel de pôle culturel et d'activités grâce à l'amélioration des services rendus.

La communauté de communes a pour ambition d'étendre ses actions en faveur de la politique culturelle pour gérer notamment les médiathèques et la lecture publique. La communauté de communes a pour projet la mise en place d'une école des sports intercommunale qui permettra aux enfants de s'initier à différentes disciplines, permettant de nourrir à terme les associations sportives, avec un encadrement renforcé et diplômé.

Le territoire de la communauté de communes est traversé par une voie verte (« la Galope Chopine ») créée en 2006 sur 21 km, empruntant un ancien tracé de voie ferroviaire.

**En matière de culture, sports et loisirs, là encore, la commune de Barbezieux abrite la majorité des équipements de la CdC 4B :**

#### **EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS :**

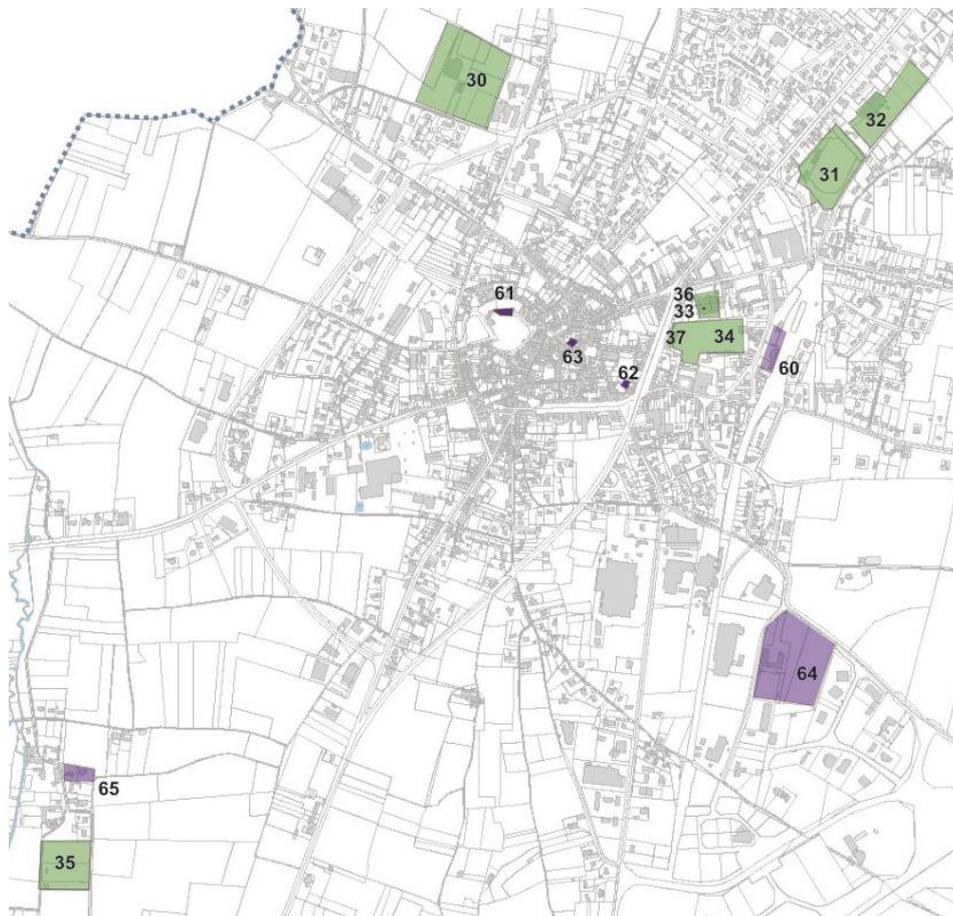
- Un cinéma rénové par la CdC 4B (un deuxième cinéma est présent à Blanzac) : Rénové en 2009, le cinéma enregistre une augmentation croissante de spectateurs. Disposant de 2 salles, d'une jauge de 230 sièges, ce sont 29 000 personnes qui ont suivi la programmation arts et essais et grand public de cet équipement en 2012. Il est confié en gestion par délégation de service public, à la société Les Bonimenteurs ;
- Un théâtre installé par la CdC 4B sur le site du château de Barbezieux. Occupant l'une des ailes du château, ce théâtre de 180 places est le lieu dédié aux arts de la scène sur le territoire. 7 spectacles y ont été organisés en 2010 ainsi que 2 résidences de création ;
- Un conservatoire de musique qui compte plus de 300 élèves : la commune de Barbezieux a transféré ce service à la CdC 4B en juin 2011 ;
- Une médiathèque ;
- Une salle polyvalente à Plaisance ;
- Une salle des fêtes à Saint-Hilaire.

#### **EQUIPEMENTS SPORTIFS :**

- Une piscine (la deuxième piscine de la CdC 4B est à Baignes) ;
- 3 gymnases dont 1 est muni d'un mur d'escalade ;
- Un centre équestre (le 3<sup>ème</sup> club du département) : il compte environ 270 adhérents en 2010 ;
- 3 stades (Gilbert Santiago, Pauquet et Saint-hilaire) dont 2 sont équipés pour des activités nocturnes.

Le projet de nouvelle piscine de Barbezieux permettra en 2016 d'offrir aux populations un équipement adapté aux pratiques. Actuellement le territoire est en déficit d'installations aquatiques.

La CdC 4B a pour ambition d'améliorer prochainement l'offre aquatique sur le territoire intercommunal, notamment à destination des scolaires et du grand public. Elle projette la construction d'un nouveau centre aquatique qui sera installé sur la commune de Barbezieux. L'idée du projet serait de mutualiser dans un bâtiment le complexe aquatique ainsi que les locaux du futur siège de la communauté de communes.



#### **SPORTS**

- 30 Complexe sportif
- 31 Stade
- 32 Centre équestre
- 33 Gymnase
- 34 Stade de la Gare
- 35 Stade de Saint-Hilaire
- 36 Salle omnisports J-G Ranson
- 37 Piscine

#### **CULTURE**

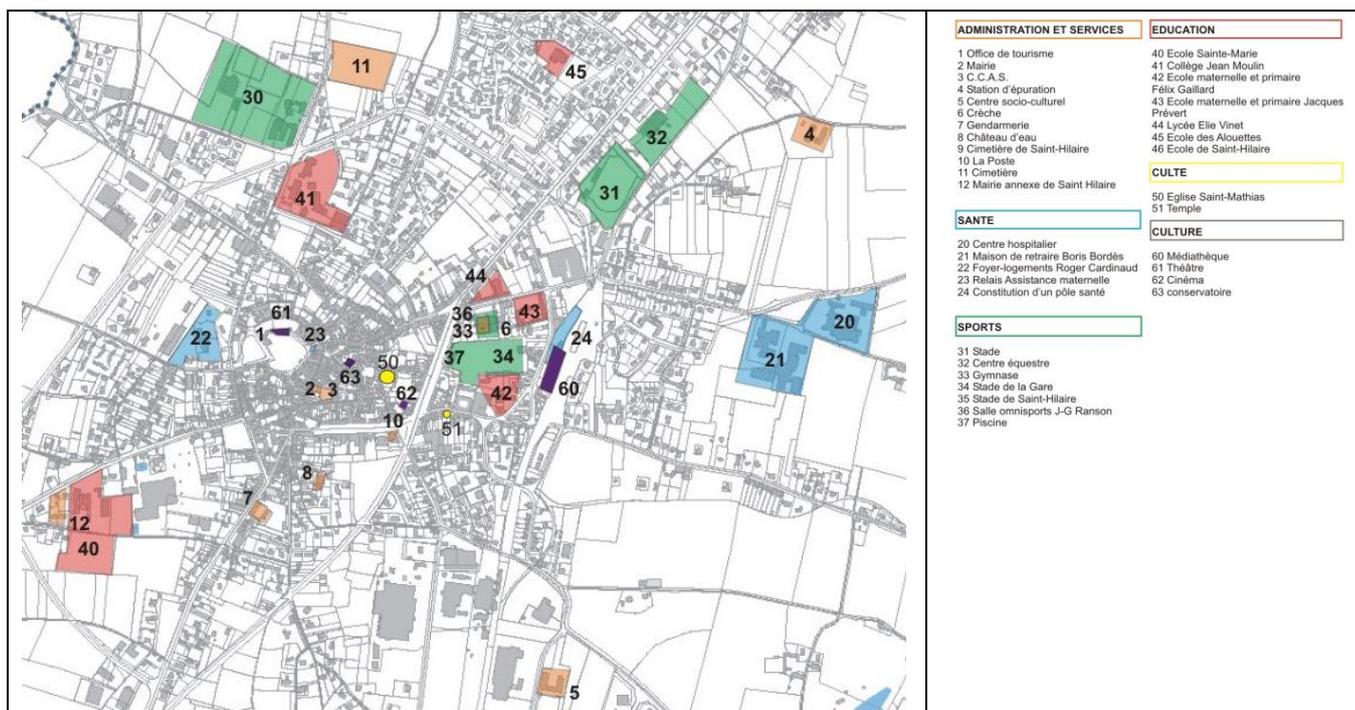
- 60 Médiathèque
- 61 Théâtre
- 62 Cinéma
- 63 Conservatoire
- 64 Salle polyvalente de Plaisance
- 65 Salle des Fêtes de Saint-Hilaire

## I.1.6.4 – Besoins répertoriés en matière d'équipements

Les équipements existants sur la commune proposent une offre de « base » intéressante :

- des établissements scolaires : 1 lycée, 2 collèges et 3 écoles primaires et 4 maternelles, 1 CFA,
- une offre de grande distribution quasi-complète dans le domaine alimentaire et une offre importante en commerces et services,
- des équipements sportifs : gymnases, stades, piscine, centre équestre,...
- des équipements sanitaires : hôpital, maison de retraite,...
- des équipements culturels : théâtre, médiathèque, conservatoire de musique, cinéma,
- les services administratifs : poste, gendarmerie, trésor public, Impôts, mairie, DDT.

Cependant, on peut noter l'absence d'équipements de loisirs plus attractifs pour les jeunes de type bowling par exemple. Les projets de développement des équipements sportifs notamment à destination des jeunes scolaires et des écoles d sport devraient encore améliorer la capacité d'accueil sur la commune.



CONSTATS	ENJEUX
<p>Rapporté à la taille et au nombre d'habitants, <b>le taux d'équipements de la commune de Barbezieux est important.</b> Cela est dû à la vocation de pôle urbain en milieu rural de la commune.</p> <p><b>Barbezieux concentre la très grande majorité des services :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- médicaux et médico-sociaux ;</li> <li>- scolaires et péri-scolaires ;</li> <li>- jeunesse et petite enfance ;</li> <li>- culturels ;</li> <li>- sportifs,...</li> </ul> <p><b>La commune de Barbezieux dispose des moyens nécessaires pour répondre aux besoins des populations les plus âgées de son territoire.</b></p> <p>La réponse aux besoins en équipements est en majorité effective. La coopération intercommunale permet la mise en place de structures diversifiées et de qualité. De nouveaux équipements verront le jour dans les années à venir (piscine, école de sports,...)</p>	<p><b>Maintenir la qualité et la diversité des services disponibles sur la commune afin de développer le potentiel d'attractivité de la commune.</b></p> <p>Prendre en compte les perspectives d'évolution de population :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en maintenant la qualité des services orientés vers les personnes âgées (services médicaux, maisons de retraite,...) ;</li> <li>- en adaptant les équipements aux nouvelles demandes nées de l'arrivée de jeunes ménages sur la commune.</li> </ul> <p><b>Prévoir des emplacements pour les équipements futurs : piscine, école de sports,...</b></p>

# CARTE DE SYNTHESE DES EQUIPEMENTS DE LA COMMUNE DE BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

## ADMINISTRATION ET SERVICES

- 1 Office de tourisme
- 2 Mairie
- 3 C.C.A.S.
- 4 Station d'épuration
- 5 Centre socio-culturel
- 6 Crèche
- 7 Gendarmerie
- 8 Château d'eau
- 9 Cimetière de Saint-Hilaire
- 10 La Poste
- 11 Cimetière
- 12 Mairie annexe de Saint Hilaire

## EDUCATION

- 40 Institut Sainte-Marie
- 41 Collège Jean Moulin
- 42 Ecole maternelle et primaire
- Félix Gaillard
- 43 Ecole maternelle et primaire Jacques Prévart
- 44 Lycée Elie Vinet
- 45 Ecole des Alouettes
- 46 Ecole de Saint-Hilaire L'eau Vive
- 47 Campus des Métiers - CFA

## CULTE

- 50 Eglise Saint-Mathias
- 51 Temple

## SANTE

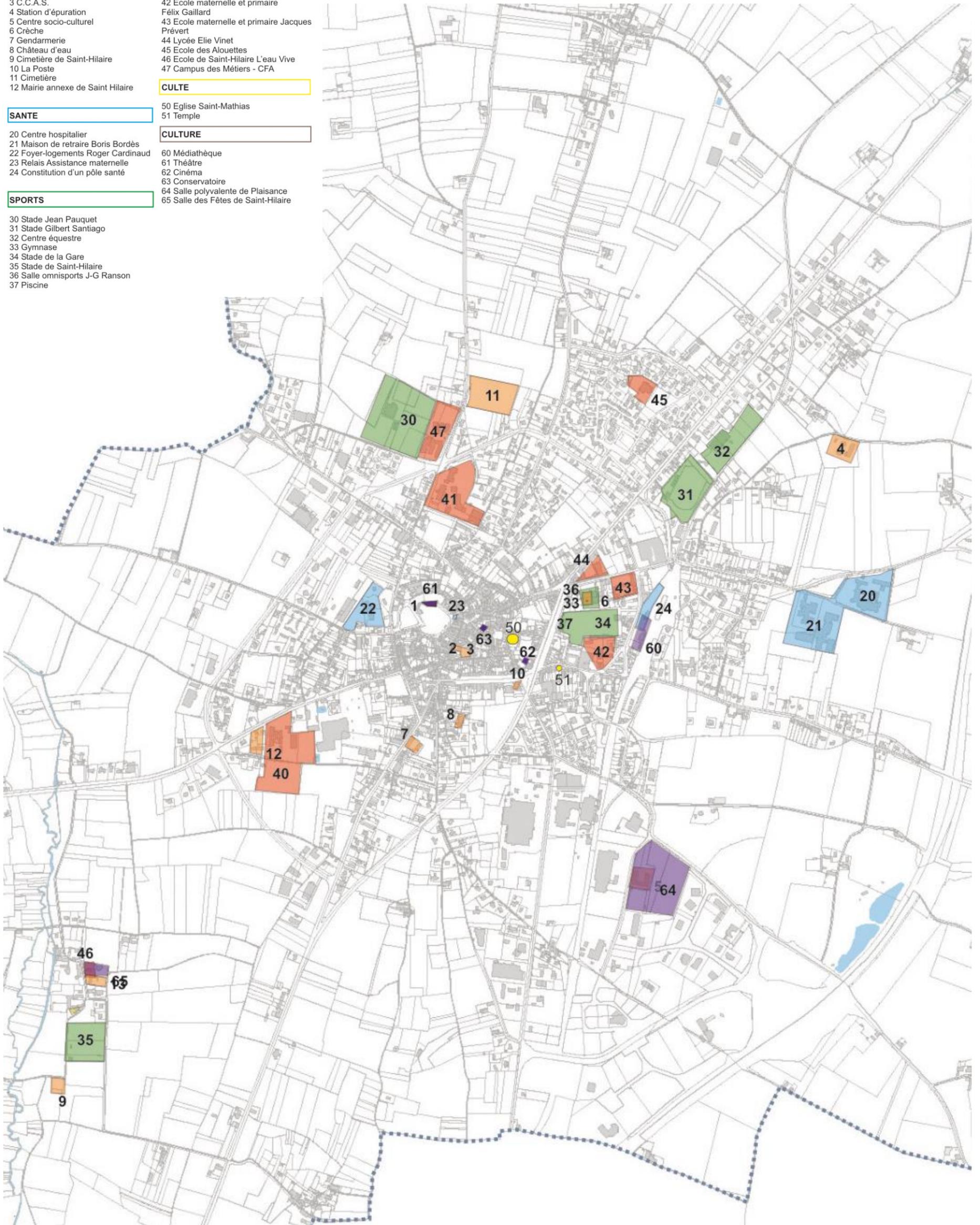
- 20 Centre hospitalier
- 21 Maison de retraite Boris Bordès
- 22 Foyer-logements Roger Cardinaud
- 23 Relais Assistance maternelle
- 24 Constitution d'un pôle santé

## CULTURE

- 60 Médiathèque
- 61 Théâtre
- 62 Cinéma
- 63 Conservatoire
- 64 Salle polyvalente de Plaisance
- 65 Salle des Fêtes de Saint-Hilaire

## SPORTS

- 30 Stade Jean Pauquet
- 31 Stade Gilbert Santiago
- 32 Centre équestre
- 33 Gymnase
- 34 Stade de la Gare
- 35 Stade de Saint-Hilaire
- 36 Salle omnisports J-G Ranson
- 37 Piscine



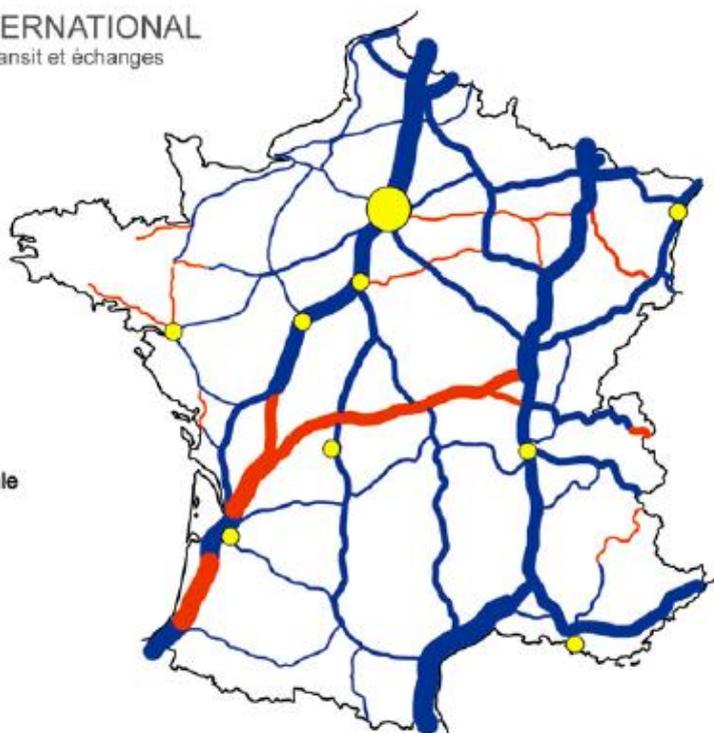
## 1.1.7 - La voirie / les équipements d'infrastructure, les déplacements

### 1.1.7.1 - Les infrastructures routières et ferroviaires

#### A l'échelle de la communauté de communes 4B Sud Charente

Source : CdC4B et Entreprendre en Sud Charente

#### TRAFIC INTERNATIONAL de Poids-lourds, transit et échanges 2002 - 2003



Source : « Le dossier noir de la N10 », CdC4B et Entreprendre en Sud Charente

La communauté de communes est traversée du Nord au Sud par la Nationale 10 sur une distance de 30 km. Cet axe du réseau européen reliant Paris à l'Espagne permet le lien entre l'Europe du Nord, l'Europe de l'Est et la péninsule ibérique. Cette voie est soumise à un trafic dense en augmentation de 4,9% par an entre 2005 et 2010 malgré la présence de l'A10. La RN 10 présente l'avantage d'être gratuite et plus courte en distance lorsque l'on souhaite relier le nord et le sud de la France. Presque la moitié des véhicules empruntant cette voie sont des poids lourds.

En septembre 2006 est diffusé une étude co-signée par la communauté de communes 4B Sud Charente, Entreprendre en Sud Charente et Daniel Herbreteau et intitulée : « Le DOSSIER NOIR de la N10 : Un scandale national » :

« Au poste frontière de Biriattou, avec plus de 8500 PL/jours, le trafic est plus élevé que celui qui franchit tout l'arc alpin français (3 autoroutes : A40, A43, AB). Mais au Sud de Tours, le trafic international n'est plus que la moitié de celui observé à la frontière espagnole. Ce qui démontre l'existence d'un itinéraire « oublié », rejoignant par la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), le carrefour autoroutier de la région de Beaune, l'A6, l'A31 et l'A36 vers le bassin rhénan, la Scandinavie, l'Europe de l'Est et la Russie par le plus court chemin. Cet itinéraire quitte la N10 à Angoulême, les camions d'une vingtaine de nationalités y transitent, selon une croissance annuelle du trafic proche de 13%. Le volume du fret longue distance y est comparable à celui de l'A7. La convergence des flux en Charente fait doubler le trafic sur la N10 entre Bordeaux et Angoulême par rapport à Angoulême-Poitiers, ce qu'ignorent les statistiques. »

#### Evolution du trafic de véhicules et la part des poids lourds circulant sur la Nationale 10 entre 2005 et 2010.

Année		2005	2007	2010	Evolution annuelle 2005/2010
RN10	Nombre moyen de	16 035	17 371	20 000	+4,9%
Sortie Barbezieux	véhicules par jour				
Nord (début de la déviation)	Part des poids lourds	41%	44%	45%	+7,4%

Sources : Région Poitou-Charentes, Préfecture de la Charente et DIRA Atlantique  
Réalisation : Stage de groupe à la CC3B – juillet 2011.

Le recensement du trafic de la RN 10 entre 2005 et 2010 montre une progression constante du trafic sur cet axe. En 2010, les poids lourds constituent 45% des véhicules empruntant la RN 10.

La route nationale 10 supporte un trafic autour de 9500 PL/jour en moyenne journalière annuelle, doublé d'autant de véhicules légers. En mai 2011, une pointe de 12890 PL/jour est enregistrée.

« Dans les prochaines années, le trafic lourd devrait croître sur le réseau européen français selon un rythme annuel compris entre 1,1% et 1,9%. Mais sur le Corridor Atlantique, la hausse du trafic suivra la croissance prévisible du PIB des Pays Emergents de la Communauté Européenne (PECO), et ceux de la péninsule ibérique, c'est-à-dire au moins 5,5%. Tout indique une croissance en Charente, du trafic en transit international.

L'investissement de Singapour, créant le port de Sinès au Portugal, illustre bien que ce port à conteneurs va jouer le rôle de gigantesque porte d'entrée sur le continent pour les marchandises venues d'Asie.

Le projet n°8 d'Essen, financé par l'U.E. a notablement renforcé les capacités ferroviaires et autoroutières de la péninsule ibérique en les ancrant sur le passage frontalier atlantique, relié par la Route Nationale 10 au cœur de l'Europe.

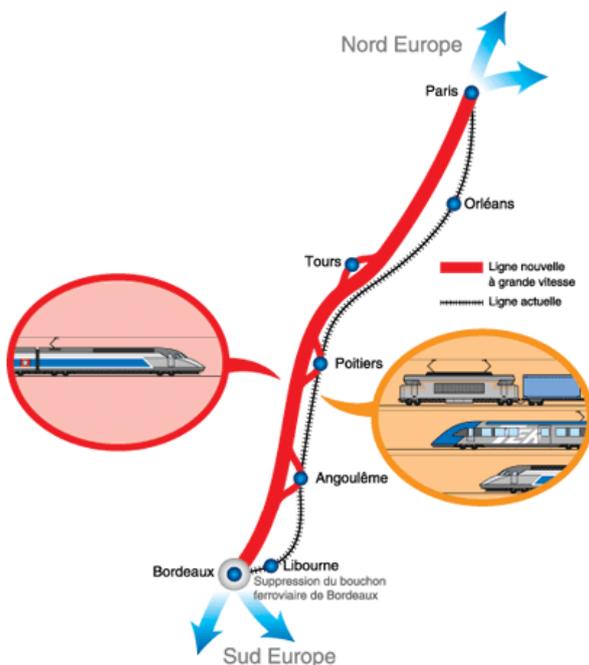
La N10 est vitale aussi pour un autre projet de dimension européenne, le projet Plaza à Saragosse. Le Financial Times reconnaît que Saragosse constitue un véritable « hub », le plus important d'Espagne pour les marchandises. L'Institut Technologique du Massachussets (M.I.T.) a décidé de s'implanter à Plaza, considérant que c'est le plus important au monde, en matière de formation et de recherche dans le domaine de la logistique ».



L'espace sud-charentais a vocation à devenir, à plus ou moins long terme, une interface entre l'agglomération d'Angoulême au Nord et la métropole bordelaise au Sud. La mise en place de la ligne LGV, et la finalisation de la mise à 2 fois 2 voies de la RN 10 accélèrera ce processus.

La modernisation de ces infrastructures permettra l'installation d'une nouvelle population travaillant dans la couronne bordelaise et voulant profiter d'un cadre de vie agréable. Elle permettra également aux communes de la future communauté de communes de se rapprocher des pôles urbains importants tels qu'Angoulême à 30 minutes et Bordeaux à 1 heure.

### La ligne à Grande vitesse Sud Europe Atlantique

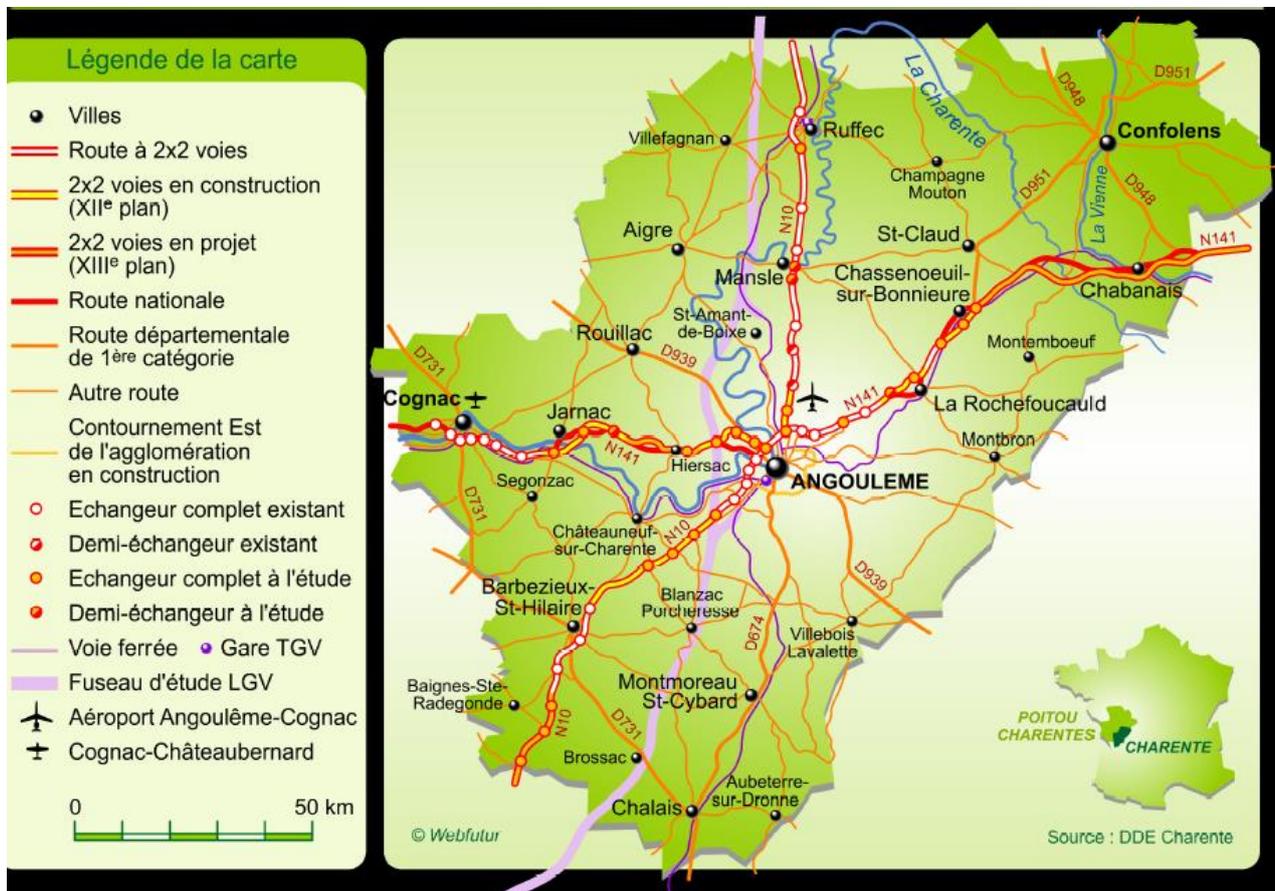
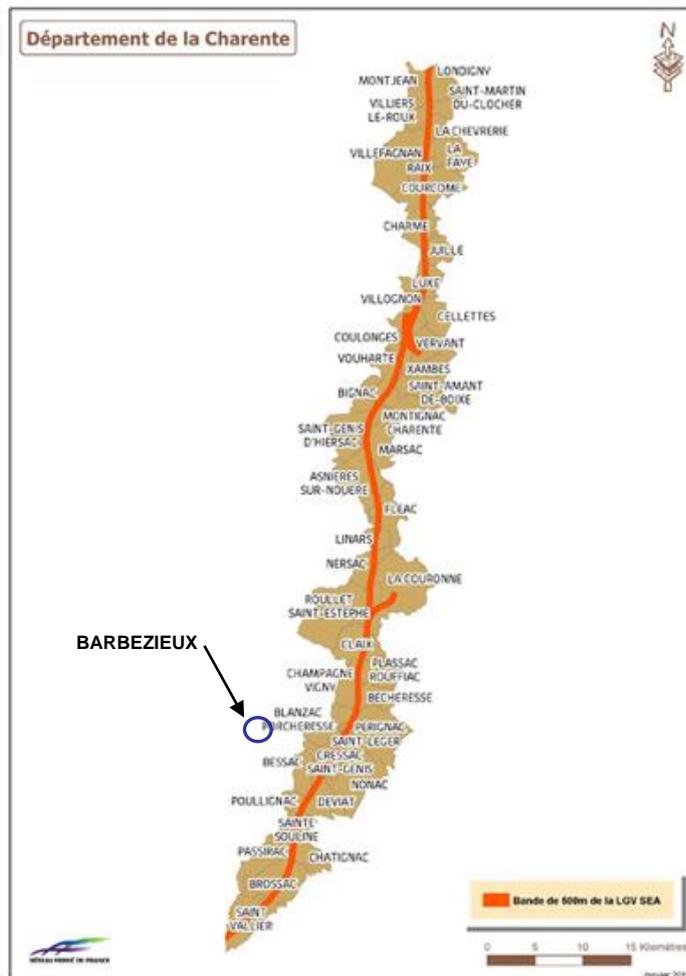
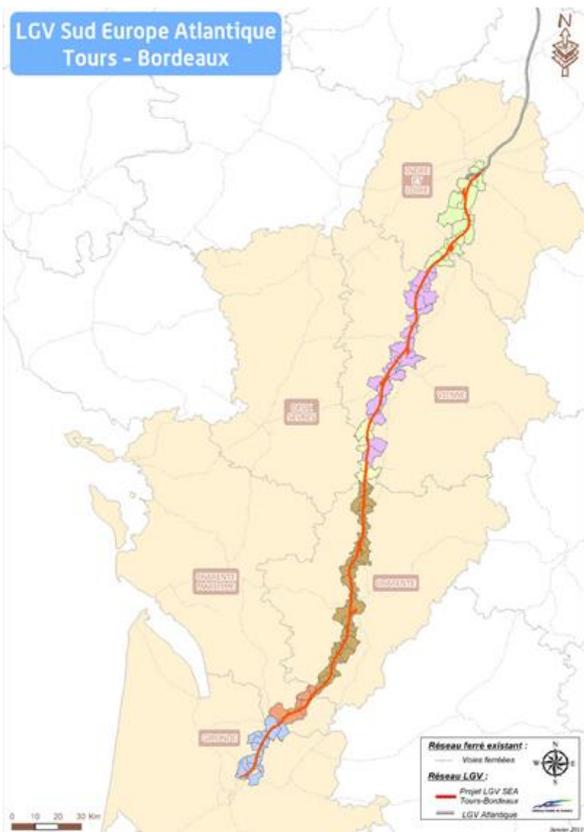


Avec 340 km de ligne nouvelle entre Tours et Bordeaux, la LGV Sud Europe Atlantique est l'un des plus importants projets ferroviaires à l'échelle européenne.

Cette nouvelle ligne doit mettre Bordeaux à un peu plus de deux heures de Paris sur la base d'une vitesse commerciale de 300 km/h générant de 3,6 à 5 millions de voyageurs supplémentaires par an.

Elle doit également permettre d'ouvrir perspectives vers le Sud de l'Europe et la péninsule ibérique par la façade atlantique. Ainsi la ligne existante sera libérée pour les trains de marchandises (augmentation du fret de 20% soit + 2,4 millions de tonnes par an à la mise en service) et les TER (+ 400 à 550000 voyageurs à la mise en service).

# Parcours de la future LGV Sud Europe Atlantique



**Rappel des grandes étapes du projet de Ligne à Grande Vitesse (LGV-SEA 2)**

**Novembre 1995/Mars 1996** : Débat préalable  
**24 octobre 1996** : Cahier des charges de l'infrastructure  
**1997/1998** : Etudes préliminaires  
**29 décembre 1999** : Choix du fuseau de 1 000 mètres entre Angoulême et Bordeaux par le Ministre des Transports  
**15 décembre 2000** : Lancement des études d'avant-projet sommaire (APS)  
**18 décembre 2003** : Approbation des études APS par le Ministre des Transports  
**Du 3 février au 16 mars 2005** : Enquête d'utilité publique  
**13 juillet 2005** : Avis favorable de la commission d'enquête  
**18 juillet 2006** : Déclaration d'utilité publique des travaux entre Angoulême et Bordeaux

**Calendrier prévisionnel**

**2011** : Début des travaux  
**Fin 2015 - Début 2016** : Mise en service

La LGV Sud Europe Atlantique va dynamiser l'activité des territoires concernés :

- amélioration de la compétitivité et élargissement des marchés pour les entreprises régionales ;
- facilitation des déplacements pour les activités exigeant une grande mobilité : argument majeur pour une nouvelle implantation ou une délocalisation de Paris vers les régions ;
- développement du tourisme, notamment des séjours «courte durée»

**La nouvelle ligne TGV entre Paris et Bordeaux appelée Sud Europe Atlantique traversera le territoire du canton de Brossac et sera opérationnel en 2017. Quel devrait être l'impact de ce nouvel aménagement pour Barbezieux ?**

La CdC 4B ne dispose d'aucune gare ferroviaire, la plus proche se situant à Angoulême et étant desservie par le TGV.

**Cette voie qui passera au Sud-ouest de Barbezieux ne devrait pas avoir d'impact conséquent sur le développement de la commune. Elle sera au contraire un moyen supplémentaire ayant pour effet une traversée rapide du territoire.**

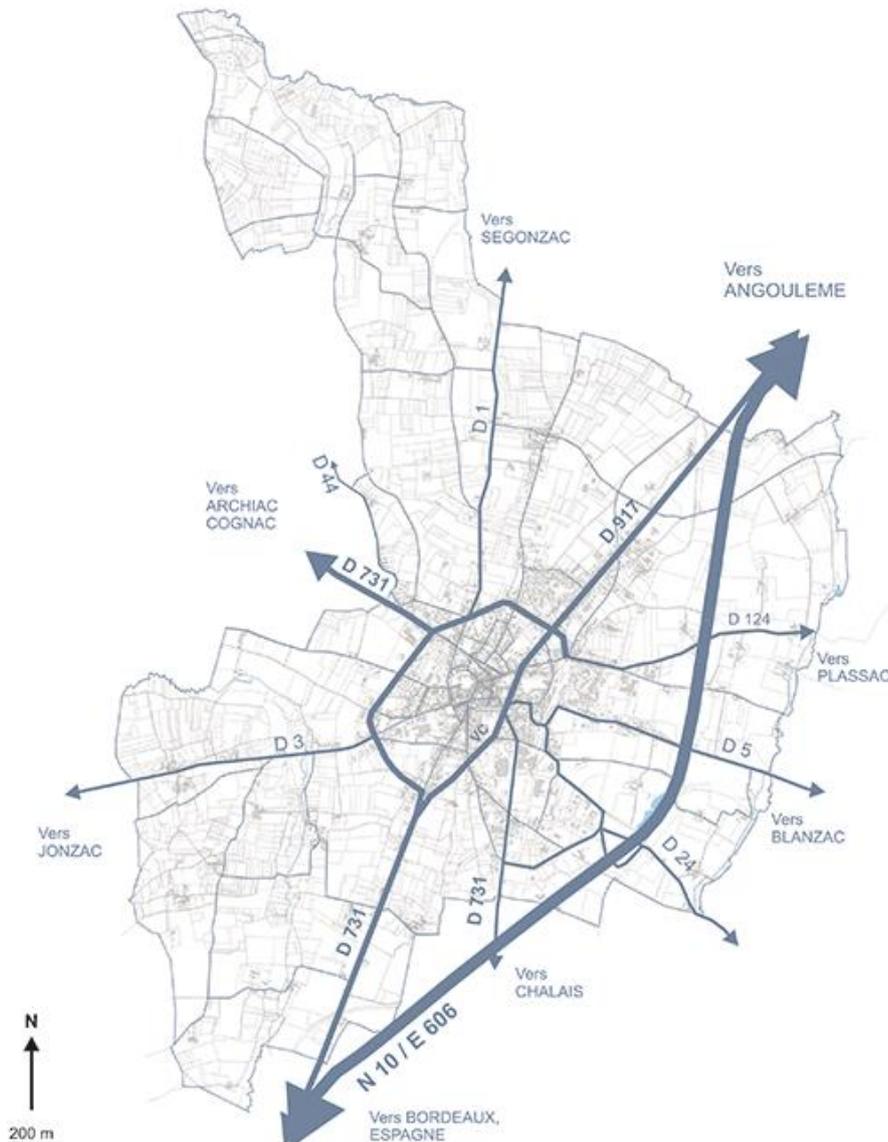
**A l'échelle de la commune de Barbezieux Saint-Hilaire**

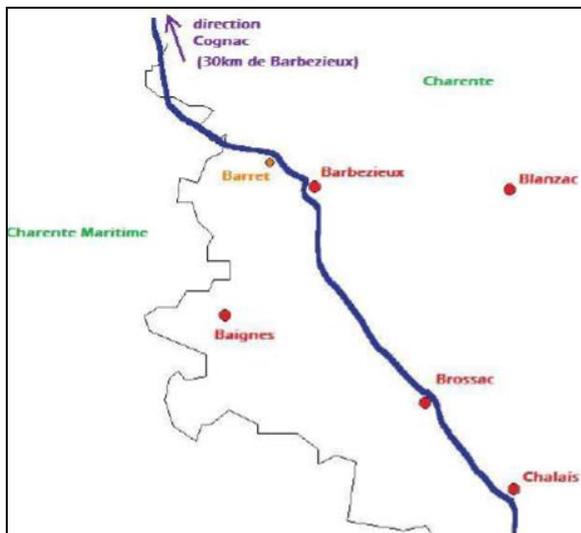
Les RD 1, 3, 5, 24, 124, 731 et 917 sont les principales routes départementales s'étalant en étoile à partir du bourg. Barbezieux est traversée par la RN 10, axe de liaison national important qui relie directement les villes de Bordeaux et d'Angoulême et plus largement le Sud de l'Europe au bassin rhénan et par extension à l'Europe de l'Est.

Un réseau de routes départementales qui relie le bourg à l'extérieur de la commune :

- o RD 1 depuis Segonzac
- o RD 731 depuis Archiac et Cognac (entrée Nord)
- o RD 731 depuis Chalais (entrée Sud)
- o RD 5 depuis Blanzac
- o RD 24 - zone de l'échangeur
- o RD 124 depuis Plassac
- o RD 3 depuis Jonzac
- o RD 44 vers le nord-ouest

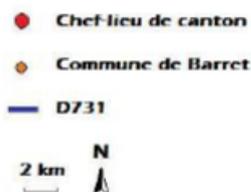
-  Voirie principale transit
-  Axe majeur structurant
-  Axe de desserte
-  Liaisons interquartiers





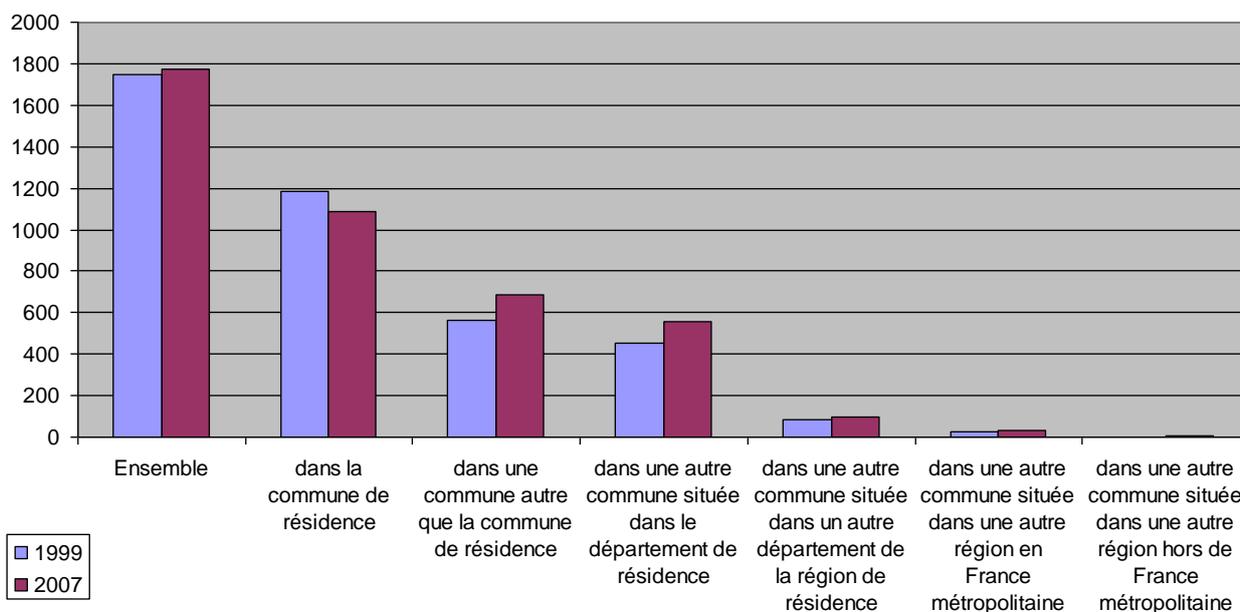
### La RD 731 sur le territoire de la future communauté de communes

La RD 731 est l'axe secondaire du territoire permettant de relier directement Cognac à Chalais. Elle supporte un trafic important de près de 4500 véhicules/jour dont 10% de poids lourds.



## I.1.7.2. - Les déplacements (domicile/travail, domicile/pôles commerciaux et services)

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone



Insee, RP 2008, Exploitation principale

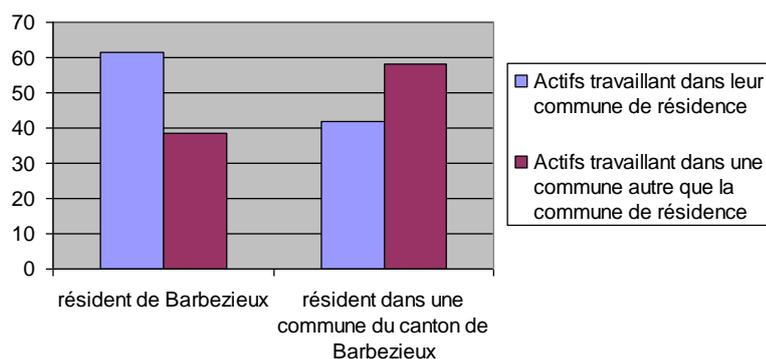
Les données relatives au lieu de travail des personnes résidant dans la commune de Barbezieux offrent plusieurs indications :

- En 2007, les actifs résidant à Barbezieux et travaillant dans la commune sont majoritaires et représentent 61,4% des actifs de 15 ou plus résidant à Barbezieux ;
- La part des actifs résidant et travaillant dans la commune diminue cependant puisqu'il passe de 67,8% en 1999 à 61,4% en 2007 des actifs résidant à Barbezieux ;
- La part des actifs résidant à Barbezieux et travaillant en dehors de la commune est a contrario en augmentation entre 1999 et 2007. Ce taux passe de 32,2% en 1999 à 38,6% en 2007 ;
- Le nombre d'actifs résidant dans la commune mais travaillant dans une autre commune située dans le département de résidence augmente de 22,8% entre 1999 et 2007.

D'après les comptages, le trafic moyen journalier annuel sur les routes départementales est le suivant :

- RD 731 : 4 490 véhicules dont 433 poids lourds (9,64 %)
- RD 917 : 5 034 véhicules dont 418 poids lourds (8,30 %)
- RD 3 : 2 750 véhicules dont 229 poids lourds (8,30 %)

### Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone (en %)



**Cette progression implique que les personnes effectuant des déplacements plus importants entre le domicile et le travail sont de plus en plus nombreuses.**

En tant que principal bassin d'emploi à l'échelle intercommunale, la commune de Barbezieux est concernée par les déplacements des actifs travaillant à Barbezieux et résidant dans une autre commune.

La commune accueille également un grand nombre d'équipements et de services répondant à des besoins qui dépassent la seule échelle de Barbezieux.

Pour les équipements situés autour du cœur historique, l'accès est aisé notamment grâce à la bonne capacité de distribution offerte par le boulevard de l'Europe.

Mais l'accès aux équipements et services du centre ancien est plus compliqué notamment à cause de l'étroitesse des ruelles. Cette situation contribue notamment à ce que la clientèle privilégie les établissements commerciaux de périphérie plus accessibles que les boutiques du centre ancien.

A l'échelle du canton, les actifs travaillant dans leur commune de résidence représente 41,8% des actifs en 2007. Les actifs du canton travaillant dans une autre commune que leur commune de résidence représentent 58,2% des actifs. La part des actifs résidant et travaillant dans la même commune est donc plus importante à Barbezieux que dans le canton.



*Etablissements commerciaux le long du boulevard de l'Europe*

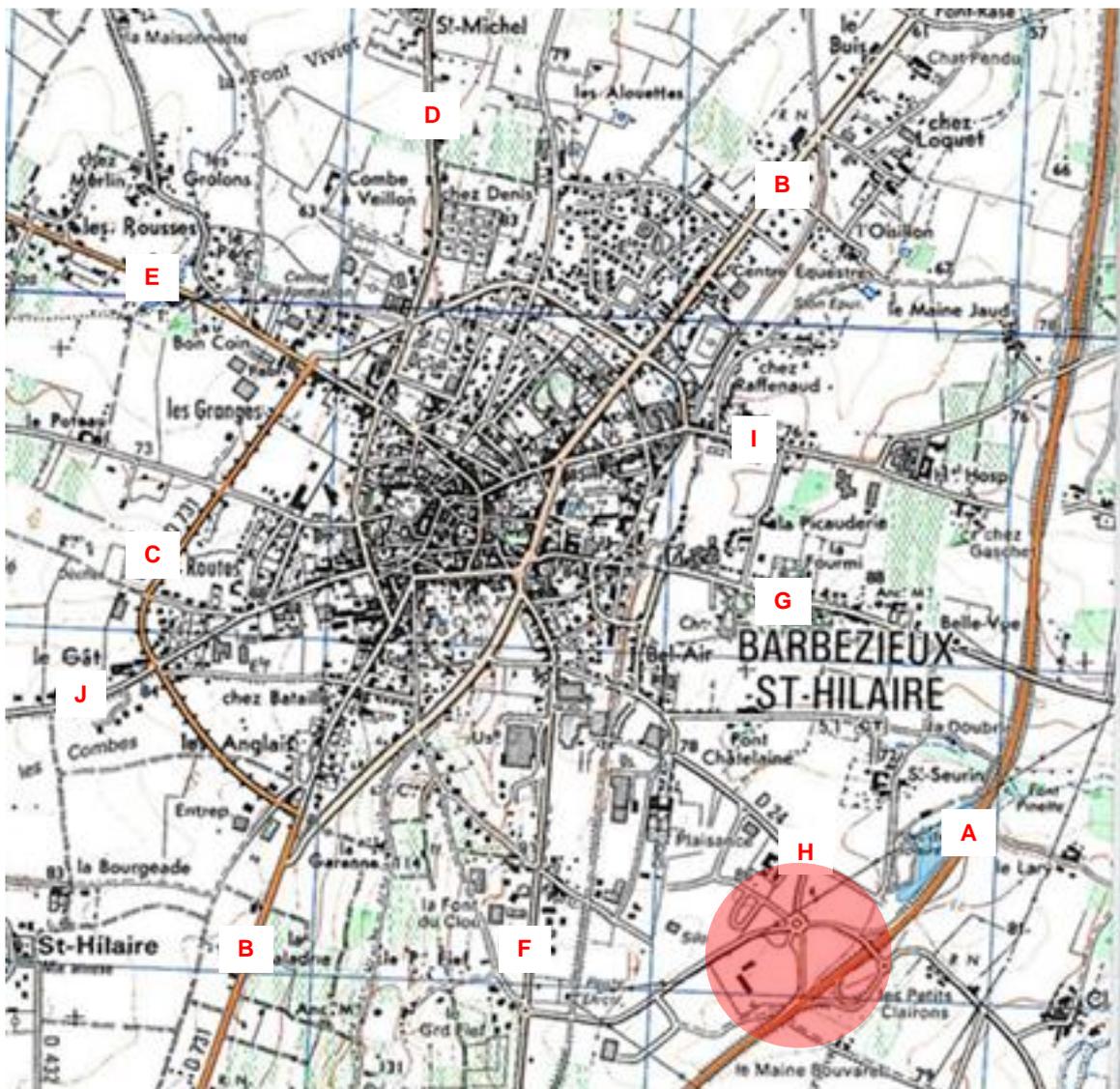


*Les difficultés de circulation en centre-ville*

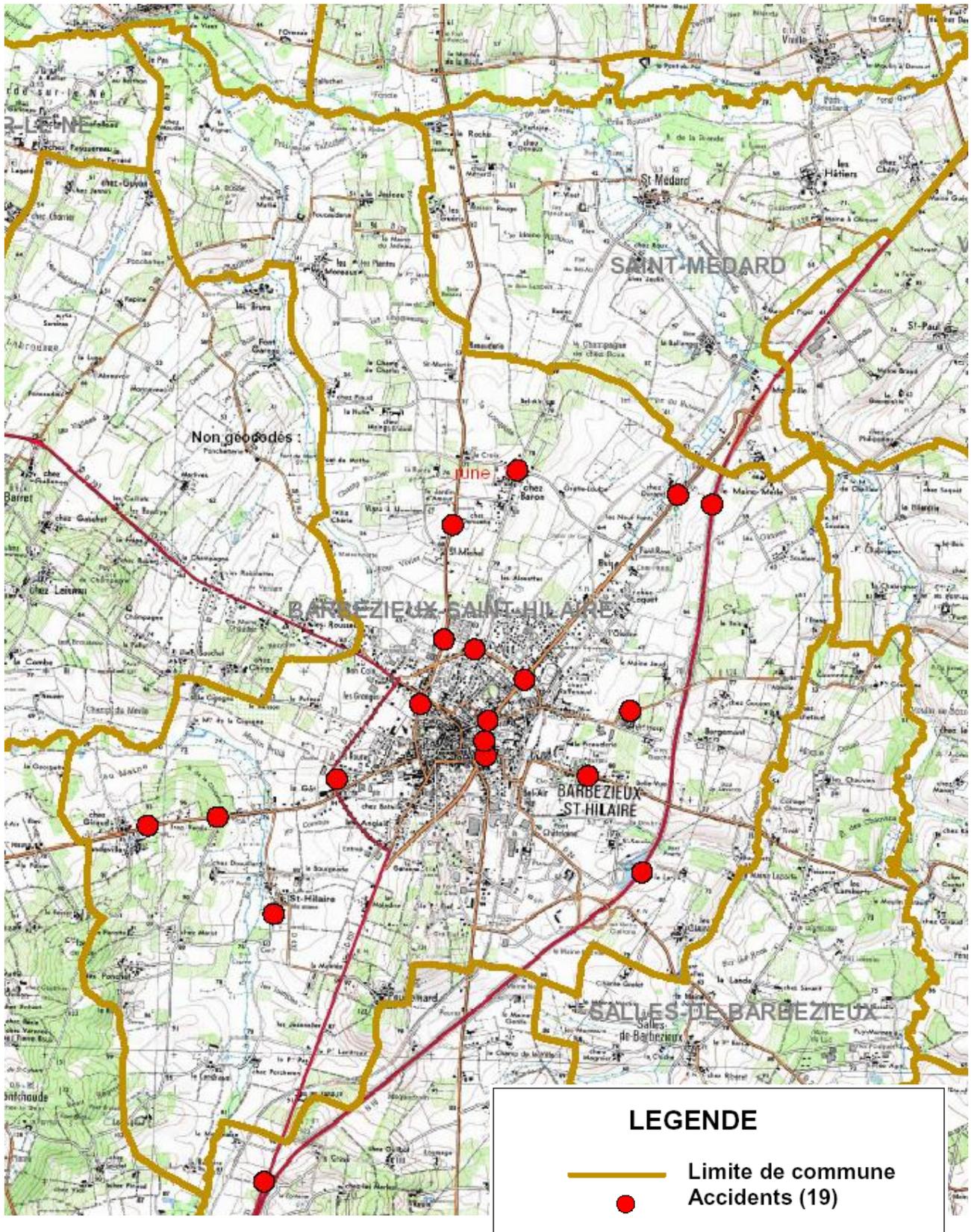
### I.1.7.3 – Circulation / accidentologie

La hiérarchie des voies de communication routières de la commune de Barbezieux s'établit comme tel :

- La RN 10, déviation au sud-est de l'ancien axe configuré aujourd'hui en 2x2 voies. L'échangeur au niveau de la RD 24 organise la distribution à l'Est de la commune (A) ;
- Un ancien axe routier : la N 2010 devenue une voie de circulation urbaine après l'aménagement de la RN 10 (B) ;
- Le boulevard de l'Europe, véritable rocade de la commune, voie attractive pour les activités artisanales et commerciales (C) ;
- Un réseau de routes départementales qui relie le bourg à l'extérieur de la commune :
  - o RD 1 depuis Segonzac (D) ;
  - o RD 731 depuis Archiac et Cognac (entrée Nord) (E) ;
  - o RD 731 depuis Chalais (entrée Sud) (F) ;
  - o RD 5 depuis Blanzac (G) ;
  - o RD 24 – zone de l'échangeur (H)
  - o RD 124 depuis Plassac (I) ;
  - o RD 3 depuis Jonzac (J) ;
- un réseau de voies urbaines qui comporte :
  - o les ruelles desservant le noyau central ;
  - o les dessertes des quartiers d'habitats plus ou moins récents
- un réseau de voies rurales qui dessert notamment les hameaux reculés de la commune. Ces voies sont souvent étroites et parfois même sans revêtement.



**Répartition géographique des accidents survenus entre le 01-01-2005 et le 31-12-2010 dans la commune de Barbezieux**



**Conformément aux dispositions de l'article L110 du Code de l'Urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme doit prendre en compte la sécurité publique et, en particulier, la sécurité routière.**

En effet, les choix effectués pour le développement de l'urbanisation ont des conséquences directes sur les besoins en déplacements et donc sur les conditions de sécurité routière dans la commune. Au-delà des caractéristiques des infrastructures, le document d'urbanisme peut notamment influencer sur la sécurité routière par le choix des zones de développement, les modalités de déplacement offertes aux usagers, la perception du danger en zone bâtie et par des mesures favorisant la fluidité du trafic.

### Accidentologie

Le bilan des accidents corporels sur la le territoire de la commune durant la période comprise entre le 1<sup>er</sup> janvier 2005 et le 31 décembre 2010 est le suivant :

Accidents corporels	Victimes	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés
19	24	5	16	3

### Répartition géographique :

Hors intersection	: 15 accidents	En intersection	: 4 accidents
Hors agglomération	: 8 accidents	En agglomération	: 11 accidents
De jour	: 8 accidents	De nuit	: 11 accidents

### Catégories d'usagers de la route :

Catégories	Tués	Blessés hospitalisés	Blessés non hospitalisés
Véhicule léger	4	6	3
Moto		2	
Vélocycle		1	
Cyclomoteur		5	
Piéton		2	
Autre mode	1		

### Sécurité

#### Accès aux routes départementales

A l'occasion de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, le zonage devra être établi de manière à ce que le développement de l'urbanisation se fasse en limitant au maximum le nombre des accès directs sur les routes départementales.

En effet, une urbanisation mal maîtrisée peut avoir des conséquences négatives sur la sécurité des usagers, compte tenu de la multiplication des accès hors agglomération (problèmes de visibilité, augmentation des traversées de piétons, allongement des sections à vitesse limitée, apparition de stationnement anarchique le long des voies, etc...).

Une attention particulière devra être portée sur les routes départementales qui supportent un trafic important. **En ce sens, tout nouvel accès sera interdit hors agglomération sur les réseau routier départemental de 1ère catégorie (RD 731),** sauf dans le cas d'un aménagement de sécurité concomitant dont le financement ne saurait égarer le Département.

**Pour le réseau routier départemental de 2ème catégorie (RD 1, 3, 5 et 917), l'élaboration du zonage des secteurs constructibles hors agglomération devra faire l'objet d'une étude particulière des conditions d'accès aux parcelles concernées.**

D'autre part, si des aménagements de sécurité doivent être réalisés au droit de zones accidentogènes et/ou zones de conflit et/ou autres carrefours qui dysfonctionnent, il conviendra que la commune réserve les emplacements fonciers suffisants pour leur réalisation.

### I.1.7.4. - Les stationnements

On recense près de 500 places autour du noyau central. La commune de Barbezieux est donc bien équipée en matière de stationnement en centre-ville.



Document CdC 4B – étude de cadrage – commune de Barbezieux – 21 mars 2011



Avec 280 places, le parking situé au devant du château de Barbezieux est la premier parc de stationnement de la commune.

**La vocation de stationnement de la place du château est trop prégnante au regard de la taille du centre ville.**

De plus, le caractère excessivement minéral de cet espace nuit à la mise en valeur paysagère du château.

Des études sont actuellement menées avec pour objectif de mener dans un avenir proche un projet d'aménagement sur cet espace.



Parking de la place du champ de foire – 150 places



Parking du centre commercial de Leclerc



Parking le long de la rue Gambetta – 80 places



Au-delà du centre bourg, la commune dispose d'un parc de stationnement équilibré implanté sur les périphéries urbanisées. La majorité des parkings publics sont aménagés au cœur des quartiers d'habitat collectif.

### I.1.7.5. – les liaisons douces (sentiers pédestres, de randonnée, les pistes cyclables)

#### La Voie Verte Galope Chopine

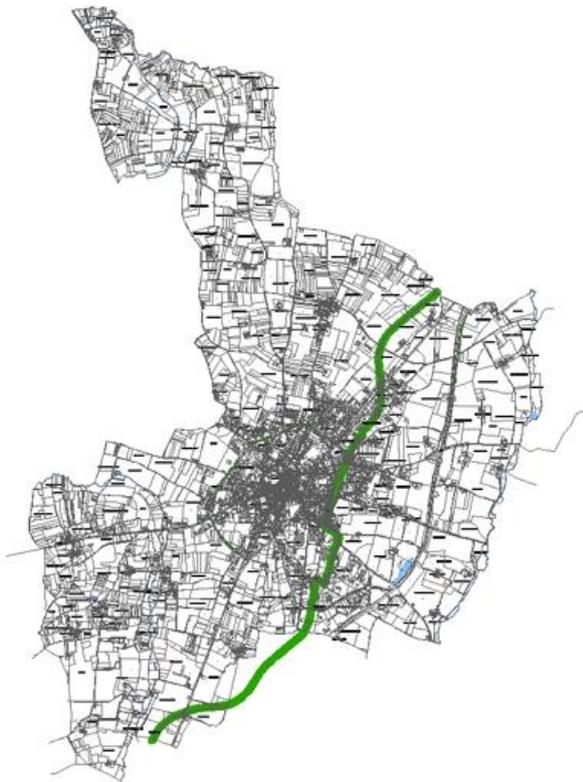


*La voie verte au niveau de la médiathèque*

Des panneaux indiquant la voie verte et les parkings ont été installés sur l'ensemble du parcours. Des panneaux d'interprétation et les planimètres de départ ont été mis en place en 2011. 7 panneaux d'interprétation et 4 planimètres jalonnent la voie.

L'entretien des abords et l'élagage est effectué par les services techniques de la CdC 4B et par les communes riveraines, avec le soutien du chantier d'insertion de Baignes.

La voie verte est un lieu de rassemblement. Des animations et des sorties d'écoles y sont organisées régulièrement.



Tracé de la voie verte de Barbezieux

Quelques aménagements cyclables sont présents sur l'ancienne voie ferrée et sur la partie sud de l'avenue Félix Gaillard et le boulevard Chanzy. D'autres sont programmés sur l'avenue de l'Europe qui contourne le centre ville. Il est également prévu de mettre en place un circuit de randonnée pédestre entre Barbezieux et Saint-Hilaire.

### **Projet de développement de voie verte le long de l'avenue de l'Europe :**

Depuis plusieurs années, la Ville de Barbezieux-Saint-Hilaire s'est engagée, en collaboration avec les services du Département de la Charente, dans une démarche incitative de développement de son réseau de piste cyclable.

Suite à une première phase de travaux qui a permis de créer une liaison douce le long de la route départementale n°731 entre l'avenue Félix Gaillard et le giratoire de la route d'Archiac, un nouveau projet consiste à créer une voie verte depuis ce point jusqu'à la Rue de la République, sur une longueur d'environ 1 600 m.

Cette démarche a pour vocation :

- De développer les modes de déplacements doux en périphérie de la ville sur un site parfaitement sécurisé ;
- De sécuriser la pratique du vélo en facilitant les déplacements du quotidien (école, travail...) ou simplement les promenades ou l'apprentissage du vélo ou du roller ;
- De limiter la vitesse de circulation des véhicules empruntant l'Avenue de l'Europe en réduisant l'emprise de la voie à 6m.

L'avenue de l'Europe est une voie, d'une largeur de 9m, située en agglomération où la vitesse est limitée à 50km/h. Ce tronçon est un itinéraire pouvant recevoir des convois exceptionnels.

La section comprise entre l'Avenue Vergne et la Route de la Cigogne traverse un secteur urbanisé où se trouvent quelques commerces desservis par un aménagement type tourne à gauche en peinture.

La section comprise entre la Route de la Cigogne et la Rue de la République ne présente aucun caractère urbain, une chaussée de 9m de large bordée de champs lui donne un caractère rural qui favorise des vitesses parfois excessives.

Le projet d'aménagement :

Ce projet a pour objet d'améliorer la sécurité des véhicules, des cyclistes, des piétons et de donner à cette voie un côté plus urbain en réduisant son emprise à 6m.

Il est ainsi prévu d'aménager la voie verte sur l'enrobé existant sur une largeur de 3m. Des séquences végétalisées ou de lices de bois protégeront les usagers de la circulation automobile.

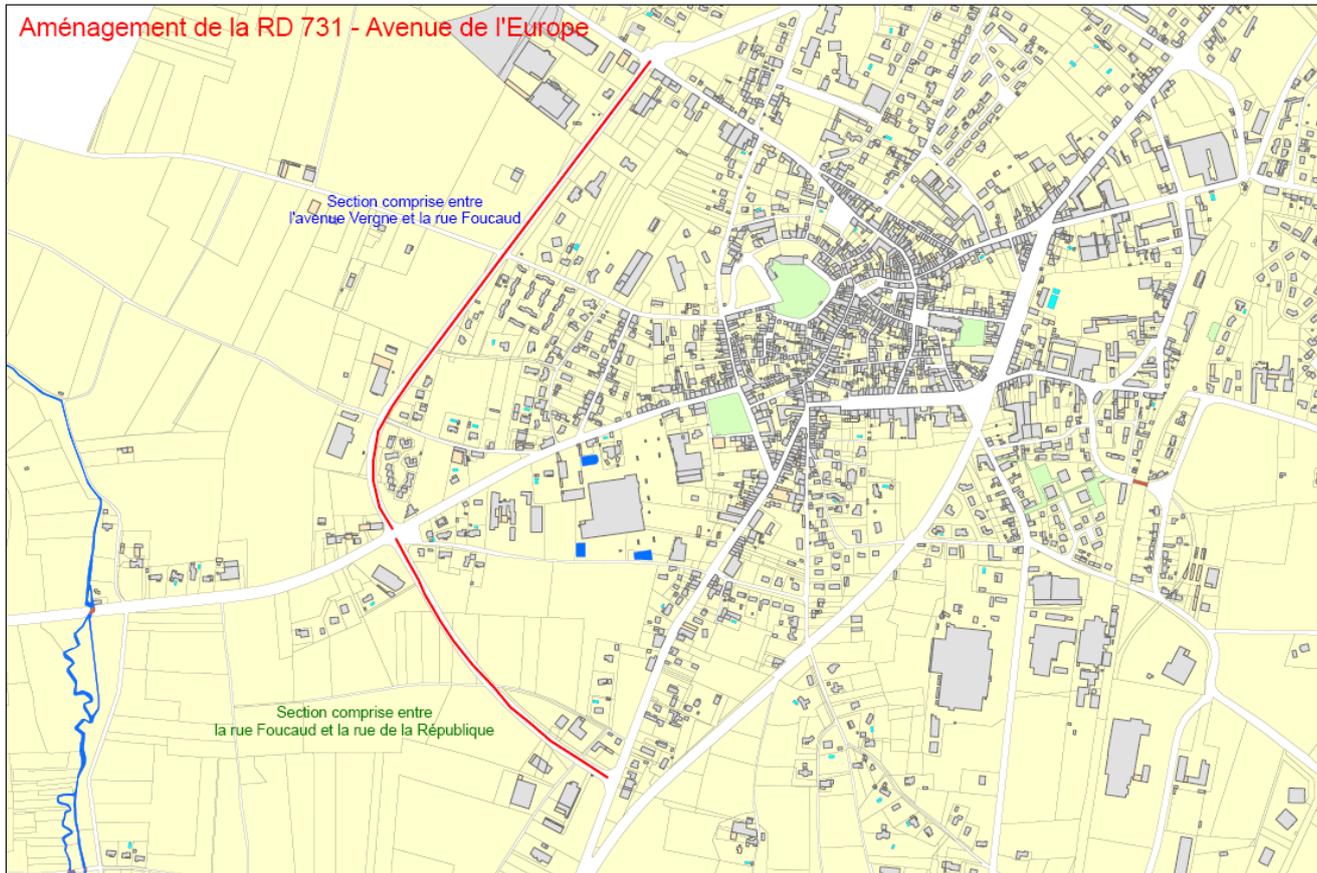
Caractéristiques de la voie verte :

- La voie sera bidirectionnelle d'une largeur de 3 m,
- Le revêtement en enrobé sera parfaitement roulant,
- La signalisation respectera les principes généraux de la signalisation routière énoncés par le CERTU.

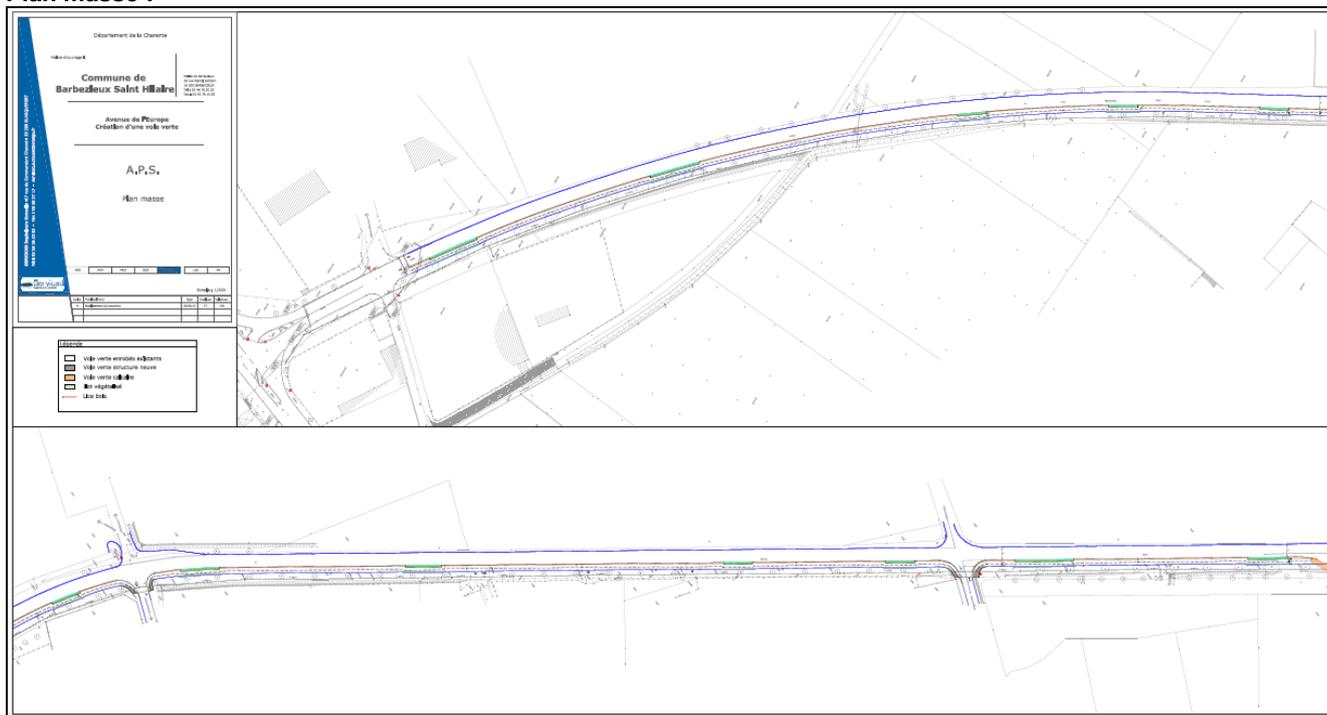
Ce projet permettra de développer les liaisons douces entre les différentes zones d'habitat et les pôles d'activités commerciales comme : la ZA de la Triquedondaine ou les grandes enseignes. A terme, les usagers pourront se déplacer, en toute sécurité, le long de la RD n°731 de l'avenue Félix Gaillard à l'avenue de la République (soit un linéaire de 2.500m).

De plus, cette voie complètera l'offre existante de pistes cyclables sur la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire.

**Plan de localisation :**



**Plan masse :**



Le schéma élaboré ci-dessous est le résultat d'une étude réalisée pour la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire au cours de l'année 2012. L'un des objectifs de cette étude était d'établir un schéma de déplacement des liaisons douces sur le territoire communal.

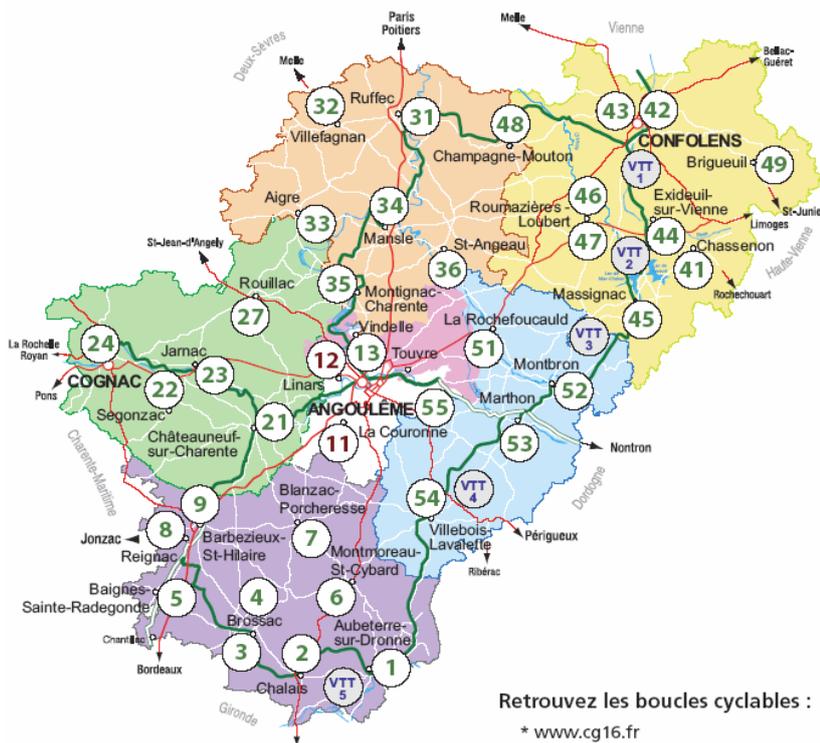
Les résultats issus de cette étude sont repris dans le cadre de l'élaboration du plan local d'urbanisme. Ils permettront de recenser les liaisons existantes, mais également d'établir la programmation du développement des cheminements doux.

La majeure partie des cheminements doux à conforter ou à créer (cheminements doux, circuits pédestres,...) relevée par cette étude font l'objet d'une protection au titre de l'article L.123-1-5-7° du Code de l'Urbanisme.



# CHARENTE

## LE DÉPARTEMENT



Le territoire est jalonné de 5 boucles, chacune étant composée de 3 circuits (famille, découverte, expert) :

- Boucle locale 3 : Brossac Sud
- Boucle locale 4 : Brossac Nord
- Boucle locale 5 : Baignes
- Boucle locale 8 : Reignac/Barbezieux Ouest
- Boucle locale 9 : Barbezieux Est

### Pays :

- Sud Charente
- Entre Touvre et Charente
- Angoumois
- Ouest Charente
- Ruffecois
- Charente Limousine
- Horte et Tardoire

### Boucles cyclables :

- 1 Boucle opérationnelle
- 1 Boucle à venir

### Circuits VTT :

- VT1 Le Confolentais
- VT2 Lacs de Haute Charente
- VT3 Le Chambon
- VT4 Lavalette
- VT5 Sud-Charente

### Voies :

- Voie verte
- Voie partagée existante

Retrouvez les boucles cyclables :

\* [www.cg16.fr](http://www.cg16.fr)

Version Juin 2012

## CHARENTE

### LE DÉPARTEMENT

Charente Vélo

# BROSSAC NORD

# Boucle 4

Circuit ROUTE

- Point d'eau
- Restauration
- Bar
- W.C.
- Commerces
- Réparation de cycles
- Point information
- Aire de pique-nique
- Point de vue
- Petit patrimoine
- À voir, à faire

**DÉPART :**  
Place des marronniers à BROSSAC

**Circuit découverte**  
4B Longueur : 19 km  
Facile

**Circuit exploration**  
4C Longueur : 34 km  
Difficile

- Route nationale
- Route départementale
- Voie communale
- Voie verte
- Voie ferrée
- Rivière

87

## Charente Vélo

# BAIGNES Boucle 5

**SB** Circuit découverte  
Longueur : 24 km  
Facile

**5C** Circuit exploration  
Longueur : 54 km  
Difficile

**DÉPART :**  
Parking entre le collège  
et l'école primaire de BAIGNES

**SA** Circuit famille  
Longueur : 8,5 km  
Très facile

**Echelle : 1Km**

Conception : Conseil Général de la Charente

**Echelle : 1Km**

Conception : Conseil Général de la Charente

## Charente Vélo

# BARBEZIEUX Boucle 9

Circuit ROUTE

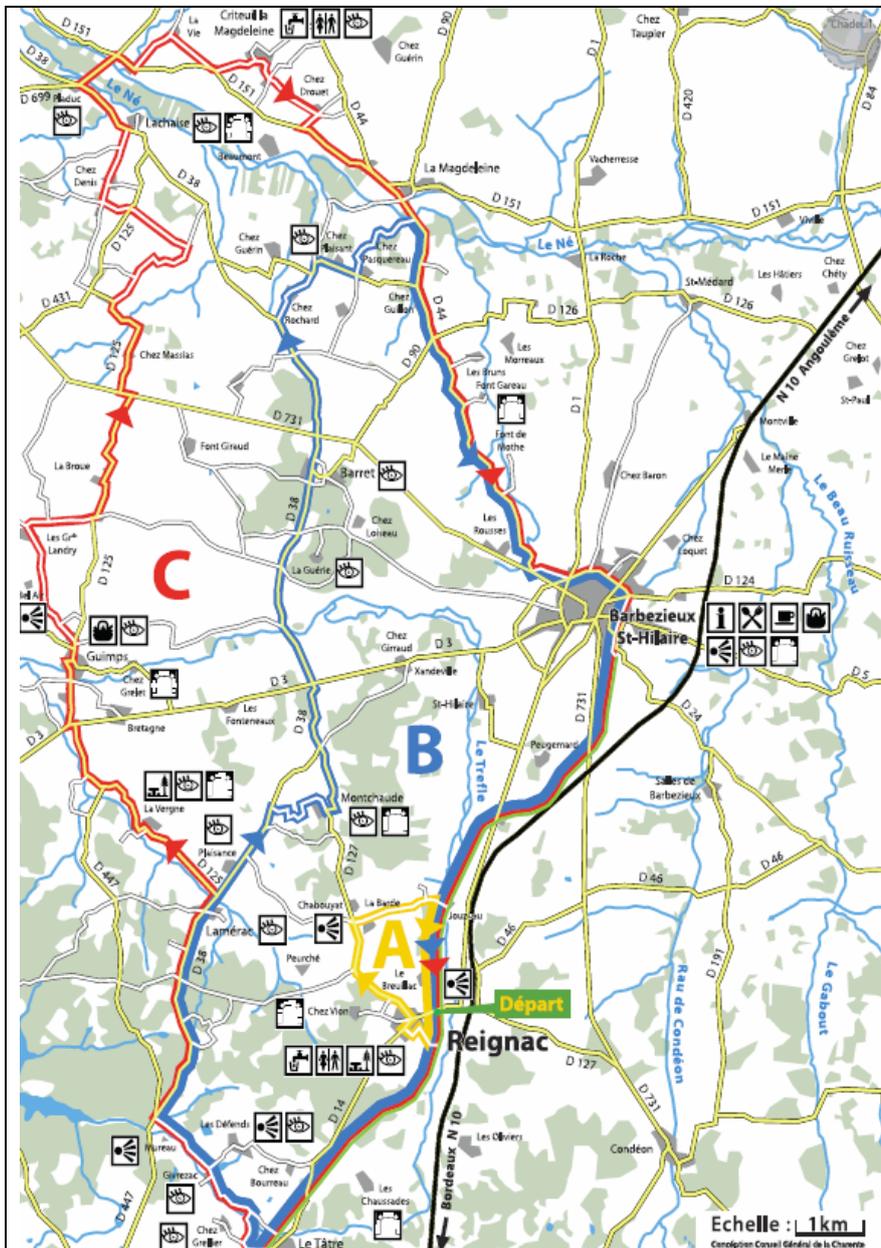
**DÉPART :**  
Parking de la médiathèque  
de BARBEZIEUX, à  
proximité de la voie verte

**9B** Circuit découverte  
Longueur : 25 km  
Facile

**9C** Circuit exploration  
Longueur : 41 km  
Difficile

	Point d'eau
	Restauration
	Bar
	W.C.
	Commerces
	Réparation de cycles
	Point information
	Aire de pique-nique
	Point de vue
	Petit patrimoine
	À voir, à faire

	Route nationale
	Route départementale
	Voie communale
	Voie verte
	Voie ferrée
	Rivière



**CHARENTE**  
LE DÉPARTEMENT

CharenteVélo  
**REIGNAC**  
**Boucle 8**

**Circuit ROUTE**

**DÉPART :**  
Parking de l'ancienne gare de REIGNAC

**Circuit famille**  
8A Longueur : 5,4 km  
Très facile

**Circuit découverte**  
8B Longueur : 37 km  
Facile

**Circuit exploration**  
8C Longueur : 46 km  
Difficile

- Point d'eau
- Restauration
- Bar
- W.C.
- Commerces
- Réparation de cycles
- Point information
- Aire de pique-nique
- Point de vue
- Petit patrimoine
- À voir, à faire
- Route nationale
- Route départementale
- Voie communale
- Voie verte
- Voie ferrée
- Rivière

**Echelle : 1km**  
Conception Conseil Général de la Charente

### I.1.7.6. – Les transports en commun

La commune de Barbezieux est desservie par la société de services de transport collectif Véolia Poitou-Charentes.

Barbezieux est concernée par 3 lignes du réseau :

- Ligne 9 : Baignes-Angoulême
- Ligne 10 : Chevanceaux-Angoulême
- Ligne 11 : Chalais-Angoulême
- Ligne 12 : Barbezieux-Angoulême

Concernant le transport scolaire, le conseil général de Charente est organisateur du transport scolaire dans le département et à ce titre gère l'ensemble des services :

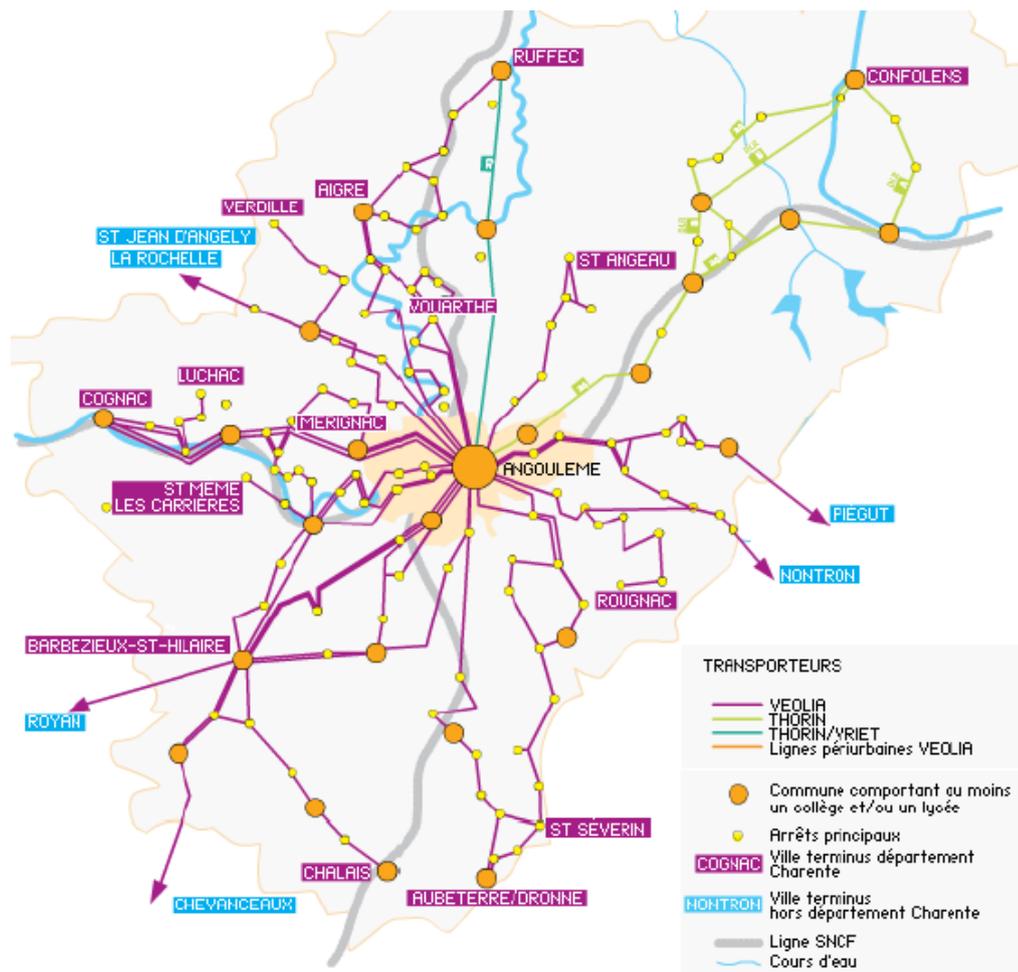
- les itinéraires de circuits,
- les horaires de circuits,
- la tarification des cartes scolaires,...

Pour avoir accès au transport collectif, l'élève doit posséder une carte de circulation complétée d'un coupon de validité trimestrielle qui constitue le seul contrat entre l'organisateur et l'élève. La participation familiale représente en moyenne 10% du coût du transport des élèves, soit 111 euros pour l'année 2010/2011.

#### ► Lignes régulières en Poitou-Charentes

- LIGNE 1 Rougnac ► Angoulême
- LIGNE 3 St Angeau ► Angoulême
- LIGNE 4 Ruffec ► Angoulême
- LIGNE 5 Aigre ► Angoulême
- LIGNE 6 Vouharte ► Angoulême
- LIGNE 7 Luchac ► Angoulême
- LIGNE 8 St Même les Carrières ► Angoulême
- LIGNE 9 Baignes Ste Radegonde ► Angoulême
- LIGNE 10 Chevanceaux ► Angoulême
- LIGNE 11 Chalais ► Angoulême
- LIGNE 12 Barbezieux ► Angoulême
- LIGNE 13 Mérignac ► Angoulême
- LIGNE 14 Aubeterre ► Angoulême
- LIGNE 15 Cognac ► Angoulême
- LIGNE 15D Cognac ► Angoulême
- LIGNE 16 St Séverin ► Angoulême
- LIGNE 16D Angoulême ► Fouquebrune
- LIGNE 17 La Rochelle ► Angoulême
- LIGNE 18 Verdille ► Angoulême
- LIGNE 19 Royan ► Angoulême
- LIGNE 20 Nontron ► Angoulême
- LIGNE 21 Piégut ► Angoulême

De plus, la carte scolaire subventionnée par le conseil général permet à l'élève de bénéficier d'un tarif forfaitaire de 1,50 euros sur les lignes régulières en dehors des horaires de fonctionnement des établissements scolaires (mercredi, samedi et dimanche) et pendant les vacances scolaires.



### 1.1.7.7 - Les projets en matière de voirie et transport

#### A l'échelle de la CdC 4B

Pour l'heure, une majorité de communes a émis le souhait de garder (ou d'étendre pour le Blanzacais) la gestion de la voirie en maîtrise d'ouvrage. La communauté de communes effectue pour le moment une maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte des communes. A terme, il n'est pas exclu que celle-ci se voit purement transférer la compétence.

#### Amélioration de la desserte TER du Pays Sud Charente : résultats de l'enquête auprès de la population

Source : site internet Pays Sud Charente

En 2009, les élus du Pays Sud Charente et le Conseil de développement ont souhaité mobiliser la population afin de connaître ses attentes en matière de desserte TER.

Les grandes lignes de résultats de cette enquête :

Le pays Sud Charente est desservi par une liaison Train Express Régional (TER) sur la ligne Angoulême Bordeaux. Aujourd'hui, seuls 2 arrêts existent en gare de Chalais, et à Saint Amand de Montmoreau. Et seuls 3 arrêts/jour se font dans les deux sens alors qu'en comparaison sur Coutras (en Gironde) 12 arrêts/jour sont effectifs.

L'enquête visant à connaître les attentes de la population en matière de desserte TER a été organisée avec l'accord de la SNCF et de la Région Poitou-Charentes. Elle s'est échelonnée entre le 10 juin et le 20 octobre 2009.

La population a pu répondre à ce questionnaire soit sur le site internet du pays soit en remplissant une version papier qui avait été diffusée dans de nombreux points de passages publics (gares, mairies, grandes surfaces...).

Sur une diffusion de 3 000 questionnaires, 574 personnes se sont senties concernées et ont répondu.

En terme de résultats on peut noter que :

- 47% des personnes ayant répondu signalent ne prendre le TER que de manière occasionnelle,
- 52 % estiment en effet que les horaires sont inadaptés,
- 32% estiment que les correspondances sont inadaptées,

- alors que 84% souhaiteraient prendre le TER plus souvent.

En effet, à moins de 9 arrêts par jour les usagers considèrent que l'offre n'est pas intéressante.

### Propositions

Au vu de ces résultats, dans un contexte de métropolisation grandissante devant intégrer des critères de développement durable, les élus et le Conseil de développement souhaitent, au terme de la réalisation de la Liaison à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique (LGV SEA) obtenir une desserte cadencée des gares actuelles (Chalais et Saint Amand de Montmoreau), que soit remise en service la gare de Mouthiers, et que soit créé un arrêt sur la commune de La Couronne.

D'ici là, il est souhaitable que de nouveaux sillons soient étudiés pour améliorer l'offre actuelle et se rapprocher ainsi de l'offre existante sur la partie girondine de l'axe Angoulême Bordeaux où de nombreux arrêts existent déjà.

### A l'échelle de la commune de Barbezieux

- **Projet RD 731 :**
  - au niveau de la rocade : création d'un giratoire au niveau des établissements Leclerc. Aménagement de bandes cyclables de part et d'autres de la voie ;
  - au niveau du carrefour RD 731/avenue de la République : aménagement du carrefour en T.
- **Route Départementale n° 917 – rocade :**  
Un projet d'aménagement de bandes cyclables de part et d'autre de la voie, sous maîtrise communale, est également prévu.

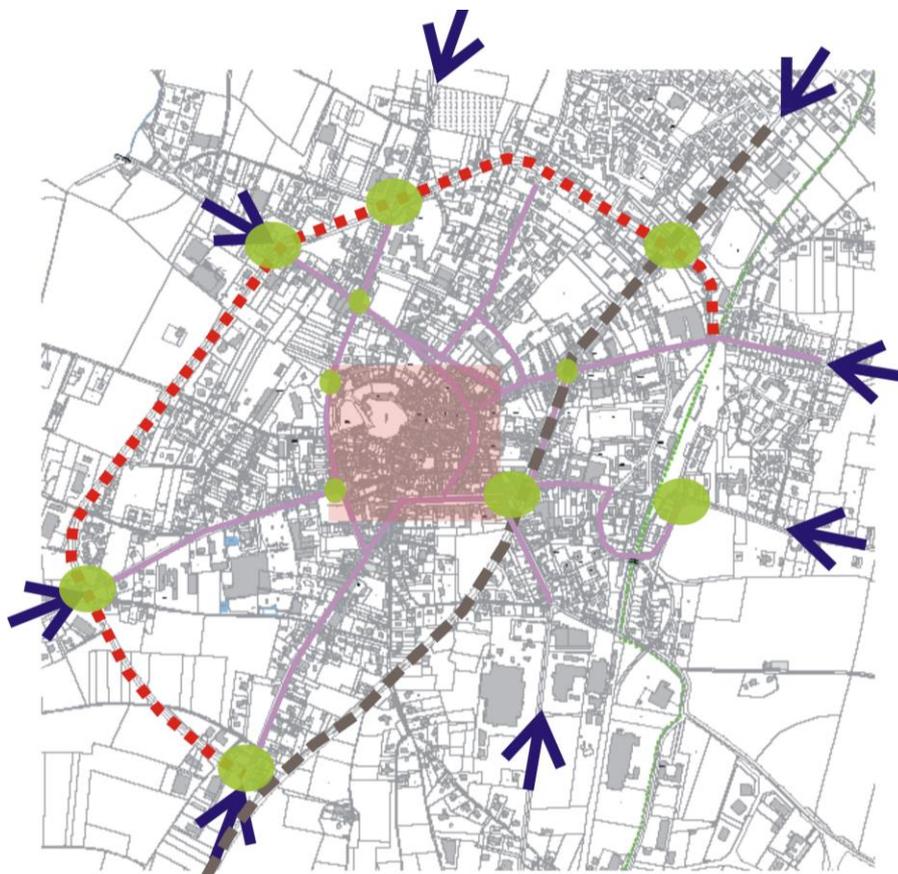
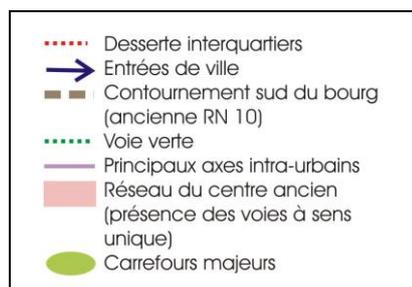
A ce sujet, le document d'urbanisme devra évoquer le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) qui doit normalement avoir été établi par la commune depuis décembre 2009. Ce plan doit mentionner la bande cyclable de la rocade de Barbezieux Saint Hilaire et ses ramifications aux voies existantes du bourg. Ce projet de bandes cyclables sera aménagé en 2012 sur la chaussée des RD 917 et 731 entre le carrefour de la RD 1 au nord et la voie communale (ex RN 10) au sud.

- **Route Départementale n° 44 - hameau des Grollons :**  
Un aménagement homogène de la collecte des eaux pluviales dans ce secteur s'avère nécessaire en raison de problèmes récurrents dus à l'état médiocre du ponceau et du débit insuffisant par rapport aux besoins générés par l'urbanisation.
- **Route Départementale n° 3 :**  
L'urbanisation entre la RD 731 et le lieu-dit « Xandeville » engendre des problèmes de sécurité dus aux excès de vitesse (un accident mortel). Par ailleurs, une grande partie de la ville, y compris la zone commerciale Leclerc, trouve sont exutoire pluvial dans le fossé de la RD 3, ce qui provoque des submersions de chaussée lors de fortes précipitations.

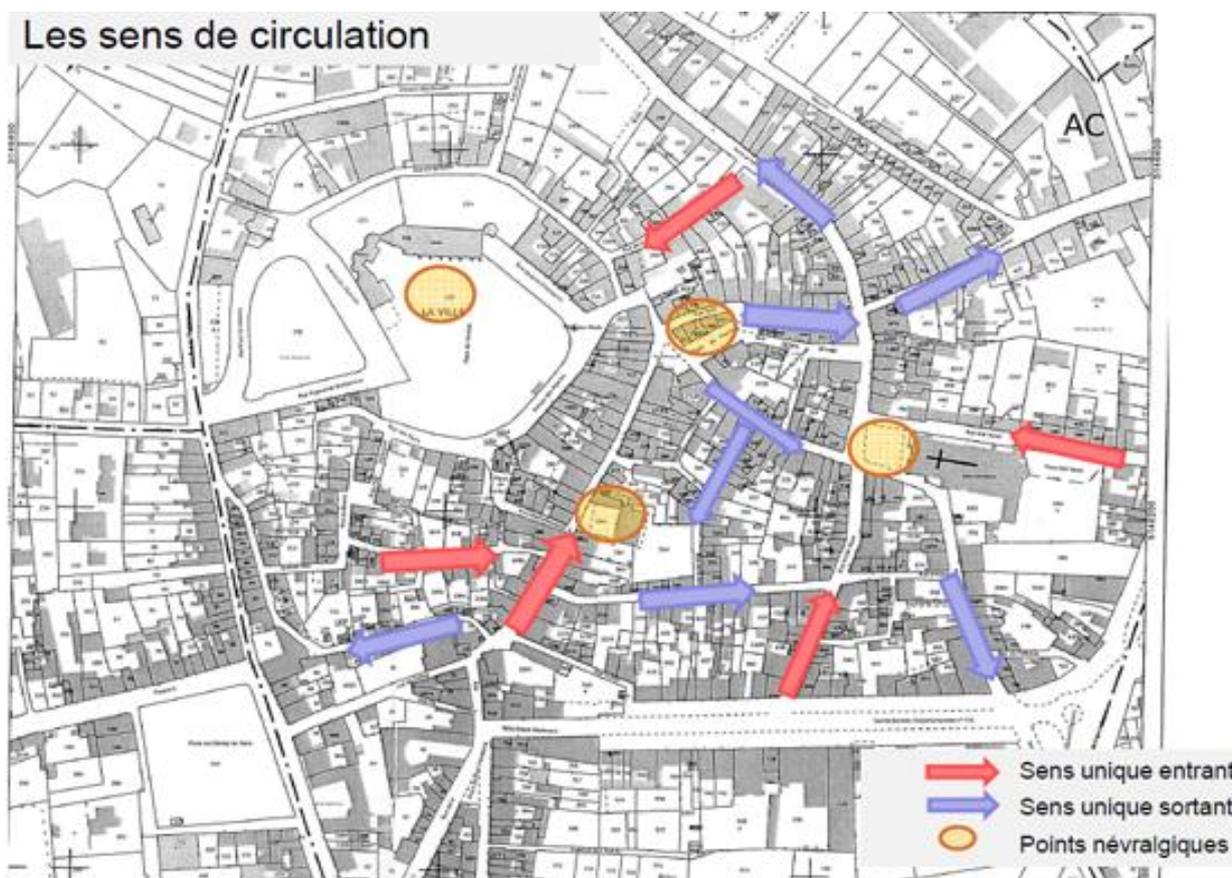
### I.1.7.8 - Plan de Déplacement Urbain

Le plan de circulation de la commune repose sur plusieurs caractéristiques :

- l'existence d'une couronne qui encercle le centre urbain et permet une desserte aisée des différents quartiers de l'espace urbanisé ;
- un axe de contournement sud du centre bourg qui, par sa proximité du centre, doit être reconfiguré en boulevard urbain ;
- des entrées de ville multiples qui souvent croisent la couronne urbaine pour se transformer ensuite en axes intra-urbains ;
- la rencontre de ces axes créé les carrefours majeurs de la commune.



Les voies à sens unique sont majoritairement présentes dans le centre historique de la commune.



Document CdC 4B – étude de cadrage – commune de Barbezieux – 21 mars 2011

### I.1.7.9 – Accessibilité des Personnes à mobilité Réduite

Actuellement aucune étude n'a été menée par la commune sur cette question. Une étude sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite sera engagée par la commune.

### I.1.7.10 - Besoins répertoriés en matière de transport

CONSTATS	ENJEUX
<p>La présence de la déviation de la RN 10 crée un double effet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une opportunité de déplacement rapide et aisé et donc la possibilité d'accueillir des résidents actifs travaillant notamment à Angoulême ;</li> <li>- Le risque pour la commune de s'installer comme un territoire rural seulement traversé. La mise en place de la future LGV pourrait accentuer ce phénomène.</li> </ul> <p>Le développement de la commune en tant que pôle urbain en milieu rural, l'accroissement du nombre d'actifs travaillant à Barbezieux et l'accumulation des équipements d'intérêt intercommunal augmentent le nombre de déplacements sur la commune.</p> <p>Des parkings en nombre mais dont le rapport avec la ville manque parfois de cohérence.</p> <p>Un manque de cheminement doux entre les équipements, le centre ancien et les zones résidentielles.</p>	<p>Saisir les opportunités créées par la déviation de la RN 10.</p> <p>Définir les modalités de déplacement sur la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>En améliorant les conditions de circulation en centre-ville</b> et ainsi contribuer à rendre la zone plus attractive ;</li> <li>- <b>En améliorant les connexions entre les parcs de stationnement et le centre ancien ;</b></li> <li>- En redéfinissant le partage de l'espace public afin <b>d'améliorer les conditions de déplacements des modes doux</b> (piétons, vélos,...) ;</li> <li>- <b>En créant des circuits visibles destinés aux modes de déplacement doux entre les principaux équipements de la ville</b>, et notamment une connexion entre le château et la médiathèque.</li> </ul> <p>Améliorer les liaisons entre la voie verte et le centre-ville.</p>

## I.1.8 - Les réseaux, la collecte et le traitement des déchets

### I.1.8.1 – Le réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable est exploité par la société SAUR aux termes d'un contrat d'affermage jusqu'au 30/06/2015  
La commune de Barbezieux est alimentée par deux sites de captages et par un achat d'eau :

- Le captage de Saint Hilaire, composé des puits de chez Drouillard, alimente l'unité de distribution de Barbezieux Haut Service (3 169 habitants). Les périmètres de protection des puits de St-Hilaire ont été institués par arrêté préfectoral du 18 juillet 2001, et ont été inscrits au service des Hypothèques. La commune de Barbezieux est concernée par les périmètres de protection rapprochée et éloignée.
- Le captage des Bruns situé sur la commune de Barret à 4km au nord du centre ville de Barbezieux. Il alimente l'unité de distribution de Barbezieux Bas Service (1 360 habitants). La commune de Barbezieux est concernée par les périmètres de protection rapprochée et éloignée de ce captage.
- La troisième unité de distribution est la source de Criteuil La Magdeleine exploitée par le syndicat intercommunal d'eau potable de la région de Baignes et qui dessert le hameau de Xandeville (290 habitants).

	Les Bruns	Saint Hilaire (Chez Drouillard P1 et P2)
Date de mise en service	1988	
Capacité nominale	110 m <sup>3</sup> /h	50 m <sup>3</sup> /h
Nature de l'eau	Souterraine : Nappe	Souterraine : Nappe alluviale
Traitement	Désinfection	Désinfection

La DREAL souligne que la commune de Barbezieux possède encore de nombreux branchements plomb qu'il faudrait remplacer.

#### **Schéma directeur départemental d'alimentation en eau potable**

Cet outil de connaissance et d'aide à la décision départemental, réalisé par le Syndicat mixte pour l'Harmonisation du Prix de vente de l'Eau et pour la gestion de la ressource (S.H.E.P), remis à jour en 2009, est partagé par l'ensemble des partenaires. Il permet de répondre aux problématiques et aux besoins actuels et futurs. De grandes orientations y sont définies. Elles permettent à l'échelle du territoire de déterminer les principaux enjeux et actions à mener pour garantir un service optimum de production et de distribution de l'eau potable aux abonnés.

La commune de Barbezieux appartient au secteur 8 (avec Baignes et Font Chaude). Pour ce secteur, la ressource potentielle visée est la nappe du Turonien avec des débits estimés entre 50 et 150 m<sup>3</sup>/heure. Le déficit prévisible en eau envisagé pour l'horizon 2010 était estimé à 4000 m<sup>3</sup>/jour. Le schéma mettait en évidence la nécessité de tenir compte d'une éventuelle baisse du débit des sources artésiennes consécutive à l'influence de nouveaux pompages. Il ne prévoyait pas de travaux spécifiques sur ce secteur.

#### **Qualité**

L'eau est en général de bonne qualité, des traces de pesticides ont été détectées sur l'unité de Barbezieux Haut Service. Lors de la dernière analyse, le réseau Haut service présentait des conclusions sanitaires limites de qualité en vigueur, avec présence de déséthylatrazine. Les deux autres réseaux disposaient de conclusions sanitaires conformes aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

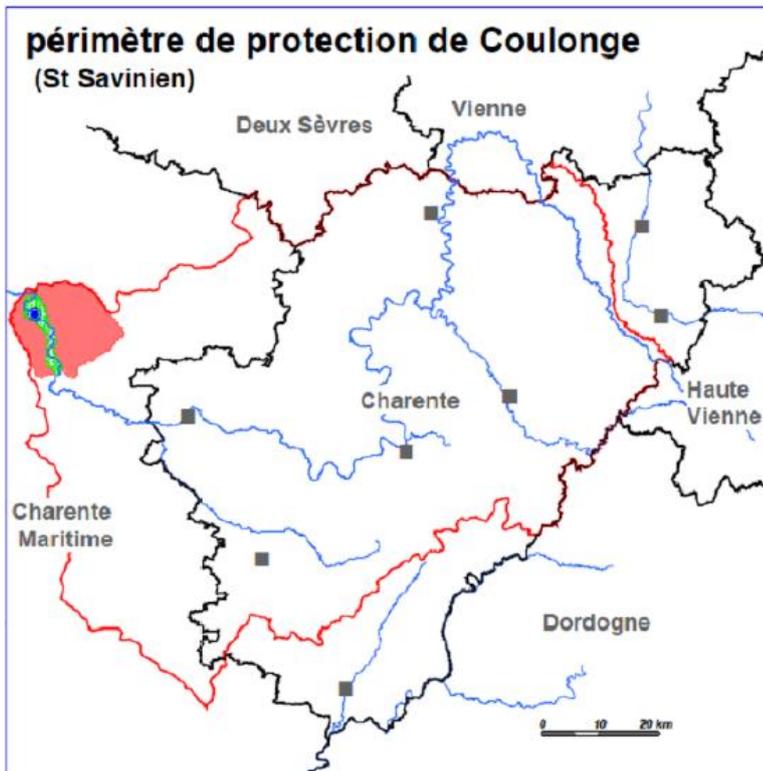
#### **Quantité**

Globalement en 2010 moins d'eau a été distribuée qu'en 2009 (-2%). Les deux sites de production dispensent un volume moyen journalier largement inférieur à leur capacité nominale (moins de la moitié). Toutefois, de l'eau doit ponctuellement être importée depuis le SIAEP de la région de Baignes Radegonde (35 000 m<sup>3</sup> en 2010 contre 15 000 en 2009).

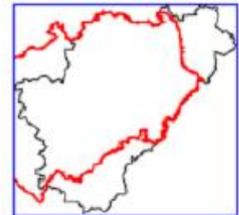
#### **Périmètres de protection**

D'après les renseignements communiqués par l'A.R.S. de Poitou-Charentes, la commune de Barbezieux-Saint-Hilaire est concernée par plusieurs périmètres de protection de captages destinés à l'alimentation en eau potable :

- Périmètre de protection rapprochée secteur général du captage de Coulonge sur Charente (Arrêté DUP du 31/12/1976),
- Périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée des captages de Chez Drouillard, situés sur la commune de Barbezieux Saint Hilaire (arrêté de DUP du 18 juillet 2001),
- Périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée du captage des Bruns, situé sur la commune de Barret (arrêté de DUP du 03 août 2010).



sources : DDASS Charente et Charente Maritime 1701



*captage utilisé pour l'alimentation  
en eau potable de la  
Charente Maritime*

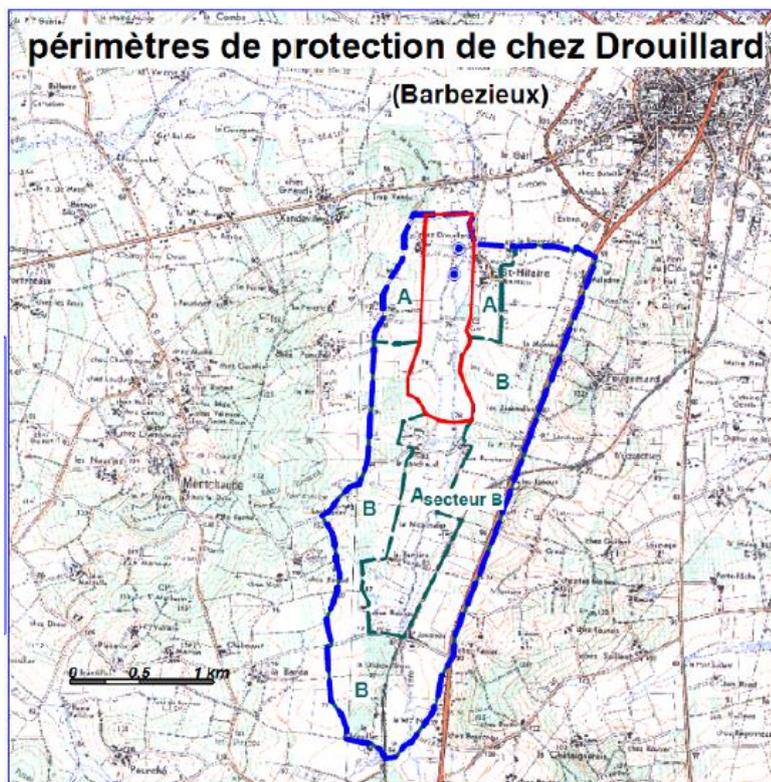
MAITRE D'OUVRAGE :  
SIVM de la région de La Rochelle

ETAT DE LA PROCEDURE :

phase 2 - arrêté préfectoral pris ; dossier non inscrit aux hypothèques

-  captage d'eau potable
-  périmètre de protection rapproché
-  périmètre de protection éloigné

### Captage de Chez Drouillard



sources : DDASS Charente  
IGN scan25 4



MAITRE D'OUVRAGE :  
COMMUNE DE BARBEZIEUX SAINT HILAIRE

ETAT DE LA PROCEDURE :

phase 2 - procédure terminée

-  captage d'eau potable
-  périmètre de protection rapproché
-  périmètre de protection éloigné
-  zone à l'intérieur d'un périmètre

## Périmètre de protection rapprochée

A l'intérieur de ce périmètre, les activités suivantes sont interdites :

- le dépôt de produits radioactifs ;
- le dépôt d'ordures ménagères, d'immondices, et de tout produit susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à la qualité des eaux ;
- le dépôt ou l'épandage de produits de vidange ;
- le stockage de produits chimiques en grande quantité ;
- le stockage de produits pétroliers ;
- le stockage d'eaux usées de toute nature ;
- l'épandage et l'infiltration de lisiers, d'eau usée d'origine domestiques ou industriels ;
- les rejets et produits de rinçage de citernes ou appareils ayant contenu des substances toxiques ou polluantes ;
- le déversement d'huiles et de lubrifiants ;
- l'ouverture et l'exploitation de carrières, de gravières, et excavations ;
- la création d'étangs ;
- l'établissement d'étable ou de stabulation libre ;
- le camping et le stationnement de caravanes ;
- l'implantation de canalisations d'hydrocarbures liquides ou de tout autre produit liquide ou gazeux susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à la qualité des eaux ;
- **toute construction produisant des eaux usées non raccordée au réseau collectif d'assainissement.**

Prescriptions spécifiques :

- toutes nouvelles activités, installations, tous nouveaux travaux ou équipements autre que celles et ceux qui sont interdits, seront soumis à **l'avis d'un hydrogéologue** agréé au frais du pétitionnaire ;
- des programmes d'action d'utilisation raisonnée des produits fertilisants et phytosanitaires et de **modification des pratiques** culturales agricoles visant à une réduction des intrants seront mis en place avec l'appui d'experts et un suivi dans le temps.

## Périmètre de protection éloignée

Sur le secteur A, une attention particulière sera portée sur les activités suivantes susceptibles d'altérer directement ou indirectement la qualité des eaux :

- l'épandage ou l'infiltration de lisiers, d'eau usée d'origine domestique ou industrielle ;
- les installations de stockage d'hydrocarbures liquides ou gazeux, de produits chimiques et d'eaux usées de toute nature ;
- l'épandage et le stockage de fumier, engrais organiques ou chimiques destinés à la fertilisation de sols, d'herbicides et de tous produits ou substances destinés à la lutte contre les ennemis des cultures.

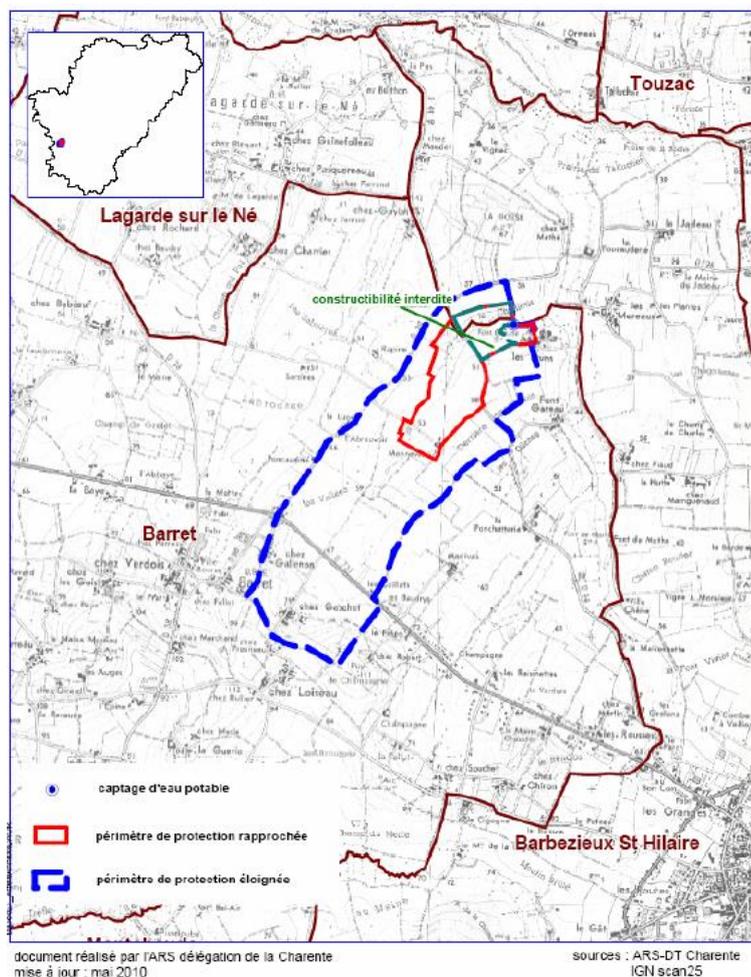
Pour tout nouveau projet concernant ces activités, sur le secteur A, l'avis d'un hydrogéologue agréé sera sollicité par le pétitionnaire.

Sont recommandées sur l'ensemble du périmètre :

- la mise en place de programmes d'action d'utilisation raisonnée des produits fertilisants et phytosanitaires et de modification des pratiques culturales visant à une réduction d'intrants, avec l'appui d'experts et un suivi dans le temps ;
- la mise en œuvre de systèmes d'assainissement des eaux usées domestiques.

Suite à la mise en place du Grenelle de l'Environnement, la protection des aires d'alimentation de près de 500 captages d'eau destinée à la consommation humaine, importants ou menacés de dégradation de la qualité, a été déterminée comme un enjeu fort au niveau national. **Le captage de Chez Drouillard sur Saint Hilaire, a été identifié comme captage prioritaire. Il fait ainsi partie des 10 captages prioritaires de Charente.**

## Captage des Bruns



Carte 11 : Carte du périmètre de protection des Bruns

### Périmètre de protection rapprochée

#### INTERDICTIONS :

- la réalisation de forages autres que ceux destinés à l'alimentation collective en eau ;
- l'approfondissement de tout forage existant exploité ou non ;
- les prélèvements d'eaux superficielles, par dérivation ou interception de ruisseaux, à caractère privé ou à but d'irrigation ;
- le creusement de plans d'eau, de fouilles, de profondeur supérieure à un mètre ;
- l'ouverture de carrières et leur exploitation, quelle que soit la nature du matériau géologique convoité ;
- la mise en place de décharges contrôlées, comme de tout dépôt de produits susceptibles d'altérer directement ou indirectement la qualité des eaux de surface et plus profondes, notamment les détritiques et déchets ménagers, les matières de vidange, les boues de stations d'épuration, les lisiers, les purins, les eaux usées, les résidus agro-alimentaires, les produits et déchets radioactifs ;
- l'épandage des produits énoncés ci-dessus ;
- l'implantation de canalisations et le transport d'hydrocarbures liquides ou gazeux et le stockage en quantité de ces hydrocarbures : Les canalisations et les stockages d'hydrocarbures à usage domestique ne sont pas pris en compte dans cette interdiction. Mais ils nécessitent un stockage rigoureux et conforme dans des citernes étanches aériennes sur cuvette de rétention ou enterrées à double paroi ;
- le stockage de tout produit susceptible de porter atteinte directement ou indirectement à la qualité des eaux de surface et plus profondes : Les stockages de produits phytosanitaires et d'engrais de toute nature doivent répondre à la réglementation générale ;
- les cimetières ;
- les centres d'enfouissement technique, les déchèteries ;
- la mise en place de nouvelles installations classées ;
- le dessouchage ; l'exploitation des bois est autorisée seulement si elle est assortie d'un plan de reboisement dans les trois ans suivant la coupe de bois ;
- le camping caravanning ;
- les nouvelles constructions à caractère collectif ou individuel particulier sur une partie des parcelles identifiées dans l'annexe 2 ;
- l'épandage d'engrais et de produits phytosanitaires sur les parcelles drainées.

### Périmètre de protection éloignée

Sur cette zone, la réglementation générale est strictement appliquée et doit être respectée dans tous les domaines, de façon à protéger la qualité des eaux souterraines et superficielles, et notamment :

- déclaration des puits et forages ;
- réalisation de nouveaux forages dans les règles de l'art ;
- mise en conformité des assainissements non collectifs ;
- collecte des déchets de toute nature domestique et industrielle ;
- bonnes pratiques agricoles et viticoles ;
- mise aux normes des exploitations agricoles et des bâtiments d'élevage ;
- contrôle des Installations Classées existantes ;
- sécurisation des stockages ;
- reboisement suite à un déboisement, dans un délai inférieur à trois ans.

Sur ce secteur, les épandages de boues de station d'épuration, de sous-produits viticoles et de déjections animales sont très fortement déconseillés. Toute demande ne peut être instruite qu'après fourniture par le pétitionnaire, du plan d'épandage, du programme technique de suivi et d'analyses (sol, eau) lié à un réseau qualité à concevoir au cas par cas.

ATOUTS	FAIBLESSE
- Un captage sur la commune permettant l'alimentation en eau potable	- Un périmètre de protection proche du bourg (Chez Drouillard) - Un règlement contraignant
ENJEUX	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir une adéquation entre la capacité d'accueil et la capacité d'alimentation en eau potable</li> <li>- Prendre en compte les périmètres de protection de captage et la réglementation associée</li> </ul>	

### I.1.8.2 – Le réseau d'assainissement

La commune de Barbezieux dispose d'un schéma directeur d'assainissement datant de 1999.

Deux systèmes d'assainissement collectif ont été mis en place sur la commune : un pour le bourg et un pour le hameau de Saint-Hilaire.

Le système d'assainissement collectif dit « du bourg » dessert une grande partie de la ville. Les eaux usées collectées sont dirigées vers la station de traitement située au lieu-dit « l'Oisillon » au nord-est de l'agglomération.

Le système d'assainissement collectif de St-Hilaire concerne exclusivement ce hameau. Il se compose d'un réseau de collecte et d'une station d'épuration réalisée en 2004 et d'une capacité de 60 équivalents habitant.

La totalité des écarts et hameaux ne sont pas desservis par des réseaux de collecte.

#### o Assainissement collectif

La commune de Barbezieux possède un réseau d'assainissement collectif de grande capacité desservant le bourg et le hameau de Chez Baron, puis de 7 secteurs qui seront équipés d'un assainissement collectif localisé.

Le bourg de la commune de Barbezieux est desservi par un réseau d'assainissement séparatif, raccordé à une station d'épuration mixte, de types boues activées et lit bactérien. Les eaux usées collectées sont dirigées vers la station de traitement située au lieu dit l'Oisillon au nord-est de l'agglomération.

	Station « Le Bourg »
Année de mise en service	2006
Réseau	Séparatif
Longueur du réseau	31km
Capacité	8 350 EH
Filière de traitement	Boues activées
Charge hydraulique	60 %
Charge organique	50 %
État global de fonctionnement	Bon
Milieu récepteur	Fossé rejoignant Le Beau
Capacité résiduelle	2 500 EH
Nombre de foyers supplémentaires potentiellement raccordables*	> 1000

D'après le bilan ci-dessous, les rendements observés indiquent un très bon fonctionnement de l'unité de traitement du bourg.

Bilan 2011 – Station du bourg de Barbezieux		
	Charge rejetée moyenne	Rendements
DCO	16,5 kg/j	97,5%
DBO5	1,1 kg/j	99,6%
MES	3,2 kg/j	99,2%
NTK (Azote Kjeldahl)	1,7 kg/j	97,0%
PT	0,3 kg/j	95,6%

La station connaît un bon état de fonctionnement et dispose d'une importante capacité résiduelle.

Une attention doit toutefois être portée à la présence d'eaux parasites, qui ont pu, en 2010, élever le volume de pointe jusqu'à 163% du nominal (surcharge hydraulique ponctuelle).

Le système d'assainissement est constitué d'une station d'épuration de type biologique avec deux filières de types boues activées et lit bactérien et d'un réseau d'assainissement de type séparatif.

((système d'assainissement = réseau de collecte + unité de traitement))

La capacité théorique de la station d'épuration de Barbezieux s'élève à 8350 équivalents habitants.

Le réseau d'assainissement se compose d'un réseau gravitaire d'eaux usées de 25,6km, avec 7 postes de relèvement, 2,6km de conduites de refoulement d'eaux usées et environ 1700 branchements au réseau d'eaux usées.

Les boues étant conformes à la réglementation en vigueur (une attention doit toutefois se porter sur la teneur en Cuivre qui a atteint 63% de la teneur limite), elles ont donc été en totalité recyclées par épandage agricole en 2010.

Deux industriels raccordés : le centre hospitalier de Barbezieux (non conventionné) et les moulins de Saint Preuil – Travail grains farine (conventionné).

Nombre d'abonnés desservis : 1971

Nombre potentiel d'abonnés de la zone d'assainissement collectif : 2200

\*Estimés d'après les données INSEE 2008 ; à savoir qu'un foyer accueille en moyenne 2 personnes sur la commune.

○ **Assainissement collectif localisé :**

Répartis sur le territoire communal, plusieurs hameaux sont concernés par un assainissement collectif localisé :

- *Déjà réalisés* : Saint Hilaire et Chez Drouillard
- *A réaliser* :
  - Chez Ponchet et Chez Marot
  - Xandeville
  - Les Moreaux
  - Peugemard

**La commune a pour objectif d'équiper en assainissement collectif les principaux hameaux structurés de la commune.**

	<u>Station « Saint Hilaire »</u>
Année de mise en service	2007
Réseau	Séparatif
Longueur du réseau	
Capacité	90 EH
Filière de traitement	Lits plantés de roseaux
Charge hydraulique	30 %
Charge organique	30 %
État global de fonctionnement	Bon
Milieu récepteur	Le Trèfle
Capacité résiduelle	30 EH
Nombre de foyers supplémentaires potentiellement raccordables*	< 15

Une station efficace et disposant d'une capacité résiduelle permettant un développement modéré de l'urbanisation

\*Estimés d'après les données INSEE 2008 ; à savoir qu'un foyer accueille en moyenne 2 personnes sur la commune.

### ○ Assainissement non-collectif

À l'exception des zones précédemment citées, le territoire est classé en zone d'assainissement individuel. En zone d'assainissement non collectif, chaque logement se doit d'être muni d'un dispositif d'assainissement individuel conforme et faire l'objet de contrôles réguliers de son bon fonctionnement.

Les installations sont composées d'un dispositif de prétraitement et d'une filière de traitement. L'arrêté du 9 septembre 2009 en décrit précisément les composantes. De façon simplifiée, elles correspondent à :

- Un prétraitement, normalement constitué d'une fosse toutes eaux, ventilée, de 3 000 litres au minimum pour des logements comprenant jusqu'à 5 pièces principales. Pour des logements plus importants, ce volume doit être augmenté d'au moins 1 mètre cube par pièce supplémentaire ;
- Un traitement, effectué par le sol :
  - naturel (celui de la parcelle) si celui-ci le permet :
    - Épandage naturel par tranchée d'infiltration (Surface minimale : 200 m<sup>2</sup>, longueur maximale d'une tranchée : 30 m)
  - de substitution (lit de sable de 70 cm d'épaisseur) dans le cas contraire, avec différentes variantes, sachant que les deux dernières filières sont admises à titre exceptionnel :
    - Non drainé si le sol a une perméabilité trop élevée (calcaire fissuré) ou insuffisante dans son premier horizon (< 1 m) et satisfaisante dans les horizons profonds.
      - Lit filtrant vertical non drainé
    - Drainé si le sol de la parcelle est peu ou pas perméable.
      - Lit filtrant vertical drainé
    - En surplomb lorsqu'il existe à faible profondeur une nappe (saisonnière ou permanente) ou un substrat rocheux.
      - Terre d'infiltration (Si le sol en place est imperméable en surface, il faut drainer le terre).

La carte d'aptitude des sols indique des aptitudes majoritairement faibles, voire moyennes, sur les différents hameaux et lieux-dits de la commune.

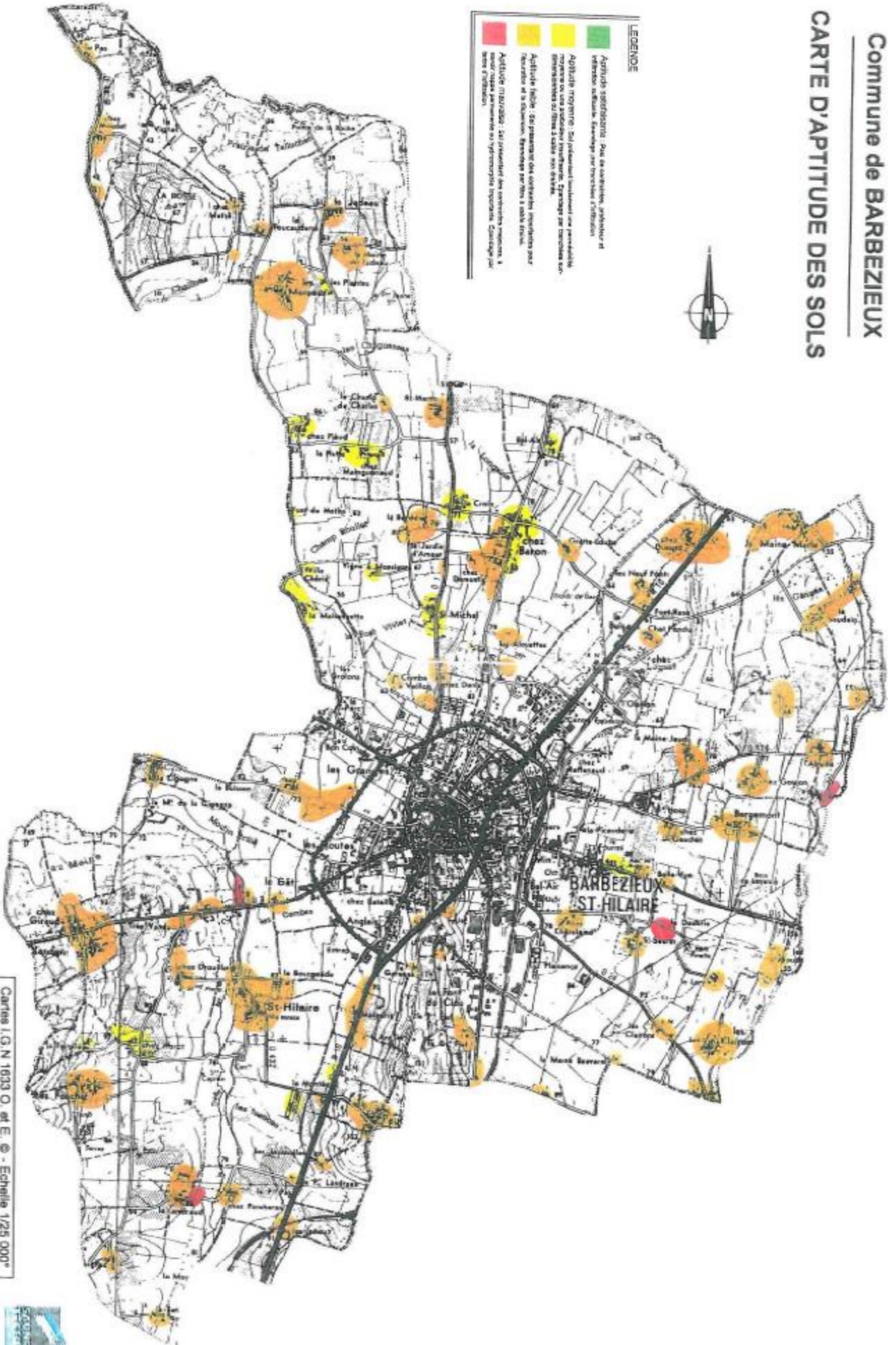
Plusieurs secteurs, dont les sols présentent des contraintes majeures, à savoir la présence d'une nappe permanente ou d'une hydromorphie importante, offrent des aptitudes mauvaises. Il s'agit des lieux-dits « la Doubrie », « le Landraud » et à l'Est du lieu-dit « le Gât ».

En bordure du Trèfle et du Condéon, les hameaux et lieux-dits disposent de sols dont l'aptitude est estimée faible. Les contraintes sont importantes pour l'épuration et la dispersion. En cas de mauvais ou de dysfonctionnement des systèmes d'assainissement autonome, les risques de pollutions des milieux naturels voisins sont donc plus élevés.

Ces aptitudes sont à prendre en compte lors de l'ouverture de secteurs à l'urbanisation. Il conviendra ainsi d'éviter les secteurs peu propices qui nécessiteraient des aménagements coûteux et présenteraient un risque plus important vis-à-vis des pollutions des milieux voisins.

# Commune de BARBEZIEUX

## CARTE D'APTITUDE DES SOLS



Carte 12 : Carte d'aptitude des sols à l'assainissement individuel

## ○ Assainissement des eaux pluviales

Il n'existe pas d'obligation générale de collecte ou de traitement des eaux pluviales. Toutefois, au titre de l'assainissement « eaux pluviales », l'article 3 de la Loi sur l'eau du 03 janvier 1992 fixe les objectifs assignés aux collectivités et vise notamment la maîtrise des eaux de ruissellement.

La maîtrise des eaux pluviales est une question d'actualité. En effet, la gestion des eaux pluviales constitue un enjeu en matière d'urbanisation sur deux points :

- assurer la protection des biens et des personnes contre les inondations par temps de pluie,
- limiter la pollution des réseaux par débordement.

La gestion des eaux pluviales est également un enjeu important dans la protection de l'environnement. Les eaux pluviales non gérées sont en effet une source importante de pollution des eaux. En ruisselant, elles se chargent en polluants naturels et artificiels puis les déversent ensuite dans le milieu hydrographique superficiel ou souterrain. Ces polluants comprennent (liste non exhaustive) :

- les excédents d'engrais, d'herbicides et d'insecticides provenant des terres agricoles et des secteurs résidentiels;
- les huiles, les graisses et les produits chimiques toxiques provenant des ruissellements urbains et de la production d'énergie;
- les sédiments provenant de sites de construction mal gérés et de l'érosion des berges;
- les bactéries et les éléments nutritifs, des excréments d'animaux et des fosses septiques défectueuses;
- les dépôts atmosphériques.

La réalisation d'un schéma directeur d'assainissement des eaux pluviales prenant en compte cette problématique doit préciser les points suivants :

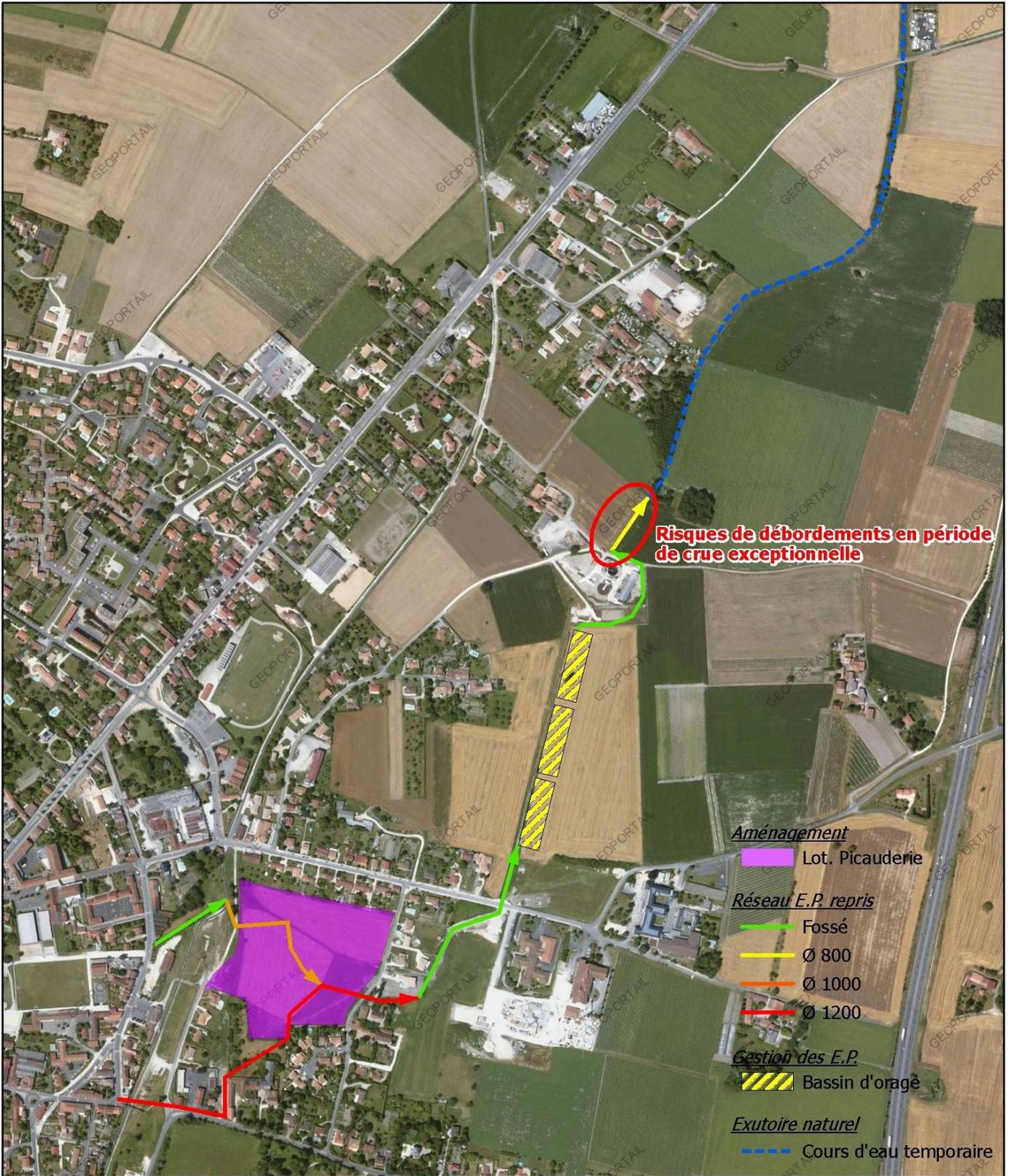
- la définition des zones dans lesquelles des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales,
- la nécessité de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel et le traitement des eaux pluviales lorsque la pollution qu'elles apportent dans le réseau de collecte risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement et indirectement à la qualité des eaux naturelles.

Le schéma directeur d'assainissement de Barbezieux met en avant plusieurs dysfonctionnements liés à l'évacuation des eaux pluviales. Il s'agit généralement d'insuffisances ponctuelles du réseau d'eaux pluviales, notamment au niveau des traversées de chaussées.

Les secteurs qui posaient des difficultés plus importantes, ont été pris en compte par l'élaboration de travaux (réalisés ou en cours) :

- La zone dit « des Neufs Fonts » : Situé au nord-ouest du bourg à proximité de la route nationale 10 en direction d'Angoulême, cette zone subit des inondations par le débordement du ruisseau « des Neufs fonds » lors des périodes de fortes pluies. Suite à l'étude de faisabilité du cabinet Hydraulique Environnement réalisé en octobre 2008, le ruisseau des « neufs fonds » va subir un recalibrage de sa section sur certains tronçons et le renforcement des buses au niveau des traversées de chaussées. Afin de pouvoir réaliser ces travaux, la commune a défini un emplacement réservé dans le PLU.
- La zone d'extension de la ZA de Plaisance : Cette zone a induit une augmentation importante du volume des eaux de ruissellements suite à l'imperméabilisation des sols. L'évacuation des eaux pluviales se fait via un fossé qui s'étend de la « Combe à Baudet » aux « Bouchets » où il rejoint le ruisseau « Le Condéon ». L'insuffisance de l'assainissement entraînait des inondations au niveau des différents lieux-dits traversés. La création de 3 bassins d'orages et de 2 noues réparties sur l'ensemble du territoire communal permet actuellement de réguler les débits.
- Le secteur ouest : Ce secteur est concerné par des problèmes d'évacuation des eaux pluviales. Les travaux consistent en la pose de canalisation et reprofilage des fossés afin d'améliorer l'écoulement des eaux pluviales du secteur ouest.
- Le secteur est : L'assainissement pluvial a été pris en compte à l'est du bourg de la commune, où la municipalité a acquis un terrain dans le but d'y réaliser un bassin d'orage. Ainsi, ces travaux permettront de répondre aux besoins d'assainissement d'eaux pluviales des zones bâties existantes et futures à proximité de L'hôpital.

**Une attention particulière doit donc se porter sur les secteurs nouvellement ouverts à l'urbanisation dans le cadre du PLU de manière à gérer les eaux pluviales le plus en amont possible.** Cette problématique apparaît très importante.



**Cartes des aménagements pluviaux du bassin versant Est**

<p>Légende: cf. ci-dessus</p>		<p>Echelle : 1:8 000          Source : Ville de Barbezieux          Fond cartographique : I.G.N. BD ORTHO</p>	<p><b>Eau - Mega</b> Conseil en Environnement</p>
-----------------------------------	--	---	---

### **I.1.8.3 – La défense incendie**

La défense incendie fait partie des préoccupations majeures qu'il convient de prendre en compte dans le domaine de l'urbanisme, sachant qu'elle relève, au titre de la sécurité publique, de la responsabilité communale.

Rappel : pour répondre de façon efficace aux problèmes de sécurité et de lutte contre l'incendie, il convient de s'assurer que les postes d'incendie et les réserves d'eau sont correctement implantés afin que les terrains et les constructions soient tous desservis.

Les nouvelles installations devront être réalisées conformément aux circulaires du 10 décembre 1954 et du 21 février 1957.

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Charente apporte les observations suivantes :

- les renforcements de la défense incendie restent indispensable pour toute extension de l'urbanisation de la commune, notamment sur les zones de Parc/Terre du Gat, Saint-Hilaire, les Alouettes, les Moreaux, Chez Baron, Les Grollons, Chez Marot/Chez Ponchet, Chez Giraud, la Maladrie, les Combes.

Ensuite, pour les zones AU, la défense incendie sera à la charge du lotisseur (installation de borne incendie ou de réserve incendie)

Dans les autres secteurs, la collectivité assurera l'installation de la défense incendie selon les besoin.

### **I.1.8.4 – La collecte et le traitement des déchets**

Une opération de promotion du compostage des déchets organiques a été lancée par Calitom entre novembre 2009 et mars 2010. 153 composteurs ont été distribués ainsi que 186 bio-sceaux. Au total depuis 2007, il y a eu 778 composteurs d'installer sur le territoire, soit une dotation de 11% des foyers, ce qui représente un gisement détourné d'environ 120 kg/foyer et par an soit environ 218 tonnes de biodéchets non collectées et non enfouies.

Un réseau de collecte des ordures ménagères couvrant l'ensemble du territoire de la commune est en place. Ce réseau est géré par la communauté de communes 4B Sud-Charente.

La fréquence des collectes est la suivante :

- 3 collectes/semaine pour l'agglomération
- 1 collecte/semaine pour la zone rurale

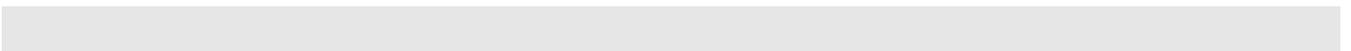
### **I.1.8.5 – La desserte numérique**

Dans le but de mettre la culture à disposition d'un public le plus large possible, la communauté de communes entend promouvoir les lieux et les médias culturels. La communauté de communes des 4B s'est vue décerner par le Ministère de l'Aménagement du Territoire le titre de Pôle d'Excellence Rurale : une convention a été signée en mai 2011, accordant des subventions à l'intercommunalité pour développer ses projets de création « d'un pôle de services à dominante culturelle pour une dynamique rurale ». Notamment, un réseau numérique reliant divers lieux dédiés à la culture avec les écoles du territoire devrait permettre de faciliter l'accès à la culture.

La commune de Barbezieux est desservie en haut débit par la technologie ADSL. L'accès aux réseaux de communications électroniques dans des conditions satisfaisantes constitue désormais un facteur fort d'attractivité des territoires. L'aménagement numérique est un enjeu visant :

- l'attractivité économique : implantation des entreprises,...
- la cohésion sociale et le désenclavement par l'accès aisé aux services et aux commerces en ligne, la possibilité du télétravail et la téléformation notamment.

**I – 2 - ARTICULATION DU PLAN AVEC  
LES AUTRES DOCUMENTS  
D'URBANISME ET LES PLANS OU  
PROGRAMMES**



## 1.2.1 – Compatibilité des dispositions des documents et plans et programmes au PLU

### 1.2.3.4 - Le SDAGE Adour Garonne

Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne a été adopté en novembre 2009 et couvre la période 2010-2015. Le **SDAGE Adour-Garonne** a été élaboré afin de répondre aux préconisations de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) d'octobre 2000. L'ensemble des objectifs du SDAGE vise l'obtention du bon état des eaux.

Pour les **eaux de surface**, le bon état est obtenu lorsque l'état écologique (ou le potentiel écologique) et l'état chimique sont simultanément bons. Pour les **eaux souterraines**, le bon état est obtenu lorsque l'état quantitatif et l'état chimique sont simultanément bons.

Les orientations fondamentales et les dispositions prévues sont présentées dans le tableau suivant ainsi que les mesures prises pour respecter les objectifs le concernant.

<b><i>OBJECTIFS DU S.D.A.G.E.</i></b>	<b><i>Application au projet</i></b>
<b><i>A- Créer les conditions favorables à une bonne gouvernance</i></b>	
Mobiliser les acteurs locaux, favoriser leur organisation	Soutenir les actions du SIAH Maintenir la participation afin de proposer une gestion concertée à l'échelle du Né
Conforter la gestion concertée	
Coordonner la gestion interbassins	
Optimiser l'action de l'État	
Mieux communiquer, former et informer	
Renforcer les connaissances sur l'eau et les milieux aquatiques	
S'assurer de l'acceptabilité socio-économique des actions	
Rechercher une meilleure transparence économique	
Renforcer le caractère incitatif des outils financiers	
<b><i>B- Réduire l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques</i></b>	
Agir sur les rejets issus de l'assainissement collectif et individuel	Assainissement collectif efficace Gestion des eaux pluviales Préservation des milieux remarquables
Circonscrire les derniers foyers majeurs de pollution industrielle, réduire ou supprimer les rejets de substances dangereuses et toxiques	
Réduire les pollutions diffuses	
Réduire l'impact des activités sur la morphologie et la dynamique naturelle des milieux	
<b><i>C- Gérer durablement les eaux souterraines</i></b>	
Gérer durablement les eaux souterraines	Prendre en compte les sources de pollution des eaux souterraines (assainissement, eaux pluviales, etc.) Maintenir les gestions efficaces et améliorer les faiblesses Préservation des continuités écologiques
Préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides	
Gérer, entretenir et restaurer les cours d'eau	
Préserver, restaurer et gérer les milieux aquatiques à fors enjeux environnementaux	
Préserver et restaurer la continuité écologique	
<b><i>D – Assurer une eau de qualité pour les activités et usages respectueux des milieux aquatiques</i></b>	
Protéger les ressources superficielles et souterraines d'eau potable	Prendre en compte les sources de pollution des eaux souterraines Maintenir les gestions efficaces et améliorer les faiblesses
Assurer la qualité des eaux de baignades en eau douce et littorale	
<b><i>E – Maîtriser la gestion quantitative de l'eau dans la perspective du changement climatique</i></b>	
Rétablir durablement les équilibres en période d'étiage	
Faire partager la politique de prévention des inondations pour réduire la vulnérabilité	
<b><i>F – Privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire</i></b>	
Concilier les politiques de l'eau et de l'aménagement du territoire	
Développer une politique territoriale adaptée aux enjeux des zones de montagne	
Développer une politique territoriale adaptée aux enjeux des milieux littoraux, cohérent avec le Grenelle de la Mer	

### 1.2.3.5 - Le SAGE Charente

La commune est concernée par le SAGE Charente (SAGE05019), actuellement en phase d'élaboration et dont la structure porteuse est l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement du Fleuve Charente et de ses affluents – EPTB Charente.

Les premiers enjeux définis sont :

- Réduire les pollutions agricoles,
- Restaurer et préserver la fonctionnalité et la biodiversité des milieux,
- Retrouver un équilibre quantitatif de la ressource en étiage,
- Réduire les risques d'inondation.

## 1.2.2 – Prise en compte des documents et plans et programmes au PLU

### 1.2.2.1- Schéma Régional de cohérence écologique (SRCE)

Conformément à l'article L371-3 du Code de l'environnement, le Schéma Régional de Cohérence Écologique constitue un document cadre régional à élaborer conjointement par les services de l'État et ceux de la Région Poitou-Charentes (Pôle Environnement - Agriculture - Eau -Tourisme) d'ici à 2012. Son élaboration se fait en concertation avec l'ensemble des partenaires socio-économiques regroupés au sein d'un Comité Régional Trame Verte et Bleue.

Le SRCE décline la Trame verte et bleue à l'échelle de la région.

Cet article précise que le SRCE "sera également mis à jour et suivi conjointement par la région et l'État en association avec un comité régional "Trame verte et bleue" créé dans chaque région."

Le SRCE se compose de :

- un résumé non technique ;
- une présentation et une analyse des enjeux régionaux relatifs à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques ;
- un volet identifiant les espaces naturels, les corridors écologiques, ainsi que les cours d'eau et zones humides ;
- une cartographie comportant la Trame Verte et Bleue (échelle proche 1/100 000) ;
- des mesures contractuelles permettant d'assurer la préservation et la remise en état de la fonctionnalité des continuités écologiques ;
- des mesures prévues pour accompagner la mise en œuvre des continuités écologiques dans les communes.

Actuellement, cinq thématiques (ou sous-trames) de réflexion ont été dégagées : « Zones humides, cours d'eau et milieux littoraux », « Plaines ouvertes », « Forêts et Landes », « Systèmes bocagers » et « Pelouses sèches calcicoles ».

Le Comité Régional Trame Verte et Bleue Poitou-Charentes se réunit en groupe de travail par sous trame. Les objectifs sont de réaliser le diagnostic « état / pression » pour chacune d'elle et de choisir les espèces à considérer dans l'élaboration de la TVB.

Pour chaque thématique, 5 réunions de travail sont envisagées. Leur enchaînement comporte une logique. Les copilotes sont conscients que l'investissement souhaité est difficilement compatible avec les responsabilités professionnelles de chacun.

La démarche est actuellement en cours, une première réunion par sous trame s'étant tenue en juin 2012. Les comptes-rendus et éléments produits par le Comité sont disponibles sur <http://www.tvb-poitou-charentes.fr>.

### 1.2.2.2 – Le Plan Climat énergie territorial

La première version du Plan climat national en 2004 a introduit des Plans Climat Territoriaux (PCT) : *démarches volontaires à l'initiative des collectivités, ils sont le cadre d'actions de différents niveaux de territoire afin de maîtriser les consommations d'énergie, augmenter la production d'énergie de sources renouvelables, et réduire les émissions de gaz à effet de serre.* Par la suite, la Loi Grenelle 2 a rendu obligatoire l'élaboration de Plans Climat Énergie Territoriaux (PCET) pour les collectivités locales de plus de 50 000 habitants.

#### a. Le Plan Climat Énergie Territorial Poitou-Charentes

Le Plan Climat Énergie Territorial Poitou-Charentes a été lancé en octobre 2005. Son plan d'action a été adopté en mars 2006. Il se trouve actuellement en phase de mise en œuvre.

Les principaux secteurs d'activités émetteurs de gaz à effet de serre dans la région sont : le secteur résidentiel avec 21%, les transports avec 29%, l'industrie avec 17% et l'agriculture avec 32%.

Il a notamment été fixé comme objectif de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 800 000 tonnes d'équivalent CO<sub>2</sub> d'ici 2010 (stabilisation des émissions à hauteur de celles de 1990) et de s'inscrire dans la perspective du facteur 4 (Source : *Observatoire des PCET*). Plusieurs actions sont ainsi proposées :

Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Planning	Objectifs fixés	Partenaires financiers	Partenaires techniques
	État de l'action	Coût	Indicateur de suivi qualitatif	Indicateur de suivi quantitatif	
<b>Maîtriser l'énergie et développer les énergies renouvelables</b>	Région Poitou-Charentes		Développer les ENR pour tripler la production d'ici 2020 (Plan énergie solaire, énergies marines, Bois Énergie, méthanisation...) Logements très haute qualité énergétique : 1000 maisons bois économes en énergie, 500 log. BBC Développer agro-industries	ADEME, Union européenne, Banque européenne d'investissement	ADEME, territoires CLIC, EIE
	En cours			4300 Gwh produits en 2008 617 000 tonnes équivalent CO2 évitées 2,4 millions de mètres carré de panneaux solaire 2500 emplois créés.	
<b>Organiser les déplacements et promouvoir les technologies « propres » des transports</b>	Région Poitou-Charentes		Filière régionale de production de véhicules électriques, autonome et performante. Développer le TER. Test agrocarburant B30 dans les TER et films photovoltaïques sur les rames. Plateforme régionale de covoiturage. Multi modalité dans les gares TER.	ADEME, Union européenne	ADEME, territoires CLIC, pôle de compétitivité "mobilité et transports avancés", SNCF
	En cours				
<b>Développer l'habitat durable</b>	Région Poitou-Charentes		Développer les bâtiments basse consommation pour les particuliers et le logement social Développer la construction bois pour les particuliers et le logement social Favoriser l'utilisation de d'écomatériaux et de matériaux sains	ADEME, Union européenne	ADEME, territoires CLIC, EIE, Pôle de compétitivité régional des éco-industries, cluster écohabitat, Association professionnelle Futurobois
	En cours				
<b>Accompagner les territoires dans la réduction des gaz à effet de serre</b>	Région Poitou-Charentes		Mise en place de Contrats locaux Initiatives Climat (CLIC) avec 3 agglomérations et 4 pays de la Région avec le financement d'un poste d'animateur dans chaque territoire, soit 40% de la population et 22% des communes.	ADEME	ADEME, territoires CLIC
	En cours				
<b>Exemplarité de la Région</b>	Région Poitou-Charentes		Critères de qualité environnementale et sociale dans les marchés. Diagnostics énergétiques et ENR dans les lycées. Centrales photovoltaïques sur tous les bâtiments gérés par la Région (93 lycées dont le 1er « Lycée Kyoto » 100% énergies propres, ...)	Banque européenne d'investissement, Union européenne	
	En cours			270 MWc de puissance solaire installée en 2015, soit 10 % du potentiel régional	

Mise en oeuvre et suivi du PCET Poitou-Charentes (Source : Observatoire des PCET)

## **b. Le Plan Climat Énergie Territorial du Syndicat Mixte du Pays Sud-Charente**

Un plan climat a également été engagé au niveau du Pays Sud Charente en septembre 2011. son plan d'actions a été adopté en janvier 2012.

Dans un premier temps, les émissions de gaz à effet de serre (GES) ont été évaluées grâce à la méthode bilan carbone simplifiée élaborée par l'Agence Régionale Environnement Évaluation Climat (AREEC).

Les principaux secteurs d'activités émetteurs en GES sont les suivants :

- Résidentiel: 13% - Transports: 27%
- Industrie: 13% - Agriculture: 42%
- Déchets: 2%

Pour le territoire, il a été décidé de fixer un objectif de réduction de 8% des émissions de GES par rapport à 2005 (soit 17432.54 teq CO<sup>2</sup> évités) d'ici l'horizon 2014.

Une charte d'engagement a été proposée. Les objectifs des signataires du plan sont les suivants :

- Faciliter l'intégration des enjeux climatiques dans la gestion du patrimoine public, les comportements des agents et utilisateurs des services publics et l'exercice des compétences publiques ;
- Promouvoir le chauffage collectif et individuel au bois en structurant la filière bois-énergie à l'échelle du territoire et en garantissant un approvisionnement local performant ;
- Favoriser une agriculture durable et performante à travers la maîtrise de l'énergie et la réduction des émissions de gaz à effet de serre au sein des exploitations agricoles et de l'ensemble de la filière ;
- Participer à la construction et à la diffusion d'une culture commune sur le changement climatique et les pratiques éco-responsables à travers les activités, les lieux de diffusion, les manifestations du territoire et les établissements pédagogiques ;
- Favoriser l'efficacité des entreprises par la maîtrise de l'énergie et l'amélioration de l'impact environnemental à la fois dans le fonctionnement interne des entreprises, dans leur production et leurs prestations à la clientèle ;
- Favoriser la qualité de vie dans l'habitat à travers une meilleure prise en compte des critères climatiques dans la construction, la rénovation et l'utilisation du patrimoine bâti ;
- Optimiser les déplacements de personnes, services et marchandises sans limiter la mobilité et l'accès aux services des habitants du Sud Charente

Le tableau suivant précise le planning de mise en œuvre et de suivi des actions :

Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Planning	Objectifs fixés	Partenaires financiers	Partenaires techniques
	État de l'action	Coût	Indicateur de suivi qualitatif	Indicateur de suivi quantitatif	
Boite à outil « énergies »	Pays Sud Charente	Diffusion fin 2012	Aider les communes dans leurs choix de rénovation ou de solutions énergétiques.	ADEME- Région Poitou-Charentes - Conseil Général de la Charente	ADEME- Région Poitou-Charentes - EIE- Territoires CLIC -CEP
	En cours		Mise en œuvre de projets par les communes.	Nombre de communes aidées.	
Visites maisons éco-construites-journées techniques éco-construction	Pays Sud Charente	2012-2013	5 visites par an	ADEME - Région Poitou-Charentes - Conseil Général de la Charente	ADEME - Région Poitou-Charentes - EIE- Maison Paysanne
	En cours		Contenu des interventions techniques.	Nombre de personnes sensibilisées à l'éco-construction. Nombre de visites.	
Développement de la filière bois énergie	Pays Sud Charente	2012-2013	Structuration de la filière locale bois-énergie	Etat - ADEME- Région Poitou-Charentes - Conseil Général de la Charente	Chambre d'agriculture, FDCUMA, Association forestière, Chambre de Métiers, Professionnels du bois, Syndicat de rivière, URSCOOP...

Intitulé de l'action	Porteur de l'action	Planning	Objectifs fixés	Partenaires financiers	Partenaires techniques
	État de l'action	Coût	Indicateur de suivi qualitatif	Indicateur de suivi quantitatif	
	En cours				
Journées Techniques Énergie-climat	Pays Sud Charente - Grand Angoulême	Mars – Juin – Octobre 2012	3 journées par an	ADEME- Région Poitou-Charentes - Conseil Général de la Charente	Conseil Général de la Charente - ADEME – CRER – EIE Entreprises
	En cours			Nombre d'interventions. Nombre de personnes présentes. Nombre de projets réalisés suite à ces journées	
Promouvoir et adapter des pratiques agricoles peu émettrices de gaz à effet de serre	CA 16	2012-2014			SIAH DU NE - Conseil Général de la Charente
	En cours			Réduction des intrants. Formation des agriculteurs. Conseils individualisés.	

Plusieurs facteurs de réussite de cet engagement sont mis en avant :

- Implication des élus porteurs de la démarche
- Mobilisation positive des acteurs locaux dans les groupes thématiques
- Plan d'actions partagé et implication des signataires pour sa mise en œuvre

Enfin, à noter toutefois qu'il s'agit ici d'enjeux à long terme qui entraînent une concrétisation progressive des actions dont les impacts ne sont pas "palpables" rapidement.